

# BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA VILLE DE LYON

## LOIS, DÉCRETS, ACTES ADMINISTRATIFS

Décisions :

- Biens mobiliers - Mise à la réforme ..... **Page 890**
- Régie de recettes et d'avances animations sportives – Modification de la régie ..... **Page 890**
- Musée d'histoires et des sociétés de Lyon ..... **Page 892**

Arrêtés municipaux :

- Arrêté de police municipale ..... **Page 893**
- Délégations de signatures accordées par M. le Maire de Lyon au

personnel municipal..... **Pages 893 à 907**

- Délégations de signatures temporaires aux adjoints - Période du 12 avril au 25 avril 2021 inclus ..... **Page 908**
- Modification au règlement général de la circulation - Arrêtés permanents..... **Page 909**
- Réglementation provisoire du stationnement des véhicules et de la circulation des véhicules et des piétons ..... **Page 910**
- Délégation générale aux ressources humaines :
  - Arrêtés individuels ..... **Page 974**

## INFORMATIONS ET AVIS DIVERS

- Direction de la commande publique - Avis ..... **Page 977**
- Droit des sols : permis de construire, permis de démolir, permis

d'aménager, déclarations préalables de travaux, lotissements, changements d'usage..... **Page 977 à 992**

# LOIS, DÉCRETS, ACTES ADMINISTRATIFS

## **2021-2180 - Biens mobiliers - Mise à la réforme de 4 noeuds de stockage Isilon NL 400** (Secrétariat général de la Ville de Lyon - Direction systèmes d'information et transformation numérique)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu l'article L 2122-22 10° du code général des collectivités territoriales autorisant le Maire, par délégation du conseil municipal, à décider de l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;

Vu la délibération n° 2020/59 du 30 juillet 2020 donnant délégation au Maire, au titre de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales, pour « décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers d'un prix, par unité, n'excédant pas 4 600 euros nets de taxes » ;

Vu l'arrêté du Maire n° 2020/811 du 10 juillet 2020 donnant délégation à Mme Audrey Henocque, 1ère adjointe en charge des finances et de la commande publique, pour décider de l'aliénation de biens mobiliers ;

Considérant que les équipements Isilon NL 400 du constructeur EMC2 ne sont plus supportés, ni maintenus à compter du 31/03/2021 ;

Décide :

Article Premier. - Les biens mobiliers ci-dessous sont mis à la réforme :

N° inventaire comptable	N° inventaire physique	Désignation	N° de série	Date d'acquisition
AUT00000182559	101269	SAN/NAS EMC2 ISILON NL400	SN400-201412-0121	28/10/2014
AUT00000182559	101271	SAN/NAS EMC2 ISILON NL400	SN400-201413-0021	28/10/2014
AUT00000182559	101272	SAN/NAS EMC2 ISILON NL400	SN400-201413-0022	28/10/2014
AUT00000182559	101273	SAN/NAS EMC2 ISILON NL400	SN400-201413-0023	28/10/2014

Art. 2. - La sortie des biens du patrimoine de la Ville de Lyon sera enregistrée conformément aux dispositions budgétaires et comptables de la M57.

Art. 3. - La présente décision prendra effet après affichage et transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Art. 4. - Monsieur le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois suivant son affichage.

Fait à Lyon, le 30 mars 2021

*Pour le Maire de Lyon,*  
*L'Adjoint Délégué,*  
Audrey HENOCQUE

## **2021/050/2142 - Délégation générale aux affaires sociales, aux sports, à l'éducation et à l'enfance - Direction des sports - Villa Montel 33 rue du Bourbonnais 69009 Lyon - Régie de recettes et d'avances animations sportives – Territoires 2 (5/9) - Modification de la régie – ajout d'une nature de dépense et de moyens de paiement (chèque et virement) et modification du montant de l'avance complémentaire** (Direction des finances - Service accompagnement et expertise comptable)

Le Maire de la Ville de Lyon

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22 ;

Vu le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu les articles R 1617-1 à R 1617-18 du code général des collectivités territoriales relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux ;

Vu l'arrêté du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents ;

Vu la décision en date du 31 janvier 2002 modifiée par la décision n° 2020/0231/1600 en date du 22 octobre 2020 instituant une régie d'avances et de recettes centralisatrice « animations sportives – territoire 2 (5/9) à la direction des sports auprès de la délégation générales aux affaires sociales, aux sports, à l'éducation et à l'enfance ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2020/5 en date du 4 juillet 2020, autorisant le Maire à créer, modifier ou supprimer des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux en application de l'article L 2122-22 al. 7 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté n°2020/1400 en date du 14 octobre 2020, donnant délégation du Maire à Mme Audrey Hénocque, adjointe aux finances et à la commande publique, pour la signature des décisions municipales de création de régie ;

Vu l'avis conforme de Monsieur le Trésorier de Lyon Municipale et de la Métropole de Lyon en date du 15 mars 2021.

Décide :

Article Premier - Il est institué une régie de recettes et d'avances « Animations sportives – territoire 2 (5/9) au Direction des sports auprès de la Délégation générales aux affaires sociales, aux sports, à l'éducation et à l'enfance.

Art. 2. - La régie est installée Villa Montel, 33 rue du Bourbonnais, 69009 Lyon.

Art. 3. - La régie encaisse les produits suivants :

Imputation	Désignation	Détails
70631	Redevances et droits des services à caractère sportif	Accueils collectifs de mineurs divertisport organisés pendant les vacances scolaires

Art. 4. - Les recettes désignées à l'article 3 sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants :

- Carte bancaire internet ;
- Chèques bancaires ;
- Numéraire (dans la limite de 300 €).

Art. 5. - La régie paye les dépenses suivantes :

Imputation	Désignation	Détails
65888	Autres charges diverses de gestion courante	- Remboursement aux usagers des accueils collectifs de mineurs diversisport payés via la vente en ligne en cas d'annulation liées à la fermeture obligatoire du ou des établissements sportifs accueillant les accueils collectifs de mineurs diversisport ou toute autre situation exceptionnelle lié à une pandémie ou une crise sanitaire. - Remboursement à l'usager en cas de maladie du participant.

Art. 6. - Les dépenses désignées à l'article 5 sont payées selon les modes de règlement suivants :

- Crédit sur les CB des usagers via le prestataire de transactions en ligne ;
- Chèque ;
- Virement.

Art. 7. - Un compte de dépôt de fonds au Trésor est ouvert au nom du régisseur es qualité auprès de la direction régionale des finances publiques sise 3 rue de la charité 69002 Lyon.

Art. 8. - Il est créé trois (3) sous-régies de recettes dont les modalités de fonctionnement sont précisées dans l'acte constitutif de chaque sous-régie.

Nom	Adresse
Divertisport internet	Palais des sports de Lyon 350 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon
Groupe scolaire Les Bleuets	Square Averroès 69009 Lyon
Gymnase Jeunet	Animation sportive territoire 2 12 rue Jeunet 69009 Lyon

Art. 9. - Le régisseur sera désigné par le Maire de Lyon sur avis conforme de M. le Trésorier de Lyon Municipal et de la Métropole de Lyon.

Art. 10. - L'intervention de mandataires a lieu dans les conditions fixées par leur acte de nomination sur avis conforme de M. le Trésorier de Lyon Municipal et de la Métropole de Lyon.

Art. 11. - Il est institué un fonds de caisse permanent de 200,00 € (deux cents euros).

Art. 12. - Le montant de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 100 000,00 € (cent mille euros) dont une encaisse en monnaie fiduciaire de 1 000,00 € (mille euros).

Art. 13. - Le montant maximum de l'avance à consentir au régisseur est fixé à 2 000 € (deux mille euros). Une avance complémentaire de 50 000 € (cinquante mille euros) peut être allouée en fonction des besoins ponctuels.

Art. 14. - Le régisseur doit verser la totalité des recettes encaissées à la Trésorerie de Lyon Municipale et de la Métropole de Lyon au moins une fois par mois, le dernier jour ouvrable du mois, sur production d'un bulletin sommaire de versement, et lors de sa sortie de fonction. Toutefois, il y aura lieu d'effectuer un versement supplémentaire lorsque le montant de l'encaisse sera atteint. Dans le cas où les recettes sont encaissées par effets bancaires ou postaux, les chèques devront être envoyés régulièrement au centre de traitement des chèques de Créteil.

Les recettes seront constatées par la production d'états mensuels, remis régulièrement à la direction des finances de la Ville ;

Art. 15. - Le régisseur doit exiger un chèque certifié ou un chèque de banque lorsque le montant est supérieur à 1000 euros ;

Art. 16. - Le régisseur aura la charge de produire à M. le Trésorier de Lyon Municipal et de la Métropole de Lyon, au moins une fois par mois, et lors de sa sortie de fonction, les pièces justificatives des règlements : celles-ci seront conformes aux prescriptions relatives aux mandats de paiements ou mémoires acquittés par les parties prenantes. Le renouvellement de l'avance sera fonction du montant des justifications apportées et reconnues valables.

Art. 17. - Le régisseur est assujéti à un cautionnement dont le montant est fixé dans l'acte de nomination selon la réglementation en vigueur.

Art. 18. - Le régisseur pourra percevoir une indemnité de responsabilité fixée, après avis conforme de M. le Trésorier de Lyon Municipal et de la Métropole de Lyon, selon la réglementation en vigueur.

Art. 19. - Le mandataire suppléant pourra bénéficier d'une indemnité de responsabilité pour les périodes où il aura effectivement remplacé le régisseur titulaire, sous réserve qu'une remise de service entre le régisseur titulaire et le mandataire suppléant ait été formalisée.

Art. 20. - Mme l'Adjointe déléguée aux finances et M. le Trésorier de Lyon Municipale et de la Métropole de Lyon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à compter de sa notification à l'intéressé. Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de la décision.

Lyon, le 31 mars 2021

*Pour Le Maire,*  
*L'Adjointe au Maire de Lyon*  
*Déléguée aux Finances et à la*  
*Commande Publique*  
*Audrey HENOCQUE*

**2021/041/2166 - Direction des affaires culturelles - Musée d'histoires et des sociétés de Lyon - Régie d'avances 1, place du petit collège 69005 Lyon - Régie d'avances - Modification de la régie – ajout de la nature de dépense « achats d'hébergements numériques »** (Direction des finances - Service accompagnement et expertise comptable)

Le Maire de la Ville de Lyon

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22 ;

Vu le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu les articles R 1617-1 à R 1617-18 du code général des collectivités territoriales relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux ;

Vu l'arrêté du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents ;

Vu la décision n° 2020/0084/2020 en date du 12 juin 2020 instituant une régie d'avances au Musée d'histoires et des sociétés de Lyon auprès de la direction des affaires culturelles ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2020/5 en date du 4 juillet 2020, autorisant le Maire à créer, modifier ou supprimer des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux en application de l'article L 2122-22 al. 7 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté n° 2020/1400 en date du 14 octobre 2020, donnant délégation du Maire à Madame Audrey Hénochque, adjointe aux finances et à la commande publique, pour la signature des décisions municipales de création de régie ;

Vu l'avis conforme de Monsieur le Trésorier de Lyon Municipale et de la Métropole de Lyon en date du 12 mars 2021.

Décide

Article Premier. - Il est institué une régie d'avances au Musée d'histoires et des sociétés de Lyon auprès de la direction des affaires culturelles.

Art. 2. - La régie est installée Régie d'avances, 1, Place du Petit Collège, 69005 Lyon.

Art. 3. - La régie paye les dépenses suivantes :

Imputation	Désignation	Détails
60622	Carburants	Achats de carburant
60623	Alimentation	Achats de denrées alimentaires
60628	Autres fournitures non stockées	Achats de matériaux et fournitures pour décors des spectacles et la scénographie des expositions et des parcours
60631	Fournitures d'entretien	Achats de produits d'entretien
60632	Fourniture de petit équipement	- Achats de pièces automobiles neuves ou d'occasion chez les garagistes ou collectionneurs particuliers. - Achats de fournitures pour la maintenances et la restauration des voitures de collection en France et à l'étranger
6064	Fournitures administratives	Achats de fournitures administratives et de consommables
6065	Livres, disques, cassettes	Achats d'ouvrages (hors procédures formalisées)
6068	Autres matières et fournitures	- Achats de matériels et de fournitures liées à la programmation des spectacles, exposition, conférences et ateliers pédagogiques - Achats de produits pour les boutiques des musées en France et à l'étranger
611	Contrat de prestations de services	Nettoyage des marionnettes et de leurs habits
61358	Autres locations mobilières	Locations de boîtes postales
6182	Documentation générale et technique administration	Achats de documentation (tous supports : écrits, audio, vidéo)
6185	Frais de colloques et séminaires	Frais d'inscription à des colloques et séminaires organisés en France et à l'étranger lorsque les bons de commandes émis par la Ville de Lyon ne sont pas acceptés
6188	Autres frais divers	Achats de billets d'entrée aux conférences et séminaires en France et à l'étranger auxquels assistent les directeurs des musées et attachés de conservation, en vue des programmations futures d'exposition ou de représentation théâtrale
6228	Diverses rémunérations d'intermédiaires et honoraires	Défraiements des intervenants extérieurs dont les journalistes invités et les intervenants extérieurs mandatés sans contrat d'embauche (déplacement, hébergement, restauration)
6234	Frais de réception	Frais de restaurant (uniquement pour les restaurants situés hors de Lyon et n'acceptant pas les bons de commande émis par la Ville de Lyon)
6241	Transports de biens	Transports de colis

Imputation	Désignation	Détails
6251	Voyages, déplacements et mission	- Remboursements de frais de mission aux agents et salariés (en l'absence d'avance et sur autorisation préalable du régisseur titulaire) - Remboursements de frais de déplacement aux agents et salariés (parking, carburant, autoroute, taxis, transport en commun)
6261	Frais d'affranchissement	- Envois de plis suivis ou en recommandé - Envois par Chronopost
627	Services bancaires et assimilés	Frais bancaires liées aux virements internationaux ou aux paiements CB sur internet dans une devise différente de l'euro.
64131	Rémunération personnel non titulaire	Cachets d'artistes, conférenciers, intervenants et autres prestataires des musées
6475	Médecine du travail, pharmacie	Frais de pharmacie pour les intervenants extérieurs
65818	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires - Autres	Achats d'hébergements numériques
65888	Autres charges diverses de gestion courante	- Remboursements des ateliers et balades urbaines réservé(e)s à l'avance en cas d'annulation par le musée ou de situation grave personnelle du visiteur - Remboursements aux spectateurs en cas d'annulation de spectacles par le musée ou tout autre situation exceptionnelle justifiant un remboursement

Art. 4. - Un compte de dépôt de fonds au Trésor est ouvert au nom du régisseur es qualité auprès de la direction régionale des finances publiques sise 3 rue de la charité 69002 Lyon.

Art. 5. - Les dépenses désignées à l'article 3 sont payées selon les modes de règlement suivants :

- Carte bancaire ;
- Chèque ;
- Numéraire ;
- Virement.

Art. 6. - Le régisseur sera désigné par le Maire de Lyon sur avis conforme de M. le Trésorier de Lyon Municipal et de la Métropole de Lyon.

Art. 7. - L'intervention de mandataires a lieu dans les conditions fixées par leur acte de nomination sur avis conforme de M. le Trésorier de Lyon Municipal et de la Métropole de Lyon.

Art. 8. - Le montant maximum de l'avance à consentir au régisseur est fixé à 8 000,00 € (huit mille euros) portée exceptionnellement à 8 000,00 € (huit mille euros).

Art. 9. - Le régisseur aura la charge de produire à M. le Trésorier de Lyon Municipal et de la Métropole de Lyon, au moins une fois par mois, et lors de sa sortie de fonction, les pièces justificatives des règlements : celles-ci seront conformes aux prescriptions relatives aux mandats de paiements ou mémoires acquittés par les parties prenantes. Le renouvellement de l'avance sera fonction du montant des justifications apportées et reconnues valables.

Art. 10. - Le régisseur n'est pas assujéti à un cautionnement selon la réglementation en vigueur.

Art. 11. - Le régisseur pourra percevoir une indemnité de responsabilité fixée, après avis conforme de M. le Trésorier de Lyon Municipal et de la Métropole de Lyon, selon la réglementation en vigueur.

Art. 12. - Le mandataire suppléant pourra bénéficier d'une indemnité de responsabilité pour les périodes où il aura effectivement remplacé le régisseur titulaire, sous réserve qu'une remise de service entre le régisseur titulaire et le mandataire suppléant ait été formalisée.

Art. 13. - Madame l'Adjointe déléguée aux finances et M. le Trésorier de Lyon Municipale et de la Métropole de Lyon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à compter de sa notification à l'intéressé. Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de la décision.

Lyon, le 31 mars 2021

*Pour Le Maire,*

*L'Adjointe au Maire de Lyon Déléguée aux Finances et à la Commande Publique*  
Audrey HENOCQUE

---

#### **47000-2021-0002 - Arrêté de police municipale pris en application des articles L 2212-1 et L 2212-2 du code général des collectivités territoriales - Plan communal de sauvegarde** (Direction sécurité et prévention)

---

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2212-2, relatif aux pouvoirs de police du maire,

Vu le code de l'environnement, et notamment son article L 125-2 relatif à l'information préventive sur les risques majeurs,

Vu la Loi n° 2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages,

Vu la loi n° 2004-811 modifiée du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile, notamment son article 13 relatif au plan communal de sauvegarde,

Vu le décret n° 2005-1156 du 13 septembre 2005 précisant les modalités d'élaboration de ce plan ;

Vu l'arrêté municipal n° 47000-2009-01 du 27 avril 2009 portant approbation du plan communal de sauvegarde,

Considérant que la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile précise que le plan communal de sauvegarde « est obligatoire dans les communes dotées d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles approuvé ou comprise dans le champ d'application d'un plan particulier d'intervention. »,

Considérant que la commune de Lyon est exposée aux risques majeurs, inondation, mouvement de terrain, industriel, transport de matières dangereuses, rupture de barrage et rentre dans le champ d'application de la loi,

Considérant qu'il convient également d'assurer une réponse aux risques sanitaires et à la menace terroriste,

Considérant qu'il convient d'intégrer ces risques et menaces dans le plan communal de sauvegarde,

Arrête :

Article Premier. - Le plan communal de sauvegarde de la commune (PCS) de Lyon est approuvé par le présent arrêté. Il se substitue au plan communal de sauvegarde visé par l'arrêté 47000-2009-01 du 27 avril 2009.

Art. 2. - Le PCS est consultable à la mairie, direction de la sécurité et de la prévention.

Art. 3. - Le PCS fera l'objet des mises à jour nécessaires à sa bonne application.

Art. 4. - Le présent arrêté sera porté à la connaissance du public par voie d'affichage en mairies et sera publié au bulletin municipal officiel. Il peut faire l'objet d'un recours devant la juridiction administrative dans les deux mois suivant sa publication.

Art. 5. - M. le directeur général des services de la Ville, M. le directeur départemental de la sécurité publique et tous les agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Lyon, le 17 mars 2021

*Pour le Maire de Lyon,  
L'Adjoint délégué à  
La sûreté, la sécurité et la tranquillité,  
Mohamed CHIHI*

---

**2021/005/2098 - Délégations de signatures accordées par M. le Maire de Lyon au personnel municipal en matière comptable et financière** (Direction générale des services - Direction des finances)

---

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), et notamment les articles L 2511-27 dans son 1er alinéa et D 1617-23 ;

Vu l'article 7 du décret n° 2014-90 du 31 janvier 2014 portant application de l'article 2 de la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique ;

Vu la délibération du Conseil municipal numéro 2020/1 du 4 juillet 2020, par laquelle l'assemblée délibérante a élu et installé immédiatement M. Grégory Doucet dans ses fonctions de maire de Lyon ;

Considérant que, afin d'assurer la bonne marche de l'administration communale, il convient de donner délégation de signature en matière financière et comptable au directeur général des services et aux responsables de services communaux ;

Sur proposition de M. le Directeur général des services ;

Arrête

Article Premier. - Délégation permanente est donnée aux personnels figurant au tableau ci-après annexé à l'effet de signer sous la surveillance et la responsabilité du Maire de Lyon, dans son domaine de compétence :

- les bordereaux de dépenses et de recettes sans limitation de montant,
- l'attestation de la conformité et de l'exactitude des faits énoncés par les mémoires, factures et pièces justificatives jointes à l'appui des mandats de paiement et de l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en recouvrement des recettes.
- la signature emportant attestation du service fait des dépenses concernées et attestation du caractère exécutoire des pièces les justifiant.
- la signature emportant attestation du caractère exécutoire des pièces justifiant les recettes concernées et rendant exécutoires les titres de recettes joints au bordereau.

Art. 2. - En cas d'absence ou d'empêchement des personnels figurant au tableau ci-après annexé et de leurs suppléants, délégation permanente est donnée à M. Jérôme Maillard, Directeur général des services de la Ville de Lyon, à l'effet de signer, au nom de M. le Maire de Lyon, tous actes énoncés à l'article 2.

Art. 3. - En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jérôme Maillard, la délégation consentie à l'article 2 du présent arrêté pourra être exercée dans des limites identiques par Mme Catherine Alberti-Jullien, Directrice de la direction des finances ou en son absence par Mme Claire Lemeunier, Secrétaire générale de la Ville de Lyon ou en leur absence par le DGA qui assure l'intérim du DGS.

Art. 4. - Un(e) agent(e) titulaire d'une délégation de signature, que ce soit en qualité de délégataire principal(e) ou de suppléant(e) de ce(tte) dernier(e), lorsqu'il/elle estime se trouver en situation de conflit d'intérêts, en informe sans délai son/sa supérieur(e) hiérarchique par écrit en précisant la teneur des questions pour lesquelles il estime ne pas devoir exercer ses compétences. Lorsque le/la supérieur(e) hiérarchique estime qu'il y a lieu de confier le traitement de l'affaire à une autre personne placée sous son autorité, l'agent(e) dessaisi(e) du dossier ne peut prendre part à aucune réunion ni émettre aucun avis en rapport avec les questions en cause.

Art. 5. - Le Directeur général des services de la commune de Lyon est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise au Trésorier de Lyon Municipale et de Métropole de Lyon. L'arrêté fait l'objet d'une notification au/à la délégataire principal(e) et à son/sa/ses suppléant(e)s, d'une transmission à M. le Préfet du département du Rhône pour contrôle de légalité et d'une publication au bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon.

Art. 6. - Le présent arrêté prendra effet au plus tard à la date de complétude des mesures de publicité lui conférant caractère exécutoire.

Art. 7. - Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir par tout(e) requérant(e) ayant intérêt à agir, devant le tribunal administratif de Lyon sis Palais des Juridictions administratives, 184 rue Duguesclin, 69433 Lyon Cedex 03, Lyon 3e arrondissement, dans un délai maximal de deux mois à compter de la date de complétude des opérations de publicité.

Lyon, le 1er mars 2021

*Le Maire de Lyon,  
Grégory DOUCET*

Périmètre de compétence : Pôle comptable délégation mutualisée								
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Direction générale des services</li> <li>- Direction des finances</li> <li>- Direction du contrôle de gestion</li> <li>- Secrétariat général et missions rattachées</li> <li>- Direction des assemblées</li> <li>- Direction des affaires juridiques</li> <li>- Direction des systèmes d'information et de la transformation numérique</li> <li>- Direction de la commande publique</li> <li>- Direction des assurances</li> <li>- Direction emploi et compétence</li> <li>- Direction de l'administration du personnel (hors paie collective des agents Ville de Lyon)</li> <li>- Direction des relations sociales et de la vie au travail (Hors fournitures courantes des services relevant de la compétence exclusive d'un docteur en médecine)</li> <li>- Direction du pilotage financier et juridique</li> <li>- Direction de la communication et des coopérations internes</li> </ul>								
Direction/délégation d'affectation de l'agent délégataire	Nom	Prénom	Fonction de l'agent délégataire	Suppléance				
				Titulaire	1er suppléant	2ème suppléant	3ème suppléant	4ème suppléant
Pôle comptable délégation mutualisée	Serthelon	Agnès	Responsable du pôle comptable	T				
Direction des finances	Beauchot	Delphine	Directrice de projet DF et coordination ressources		S1			
Direction des finances	Laurent	Isabelle	Adjointe à la directrice des finances			S2		
Direction des finances	Richard	Claire	Adjointe à la directrice des finances				S3	
Direction des finances	Alberti-Jullien	Catherine	Directrice des finances					S4
La délégation accordée est faite pour le titulaire et en cas d'absence de ce dernier pour le suppléant dans l'ordre de priorité énoncée								

Périmètre de compétence : Paie des agents								
- Direction de l'administration du personnel : Paie collective des agents Ville de Lyon relevant de l'arrêté de délégation de signature des ressources humaines								
Direction/délégation d'affectation de l'agent delegataire	Nom	Prénom	Fonction de l'agent delegataire	suppléance				
				Titulaire	1er suppléant	2ème suppléant	3ème suppléant	4ème suppléant
Secrétariat général	Fabre	Vincent	Secrétaire Général Adjoint	T				
Secrétariat général	Lemeunier	Claire	Secrétaire Générale		S1			
La délégation accordée est faite pour le titulaire et en cas d'absence de ce dernier pour le suppléant dans l'ordre de priorité énoncée								

Périmètre de compétence : Pôle comptable cabinet du Maire								
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cabinet du Maire</li> <li>- Direction de la communication externe</li> <li>- Direction événements et animations</li> <li>- Direction des relations internationales</li> </ul>								
Direction/délégation d'affectation de l'agent délégataire Nom	Nom	Prénom	Fonction de l'agent délégataire	Suppléance				
				Titulaire	1er suppléant	2ème suppléant	3ème suppléant	4ème suppléant
Cabinet du Maire	Roche	David	Responsable du pôle comptable	T				
Cabinet du Maire	Burlet	Stéphanie	Directrice de cabinet		S1			
La délégation accordée est faite pour le titulaire et en cas d'absence de ce dernier pour le suppléant dans l'ordre de priorité énoncée								



Périmètre de compétence : Pôle comptable Délégation générale au service au public et à la sécurité								
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Courrier/Lyon en direct</li> <li>- Services des Mairies d'arrondissement</li> <li>- Direction du Cadre de vie</li> <li>- Direction des cimetières</li> <li>- Direction de l'Ecologie Urbaine</li> <li>- Direction de la Supervision globale</li> <li>- Direction de la régulation Urbaine</li> <li>- Direction de la Sécurité et Prévention</li> <li>- Direction de la police municipale</li> </ul>								
Direction/délégation d'affectation de l'agent délégataire	Nom	Prénom	Fonction de l'agent délégataire	Suppléance				
				Titulaire	1er suppléant	2ème suppléant	3ème suppléant	4ème suppléant
Délégation générale au service au public et à la sécurité	Tipa	Annie	Responsable du pôle comptable	T				
Délégation générale au service au public et à la sécurité	De Sousa	Fernando	Responsable administratif et financier		S1			
Délégation générale au service au public et à la sécurité	Dumas	Gratianne	Adjointe au directeur général adjoint			S2		
Délégation générale au service au public et à la sécurité	Pernette-Tixier	Christophe	Directeur général adjoint				S3	
La délégation accordée est faite pour le titulaire et en cas d'absence de ce dernier pour le suppléant dans l'ordre de priorité énoncée								

Périmètre de compétence : pôle comptable délégation générale au affaires sociales, aux sports, à l'éducation et à l'enfance								
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Direction de l'éducation</li> <li>- Direction de l'enfance</li> <li>- Direction des sports</li> <li>- Direction du développement territorial</li> </ul>								
Direction/délégation d'affectation de l'agent délégataire	Nom	Prénom	Fonction de l'agent délégataire	Suppléance				
				Titulaire	1er suppléant	2ème suppléant	3ème suppléant	4ème suppléant
Délégation aux affaires sociales, aux sports, à l'éducation et à l'enfance	Abbachi	Nassima	Responsable du pôle comptable	T				
Délégation aux affaires sociales, aux sports, à l'éducation et à l'enfance	Berthollier	Nathalie	Adjointe à la Directrice générale adjointe		S1			
Délégation aux affaires sociales, aux sports, à l'éducation et à l'enfance	Thomas	Julie	Directrice générale adjointe			S2		
La délégation accordée est faite pour le titulaire et en cas d'absence de ce dernier pour le suppléant dans l'ordre de priorité énoncée								

Périmètre de compétence : Pôle comptable délégation générale à l'urbanisme, à l'immobilier et aux travaux								
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Direction centrale de l'immobilier</li> <li>- Direction de la construction</li> <li>- Direction de la logistique, du garage et des festivités</li> <li>- Direction de l'aménagement urbain</li> <li>- Direction des déplacements urbains</li> <li>- Direction de l'économie, du commerce et de l'artisanat</li> <li>- Direction de l'éclairage urbain</li> <li>- Direction des espaces verts</li> <li>- Mission transition énergétique</li> </ul>								
Direction/délégation d'affectation de l'agent délégataire	Nom	Prénom	Fonction de l'agent délégataire	Suppléance				
				Titulaire	1er suppléant	2ème suppléant	3ème suppléant	4ème suppléant
Délégation générale à l'urbanisme, à l'immobilier et aux travaux	Gonon	Françoise	Responsable du pôle comptable	T				
Délégation générale à l'urbanisme, à l'immobilier et aux travaux	Brun	Adrien	Adjoint au Directeur Général Adjoint		S1			



Direction/délégation d'affectation de l'agent délégataire	Nom	Prénom	Fonction de l'agent délégataire	Suppléance				
				Titulaire	1er suppléant	2ème suppléant	3ème suppléant	4ème suppléant
Délégation générale à l'urbanisme, à l'immobilier et aux travaux	Cerutti	Christiane	Adjointe au Directeur général adjoint Directrice de la Direction centrale de l'immobilier			S2		
Délégation générale à l'urbanisme, à l'immobilier et aux travaux	Huthwohl	Philippe	Directeur général Adjoint				S3	
La délégation accordée est faite pour le titulaire et en cas d'absence de ce dernier pour le suppléant dans l'ordre de priorité énoncée								

Périmètre de compétence : Pôle comptable délégation générale à l'urbanisme, à l'immobilier et aux travaux								
Gestion Technique des bâtiments - Direction gestion technique des bâtiments								
Direction/délégation d'affectation de l'agent délégataire	Nom	Prénom	fonction de l'agent délégataire	Suppléance				
				Titulaire	1er suppléant	2ème suppléant	3ème suppléant	4ème suppléant
Direction gestion technique des bâtiments	Tabone	Marion	Responsable du pôle comptable	T				
Direction gestion technique des bâtiments	Lecornec	Didier	Responsable administratif et financier		S1			
Délégation générale à l'urbanisme, à l'immobilier et aux travaux	Brun	Adrien	Adjoint au Directeur général adjoint			S2		
Délégation générale à l'urbanisme, à l'immobilier et aux travaux	Cerutti	Christiane	Adjointe au Directeur général adjoint Directrice de la direction centrale de l'immobilier				S3	
Délégation générale à l'urbanisme, à l'immobilier et aux travaux	Huthwohl	Philippe	Directeur général adjoint					S4

Périmètre de compétence : Pôle comptable Bibliothèque Municipale de Lyon								
- Bibliothèque Municipale de Lyon								
Direction/délégation d'affectation de l'agent délégataire	Nom	Prénom	Fonction de l'agent délégataire	Suppléance				
				Titulaire	1er suppléant	2ème suppléant	3ème suppléant	4ème suppléant
Bibliothèque municipale	Fray	Philippe	Responsable du pôle comptable	T				
Bibliothèque municipale	De Maximy	Karine	Responsable administratif et financier		S1			
Délégation générale à la culture	Fourneyron	Xavier	Directeur Général Adjoint			S2		
La délégation accordée est faite pour le titulaire et en cas d'absence de ce dernier pour le suppléant dans l'ordre de priorité énoncée								

Périmètre de compétence : Pôle comptable délégation générale à la Culture								
- Direction des affaires culturelles - Musée des beaux-arts - Musée d'art contemporain - Le théâtre des Célestins - L'Orchestre national de Lyon - Le service archéologie - Le Centre d'histoire de la résistance et de la déportation - Les Subsistances - Les archives municipales de Lyon - Université recherche - Les musées d'histoire de Lyon (musée de l'imprimerie et de la communication graphique, musées Gadagne, musée de l'automobile Henri Malartre)								
Direction/délégation d'affectation de l'agent délégataire	Nom	Prénom	Fonction de l'agent délégataire	Suppléance				
				Titulaire	1er suppléant	2ème suppléant	3ème suppléant	4ème suppléant
Délégation générale à la culture	Paolacci	Christel	Responsable du pôle comptable	T				
Délégation générale à la culture	Humbert	Emmanuelle	Responsable administratif et financier		S1			
Délégation générale à la culture	Fourneyron	Xavier	Directeur général adjoint			S2		
La délégation accordée est faite pour le titulaire et en cas d'absence de ce dernier pour le suppléant dans l'ordre de priorité énoncée								

**2021/006/2099 - Délégations de signatures accordées par M. le Maire de Lyon au personnel municipal en matière comptable et financière** (Direction générale des services - Direction des finances)

Le Maire de Lyon,

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), et notamment les articles L 2511-27 dans son 1er alinéa et D1617-23 ;

Vu l'article 7 du décret n° 2014-90 du 31 janvier 2014 portant application de l'article 2 de la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique ;

Vu la délibération du Conseil municipal numéro 2020/1 du 4 juillet 2020, par laquelle l'assemblée délibérante a élu et installé immédiatement Monsieur Grégory Doucet dans ses fonctions de Maire de Lyon ;

Considérant que, afin d'assurer la bonne marche de l'administration communale, il convient de donner délégation de signature en matière financière et comptable au directeur général des services et aux responsables de services communaux ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur général des services ;

Arrête

Article Premier. - Délégation permanente est donnée aux personnels figurant au tableau ci-après annexé à l'effet de signer sous la surveillance et la responsabilité du Maire de Lyon, dans leur domaine de compétence :

- la correspondance courante en matière comptable et financière

Art. 2. - Un(e) agent(e) titulaire d'une délégation de signature, que ce soit en qualité de délégataire principal(e) ou de suppléant(e) de ce(tte) dernier(e), lorsqu'il/elle estime se trouver en situation de conflit d'intérêts, en informe sans délai son/sa supérieur(e) hiérarchique par écrit en précisant la teneur des questions pour lesquelles il estime ne pas devoir exercer ses compétences. Lorsque le/la supérieur(e) hiérarchique estime qu'il y a lieu de confier le traitement de l'affaire à une autre personne placée sous son autorité, l'agent(e) dessaisi(e) du dossier ne peut prendre part à aucune réunion ni émettre aucun avis en rapport avec les questions en cause.

Art. 3. - Le Directeur général des services de la commune de Lyon est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise au Trésorier de Lyon Municipale et de Métropole de Lyon. L'arrêté fait l'objet d'une notification au/à la délégataire principal(e) et à son/sa/ses suppléant(e)s, d'une transmission à M. le Préfet du département du Rhône pour contrôle de légalité et d'une publication au Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon.

Art. 4. - Le présent arrêté prendra effet au plus tard à la date de complétude des mesures de publicité lui conférant caractère exécutoire.

Art. 5. - Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir par tout(e) requérant(e) ayant intérêt à agir, devant le tribunal administratif de Lyon sis Palais des Juridictions administratives, 184 rue Duguesclin, 69433 Lyon Cedex 03, Lyon 3e arrondissement, dans un délai maximal de deux mois à compter de la date de complétude des opérations de publicité.

Lyon, le 1 mars 2021

*Le Maire de Lyon,*  
Grégory DOUCET

Annexe à l'arrêté n° 2021/006/2099

Périmètre de compétence : Direction Générale des services			
Direction/délégation d'affectation de l'agent délégataire	Nom	Prénom	Fonction de l'agent délégataire
Direction générale des services	Maillard	Jérôme	Directeur général des services
Pôle comptable délégation mutualisée	Serthelon	Agnès	Responsable du pôle comptable
Direction des finances	Alberti-Jullien	Catherine	Directrice
Direction des finances	Laurent	Isabelle	Adjointe à la directrice
Direction des finances	Richard	Claire	Adjointe à la directrice

Direction/délégation d'affectation de l'agent délégataire	Nom	Prénom	Fonction de l'agent délégataire
Direction des finances	Fillon	Vincent	Responsable du service expertise financière et financements externes
Direction des finances	Beauchot	Delphine	Directrice de projet DF et coordination ressources

Périmètre de compétence : Secrétariat général, secrétariat général adjoint et missions rattachées			
Direction/délégation d'affectation de l'agent délégataire	Nom	Prénom	Fonction de l'agent délégataire
Pôle comptable délégation mutualisée	Serthelon	Agnès	Responsable du pôle comptable
Secrétariat général	Lemeunier	Claire	Secrétaire générale
Secrétariat général	Fabre	Vincent	Secrétaire général adjoint en charge des ressources humaines
Direction générale des services	Maillard	Jérôme	Directeur général des services
Direction systèmes d'information et télécommunications	Violette	Jean-François	Directeur
Direction systèmes d'information et télécommunications	Malfant	Alain	Responsable du service ressources et relations fournisseurs
Direction des assurances	Chossat	Anne-Laure	Directrice
Emploi et compétences	Gachet	Sylviane	Directrice
Pilotage financier et juridique RH	Bruyas	Christel	Directrice
Administration des personnels	Huynh	My Kiêu	Directrice
Communications et coopérations internes	Kosak	Alexandre	Directeur
Relations sociales et vie au travail	en cours de recrutement		Directeur
Direction des relations sociales et de la vie au travail pour les dépenses relevant de la compétence d'un docteur en médecine	Croidieu	Sophie	Responsable du service médecine préventive
Direction des assemblées	Coutanson	Anne-Laure	Directrice
Direction de la commande publique	Galliano	Denis	Directeur
Direction des affaires juridiques	Gattier	Violaine	Directrice
Mission égalité	Maillard	Jérôme	Directeur général des services

Périmètre de compétence : Cabinet du Maire et services rattachés			
Direction/délégation d'affectation de l'agent délégataire	Nom	Prénom	Fonction de l'agent délégataire
Bureau du cabinet	Roche	David	Responsable du pôle comptable
Direction générale des services	Maillard	Jérôme	Directeur général des services
Bureau du cabinet	Burlet	Stéphanie	Directrice de Cabinet
Bureau du cabinet	Berne	Laurence	Directrice adjointe de Cabinet
Direction de la communication externe	Marin	Guillaume	Directeur
Direction évènements et animations	Pavillard	Julien	Directeur

Périmètre de compétence : Délégation générale au service au public et à la sécurité			
Direction/délégation d'affectation de l'agent délégataire	Nom	Prénom	Fonction de l'agent délégataire
Pôle comptable délégation générale au service au public et à la sécurité	Tipa	Annie	Responsable du pôle comptable
Pôle comptable délégation générale au service au public et à la sécurité	Dumas	Gratianne	Adjointe au Directeur général adjoint directrice du secrétariat général DGSPS
Pôle comptable délégation générale au service au public et à la sécurité	De Sousa	Fernando	Responsable administratif et financier
Pôle comptable délégation générale au service au public et à la sécurité	Pernette-Tixier	Christophe	Directeur général adjoint
Direction générale des services	Maillard	Jérôme	Directeur général des services
Direction/délégation d'affectation de l'agent délégataire	Nom	Prénom	Fonction de l'agent délégataire

Sécurité et prévention	Poulet	Régine	Directrice
Cadre de vie	Coquaz	Jérôme	Directeur
Cimetières	Cornu	Jean-Pierre	Directeur
Direction de l'écologie urbaine	Pamies	Sophie	Directrice
Lyon en direct	Butin	Laure	Directrice
Direction de la Police municipale	Fernandez	Henri	Directeur
Direction de la Régulation urbaine	Verot	Bertrand	Directeur

Périmètre de compétence : Mairies d'arrondissement - Dépenses au budget principal			
Direction/délégation d'affectation de l'agent délégataire	Nom	Prénom	Fonction de l'agent délégataire
Mairie du 1er arrondissement	Burel	Ezéchiél	Directeur Général des Services
Mairie du 2ème arrondissement	Thomas-Chaffange	Céline	Directeur Général des Services
Mairie du 3ème arrondissement	Vaissaud	Virginie	Directeur Général des Services
Mairie du 3ème arrondissement	Beguet	Catherine	Directrice Adjointe
Mairie du 4ème arrondissement	Sacquepée	Céline	Directeur Général des Services
Mairie du 4ème arrondissement	Dafflon	Emilie	Directrice Adjointe
Mairie du 5ème arrondissement	Faure	Gilles	Directeur Général des Services
Mairie du 5ème arrondissement	Perouze	Nathalie	Directrice Adjointe
Mairie du 6ème arrondissement	Weill	Bertrand	Directeur Général des Services
Mairie du 6ème arrondissement	Fenet	Martine	Directrice Adjointe
Mairie du 7ème arrondissement	Rivat	Natacha	Directeur Général des Services
Mairie du 8ème arrondissement	Alkoum	Rahim	Directeur Général des Services
Mairie du 8ème arrondissement	Rudondy	Pierre	Directeur Adjoint
Mairie du 9ème arrondissement	Avril	Anne	Directeur Général des Services
Mairie du 9ème arrondissement	Chazel	Isabelle	Directrice Adjointe

Périmètre de compétence : Délégation aux Affaires Sociales, aux Sports, à l'Education et à l'Enfance			
Direction/délégation d'affectation de l'agent délégataire	Nom	Prénom	Fonction de l'agent délégataire
pôle comptable Délégation aux Affaires Sociales, aux Sports, à l'Education et à l'Enfance	Abbachi	Nassima	Responsable du pôle comptable
Délégation aux Affaires Sociales, aux sports, à l'Education et à l'Enfance	Thomas	Julie	Directrice Générale Adjointe
Direction générale des services	Maillard	Jérôme	Directeur Général des Services
Délégation aux Affaires Sociales, aux sports, à l'Education et à l'Enfance	Berthollier	Nathalie	Adjointe à la Directrice Générale Adjointe
Direction du Développement Territorial	Brenot	Pascal	Directeur
Direction de l'Education	Gaune	Arlette	Directrice
Direction de l'Enfance	Topenot	Claire	Directrice
Direction des Sports	Patris	François	Directeur

Périmètre de compétence : Délégation générale à l'urbanisme, à l'immobilier et aux travaux développement urbain			
Direction/délégation d'affectation de l'agent délégataire	Nom	Prénom	Fonction de l'agent délégataire
Pôle comptable délégation générale à l'urbanisme à l'immobilier et aux travaux	Gonon	Françoise	Responsable du pôle comptable
Délégation Générale à l'Urbanisme à l'Immobilier et aux Travaux	Brun	Adrien	Adjoint au Directeur Général Adjoint
Délégation Générale à l'Urbanisme à l'Immobilier et aux Travaux Direction Centrale de l'Immobilier	Cerutti	Christiane	Adjointe au Directeur Général Adjoint Direction Centrale de l'Immobilier
Délégation Générale à l'Urbanisme à l'Immobilier et aux Travaux	Huthwohl	Philippe	Directeur Général Adjoint
Direction générale des services	Maillard	Jérôme	Directeur général des Services
Direction de l'Aménagement Urbain	Martinent	Frédérique	Directrice
Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat	Léger	Laurence	Directrice
Direction des Déplacements Urbains	Keller-Mayaud	Norbert	Directeur
Halles de Lyon	Gama	Dominique	Directeur
Direction des espaces verts	Magalon	Nicolas	Directeur
Direction de l'éclairage urbain	Marsick	Thierry	Directeur

Périmètre de compétence : Délégation Générale à l'Urbanisme, à l'Immobilier et aux Travaux Immobilier et Travaux			
Direction/délégation d'affectation de l'agent délégataire	Nom	Prénom	Fonction de l'agent délégataire
Pôle comptable délégation générale à l'Immobilier et aux travaux	Gonon	Françoise	Responsable du pôle comptable
Délégation générale à l'urbanisme à l'immobilier et aux travaux	Brun	Adrien	Adjoint au Directeur général adjoint
Délégation générale à l'urbanisme à l'immobilier et aux travaux Direction centrale de l'immobilier	Cerutti	Christiane	Adjointe au Directeur Général Adjoint Directrice de la direction centrale de l'immobilier
Délégation générale à l'urbanisme à l'immobilier et aux travaux	Huthwol	Philippe	Directeur général Adjoint
Direction générale des services	Maillard	Jérôme	Directeur général des services
Direction de la construction	Posé	Alain	Directeur
Direction de la logistique, garage et festivités	Bouchet	Sébastien	Directeur

Périmètre de compétence : Délégation générale à l'urbanisme, à l'immobilier et aux travaux direction gestion technique des bâtiments			
Direction/délégation d'affectation de l'agent délégataire	Nom	Prénom	Fonction de l'agent délégataire
Pôle comptable direction gestion technique des bâtiments	Tabone	Marion	Responsable du pôle comptable
Direction gestion technique des bâtiments	Le Cornec	Didier	Responsable administratif et financier
Délégation générale à l'urbanisme à l'immobilier et aux travaux	Brun	Adrien	Adjoint au Directeur général adjoint
Délégation générale à l'urbanisme à l'immobilier et aux travaux Direction centrale de l'immobilier	Cerutti	Christiane	Adjointe au Directeur général adjoint Directrice de la direction centrale de l'immobilier
Délégation générale à l'urbanisme à l'immobilier et aux travaux	Hutwohl	Philippe	Directeur général adjoint
Direction générale des services	Maillard	Jérôme	Directeur général des services
Direction gestion technique des bâtiments	Boisson	Nausicaa	Directrice

Périmètre de compétence : Délégation générale à l'urbanisme, à l'immobilier et aux travaux Mission transition énergétique			
Direction/délégation d'affectation de l'agent délégataire	Nom	Prénom	Fonction de l'agent délégataire
Délégation générale à l'urbanisme à l'immobilier et aux travaux	Huthwohl	Philippe	Directeur général adjoint
Direction générale des services	Maillard	Jérôme	Directeur général des services
Délégation générale à l'urbanisme à l'immobilier et aux travaux	Brun	Adrien	Adjoint au Directeur général adjoint
Direction centrale de l'immobilier directrice de la direction centrale de l'immobilier	Cerutti	Christiane	Adjointe au Directeur général adjoint

Périmètre de compétence : Délégation Générale à la Culture hors Bibliothèque Municipale			
Direction/délégation d'affectation de l'agent délégataire	Nom	Prénom	Fonction de l'agent délégataire
Pôle comptable délégation générale à la culture	Paolacci	Christel	Responsable du pôle comptable
Délégation générale à la culture	Fourneyron	Xavier	Directeur général adjoint
Direction générale des services	Maillard	Jérôme	Directeur général des services
Direction des affaires culturelles	Humbert	Emmanuelle	Responsable administratif et financier
Service archéologique municipal	Pariante	Anne	Directrice
Théâtre des Célestins	Lenoir	Pierre-Yves	Directeur
Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation	Rive-Dore	Isabelle	Directrice
Musées d'histoire de la Ville de Lyon	De La Selle	Xavier	Directeur
Musée de l'automobile Henri Malartre	Despierres	Clarisse	Directrice
Musée des beaux-arts	Ramond	Sylvie	Directrice
Musée de l'imprimerie et de la communication graphique	Belletante	Joseph	Directeur
Musée d'art contemporain	Bertolotti	Isabelle	Directrice
Orchestre national de Lyon et Auditorium Maurice Ravel	Sam Giau	Aline	Directrice générale
Archives municipales de Lyon	Faivre d'Arcier	Louis	Directeur

Périmètre de compétence : Délégation générale à la culture Bibliothèque municipale de Lyon			
Direction/délégation d'affectation de l'agent délégataire	Nom	Prénom	Fonction de l'agent délégataire
Bibliothèque municipale de Lyon	Fray	Philippe	Responsable du pôle comptable
Bibliothèque municipale de Lyon	De Maximy	Karine	Responsable administratif et financier
Délégation générale à la Culture	Fourneyron	Xavier	Directeur général adjoint
Direction générale des services	Maillard	Jérôme	Directeur général des services
Bibliothèque municipale de Lyon	Galud	Nicolas	Directeur
Bibliothèque municipale de Lyon	Gueze	Jean-Marie	Directeur adjoint

## 2021/007/2100 - Délégations de signatures accordées par M. le Maire de Lyon au personnel municipal en matière comptable et financière (Direction générale des services - Direction des finances)

Le Maire de Lyon,

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), et notamment les articles L 2511-27 dans son 1er alinéa et D 1617-23 ;

Vu l'article 7 du décret n° 2014-90 du 31 janvier 2014 portant application de l'article 2 de la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique ;

Vu la délibération du Conseil municipal numéro 2020/1 du 4 juillet 2020, par laquelle l'assemblée délibérante a élu et installé immédiatement M. Grégory Doucet dans ses fonctions de maire de Lyon ;

Considérant que, afin d'assurer la bonne marche de l'administration communale, il convient de donner délégation de signature en matière financière et comptable au directeur général des services et aux responsables de services communaux ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur général des services ;

Arrête

Article Premier. - Délégation permanente est donnée aux personnels figurant au tableau ci-après annexé à l'effet de signer sous la surveillance et la responsabilité du Maire de Lyon, dans son domaine de compétence et en fonction des seuils indiqués dans l'annexe du présent arrêté :

- les bons de commande émis en exécution des marchés à bons de commande et/ou d'un accord-cadre n'imposant pas une négociation ou une remise en concurrence préalable.

Art. 2. - En cas d'absence ou d'empêchement des personnels figurant au tableau ci-après annexé et de leurs suppléants, délégation permanente est donnée à M. Jérôme Maillard, Directeur général des services de la Ville de Lyon, à l'effet de signer, au nom de M. le Maire de Lyon, tous actes énoncés à l'article 2.

Art. 3. - En cas d'absence ou d'empêchement de M Jérôme Maillard, la délégation consentie à l'article 2 du présent arrêté pourra être exercée dans des limites identiques par Mme Catherine Alberti-Jullien, Directrice de la direction des finances ou en son absence par Mme Claire Lemeunier, secrétaire générale de la Ville de Lyon ou en leur absence par le DGA qui assure l'intérim du DGS.

Art. 4. - Un(e) agent(e) titulaire d'une délégation de signature, que ce soit en qualité de délégataire principal(e) ou de suppléant(e) de ce(tte) dernier(e), lorsqu'il/elle estime se trouver en situation de conflit d'intérêts, en informe sans délai son/sa supérieur(e) hiérarchique par écrit en précisant la teneur des questions pour lesquelles il estime ne pas devoir exercer ses compétences. Lorsque le/la supérieur(e) hiérarchique estime qu'il y a lieu de confier le traitement de l'affaire à une autre personne placée sous son autorité, l'agent(e) dessaisi(e) du dossier ne peut prendre part à aucune réunion ni émettre aucun avis en rapport avec les questions en cause.

Art. 5. - Le Directeur général des services de la commune de Lyon est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise au Trésorier de Lyon Municipale et de Métropole de Lyon. L'arrêté fait l'objet d'une notification au/à la délégataire principal(e) et à son/sa/ses suppléant(e)s, d'une transmission à M. le Préfet du département du Rhône pour contrôle de légalité et d'une publication au bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon.

Art. 6. - Le présent arrêté prendra effet au plus tard à la date de complétude des mesures de publicité lui conférant caractère exécutoire.

Art. 7. - Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir par tout(e) requérant(e) ayant intérêt à agir, devant le tribunal administratif de Lyon sis Palais des juridictions administratives, 184 rue Duguesclin, 69433 Lyon Cedex 03, Lyon 3e arrondissement, dans un délai maximal de deux mois à compter de la date de complétude des opérations de publicité.

Lyon, le 1 mars 2021

*Le Maire de Lyon,*  
Grégory DOUCET

### Annexe à l'arrêté n° 2021/007/2100

Définition des groupes

Type de délégation	Contenu de la délégation
Groupe 1	bon de commande émis en exécution soit d'un marché à bons de commande, soit d'un accord-cadre - montant inférieur à quarante mille (40 000) euros hors taxes
Groupe 2	bon de commande émis en exécution soit d'un marché à bons de commande, soit d'un accord-cadre - montant inférieur à quatre-vingt-dix mille (90 000) euros hors taxes
Groupe 3	bon de commande émis en exécution soit d'un marché à bons de commande, soit d'un accord-cadre - sans limitation de montant
Groupe 4	bon de commande émis en exécution soit d'un marché à bons de commande, soit d'un accord-cadre n'imposant pas une négociation ou une remise en concurrence préalable - montant inférieur à quatre mille (4 000) euros hors taxes en section d'investissement du budget principal de la ville uniquement sur les lignes de crédit dévolues à l'arrondissement
Groupe 5	bon de commande émis en exécution soit d'un marché à bons de commande, soit d'un accord-cadre n'imposant pas une négociation ou une remise en concurrence préalable - montant supérieur à quatre mille (4 000) euros hors taxes et inférieur à quatre-vingt-dix mille (90 000) euros en section d'investissement du budget principal de la ville uniquement sur les lignes de crédit dévolues à l'arrondissement
Groupe 6	bon de commande émis en exécution soit d'un marché à bons de commande, soit d'un accord-cadre n'imposant pas une négociation ou une remise en concurrence préalable - au-delà de quatre-vingt-dix mille (90 000) euros en section d'investissement du budget principal de la ville uniquement sur les lignes de crédit dévolues à l'arrondissement



Périmètre de compétence : Direction générale des services et directions rattachées : direction des finances, direction du Contrôle de Gestion							
Direction/délégation d'affectation de l'agent délégataire	Nom	Prénom	Fonction de l'agent délégataire	Type de délégation accordée (T=titulaire de la délégation; S1 = Suppléant n°1 S2 = Suppléant n°2 S3= Suppléant n°3 S4 = Suppléant n°4 S5 = Suppléant n°5			
				Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
Direction générale des services	Maillard	Jérôme	Directeur général des services	S5	T	T	
Pôle comptable délégation mutualisée	Serthelon	Agnès	Responsable du pôle comptable	T			
Direction des finances	Beauchot	Delphine	Responsable du service projets DF et coordination ressources	S1			
Direction des finances	Laurent	Isabelle	Adjointe à la directrice	S2			
Direction des finances	Richard	Claire	Adjointe à la directrice	S3			
Direction des finances	Alberti-Jullien	Catherine	Directrice	S4			
La délégation accordée est faite pour le titulaire et en cas d'absence de ce dernier pour le suppléant dans l'ordre de priorité énoncée							

Périmètre de compétence : Secrétariat général - directions et missions rattachées : direction des systèmes d'information et de la transformation numérique (DSITN), direction de la commande publique (DCP), direction des affaires juridiques (DAJ), direction des assemblées et direction des assurances - Missions égalité, Gestion relations aux usagers							
Direction/délégation d'affectation de l'agent délégataire	Nom	Prénom	Fonction de l'agent délégataire	Type de délégation accordée (T=titulaire de la délégation; S1 = Suppléant n°1 S2 = Suppléant n°2			
				Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
Pôle comptable délégation mutualisée	Serthelon	Agnès	Responsable du pôle comptable	T			
Secrétariat général	Lemeunier	Claire	Secrétaire générale	S1	T		
Direction Générale des Services	Maillard	Jérôme	Directeur général des services	S2	S1	T	
La délégation accordée est faite pour le titulaire et en cas d'absence de ce dernier pour le suppléant dans l'ordre de priorité énoncée							

Périmètre de compétence : secrétariat Général de la Ville (Hors dépenses relevant d'un docteur en médecine)							
Direction/délégation d'affectation de l'agent délégataire	Nom	Prénom	Fonction de l'agent délégataire	Type de délégation accordée (T=titulaire de la délégation; S1 = Suppléant n°1 S2 = Suppléant n°2			
				Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
Pôle comptable délégation mutualisée	Serthelon	Agnès	Responsable du pôle comptable	T			
Secrétariat général	Fabre	Vincent	Secrétaire général adjoint	S1	T		
Secrétariat général	Lemeunier	Claire	Secrétaire générale	S2	S1		
Direction générale des services	Maillard	Jérôme	Directeur général des services	S3	S2	T	
La délégation accordée est faite pour le titulaire et en cas d'absence de ce dernier pour le suppléant dans l'ordre de priorité énoncée							

Périmètre de compétence : Secrétariat général de la Ville – Relations sociales et vie au travail : dépenses relevant de la compétence d'un docteur en médecine							
Direction/délégation d'affectation de l'agent délégataire	Nom	Prénom	Fonction de l'agent délégataire	Type de délégation accordée (T=titulaire de la délégation; S1 = Suppléant n°1 S2 = Suppléant n°2)			
				Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
Direction des relations sociales et de la vie au travail pour les dépenses relevant de la compétence d'un docteur en médecine	Croidieu	Sophie	Responsable du service médecine préventive	T			
La délégation accordée est faite pour le titulaire et en cas d'absence de ce dernier pour le suppléant dans l'ordre de priorité énoncée							

Périmètre de compétence : Cabinet du Maire et services rattachés							
Direction/délégation d'affectation de l'agent délégataire	Nom	Prénom	Fonction de l'agent délégataire	Type de délégation accordée (T=titulaire de la délégation; S1 = Suppléant n°1 S2 = Suppléant n°2)			
				Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
Bureau du cabinet	Roche	David	Responsable du pôle comptable	T			
Bureau du cabinet	Burlet	Stéphanie	Directrice de cabinet	S1	T		
Direction Générale des services	Maillard	Jérôme	Directeur général des services	S2	S1	T	
La délégation accordée est faite pour le titulaire et en cas d'absence de ce dernier pour le suppléant dans l'ordre de priorité énoncée							

Périmètre de compétence : Délégation générale au service au public et à la sécurité							
Direction/délégation d'affectation de l'agent délégataire	Nom	Prénom	Fonction de l'agent délégataire	Type de délégation accordée (T=titulaire de la délégation; S1 = Suppléant n°1 S2 = Suppléant n°2 S3 = Suppléant n°3 S4 = Suppléant n°4)			
				Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
Pôle comptable délégation générale au service au public et à la sécurité	Tipa	Annie	Responsable du pôle comptable	T			
Délégation générale au service au public et à la sécurité	Dumas	Gratianne	Adjointe au Directeur Général Adjoint	S2	S1		
Pôle comptable délégation générale au service au public et à la sécurité	De Sousa	Fernando	Responsable administratif et financier	S1			
Délégation générale au service au public et à la sécurité	Pernette-Tixier	Christophe	Directeur Général Adjoint	S3	T		
Direction générale des services	Maillard	Jérôme	Directeur Général des Services	S4	S2	T	
La délégation accordée est faite pour le titulaire et en cas d'absence de ce dernier pour le suppléant dans l'ordre de priorité énoncée							

Périmètre de compétence : Délégation aux Affaires Sociales, aux Sports, à l'Education et à l'Enfance							
Direction/délégation d'affectation de l'agent délégataire	Nom	Prénom	Fonction de l'agent délégataire	Type de délégation accordée (T=titulaire de la délégation; S1 = Suppléant n°1 S2 = Suppléant n°2 S3= Suppléant n°3			
				Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
Pôle comptable délégation aux affaires sociales, aux sports, à l'éducation et à l'enfance	Abbachi	Nassima	Responsable du pôle comptable	T			
Délégation aux affaires sociales, aux sports, à l'éducation et à l'enfance	Berthollier	Nathalie	Adjointe à la Directrice générale adjointe	S1			
Délégation aux affaires sociales, aux sports, à l'éducation et à l'enfance	Thomas	Julie	Directrice générale adjointe	S2	T		
Direction générale des services	Maillard	Jérôme	Directeur général des services	S3	S1	T	
La délégation accordée est faite pour le titulaire et en cas d'absence de ce dernier pour le suppléant dans l'ordre de priorité énoncée							

Périmètre de compétence : mairies d'arrondissement - Dépenses au budget principal									
Direction/délégation d'affectation de l'agent délégataire	Nom	Prénom	Fonction de l'agent délégataire	Type de délégation accordée (T=titulaire de la délégation; S1 = Suppléant n°1					
				Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 6
Mairie du 1er arrondissement	Burel	Ezéchiél	Directeur général des services				T		
Mairie du 2ème arrondissement	Thomas-Chaffange	Céline	Directeur général des services				T		
Mairie du 3ème arrondissement	Vaissaud	Virginie	Directeur général des services				T		
Mairie du 3ème arrondissement	Beguet	Catherine	Directeur adjoint				S1		
Mairie du 4ème arrondissement	Sacquépée	Céline	Directeur général des services				T		
Mairie du 4ème arrondissement	Dafflon	Emilie	Directeur adjoint				S1		
Mairie du 5ème arrondissement	Faure	Gilles	Directeur général des services				T		
Mairie du 5ème arrondissement	Perouze	Nathalie	Directeur adjoint				S1		
Mairie du 6ème arrondissement	Weill	Bertrand	Directeur général des services				T		
Mairie du 6ème arrondissement	Fenet	Martine	Directeur adjoint				S1		
Mairie du 7ème arrondissement	Rivat	Natacha	Directeur général des services				T		
Mairie du 8ème arrondissement	Alkoun	Rahim	Directeur général des services				T		
Mairie du 8ème arrondissement	Rudondy	Pierre	Directeur adjoint				S1		
Mairie du 9ème arrondissement	Avril	Anne	Directeur général des services				T		
Mairie du 9ème arrondissement	Chazel	Isabelle	Directeur adjoint				S1		
pôle comptable Délégation Générale au Service au Public et à la Sécurité	Pernette-Tixier	Christophe	Directeur général adjoint					T	
pôle comptable Délégation Générale au Service au Public et à la Sécurité	Dumas	Gratianne	Adjointe au directeur général adjoint Directrice du secrétariat général DGSPS					S1	
Direction générale des services	Maillard	Jérôme	Directeur général des services						T
La délégation accordée est faite pour le titulaire et en cas d'absence de ce dernier pour le suppléant dans l'ordre de priorité énoncée									

Périmètre de compétence : Délégation générale à l'urbanisme, à l'immobilier et aux travaux développement urbain - immobilier et travaux – Mission transition écologique							
Direction/délégation d'affectation de l'agent délégataire	Nom	Prénom	fonction de l'agent délégataire	type de délégation accordée (T=titulaire de la délégation; S1 = Suppléant n°1 S2 = Suppléant n°2 S3 = Suppléant n°3 S4 = Suppléant n°4			
				Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
Pôle comptable délégation générale à l'urbanisme à l'immobilier et aux travaux	Gonon	Françoise	Responsable du pôle comptable	T			
Délégation générale à l'urbanisme à l'immobilier et aux travaux	Brun	Adrien	Adjoint au Directeur général adjoint	S1			
Direction centrale de l'immobilier directrice de la direction centrale de l'immobilier Délégation générale à l'urbanisme à l'immobilier et aux travaux	Cerutti	Christiane	Adjointe au directeur général adjoint Direction de la Direction centrale de l'immobilier	S2			
Délégation générale à l'urbanisme à l'immobilier et aux travaux	Huthwol	Philippe	Directeur général adjoint	S3	T		
Direction générale des services	Maillard	Jérôme	Directeur général des services	S4	S1	T	

Périmètre de compétence : Délégation générale à la culture Bibliothèque municipale de Lyon							
Direction/délégation d'affectation de l'agent délégataire	Nom	Prénom	Fonction de l'agent délégataire	Type de délégation accordée (T=titulaire de la délégation; S1 = Suppléant n°1 S2 = Suppléant n°2 S3= Suppléant n°3			
				Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
Bibliothèque municipale de Lyon	Fray	Philippe	Responsable du pôle comptable	T			
Bibliothèque municipale de Lyon	De Maximy	Karine	Responsable administratif et financier	S1			
Délégation générale à la culture	Fourneyron	Xavier	Directeur général adjoint	S2	T		
Direction générale des services	Maillard	Jérôme	Directeur général des services	S3	S1	T	
La délégation accordée est faite pour le titulaire et en cas d'absence de ce dernier pour le suppléant dans l'ordre de priorité énoncée							

---

**2021/2341 - Délégation de signature accordée par M. le Maire de la Ville de Lyon** (Secrétariat général de la Ville de Lyon - Direction des assemblées)

---

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment, ses articles L 2122-18, L 2122-19 et L 2511-27 ;

Vu l'article 7 du décret n° 2014-90 du 31 janvier 2014 portant application de l'article 2 de la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique ;

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 4 juillet 2020 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du Maire et des Adjointes ;

Vu les délibérations n° 2020/59 et 2020/60 du Conseil municipal du 30 juillet 2020 donnant délégation d'attributions au Maire ;

Vu l'arrêté n° 2020/1400 du 14 octobre 2020 portant délégation à mesdames et messieurs les Adjointes et à des Conseillers municipaux ;

Vu les arrêtés en vigueur donnant délégation de signature au personnel de la Ville de Lyon ;

Considérant que le maire peut donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature au directeur général des services, aux directeurs généraux adjoints et aux responsables de services communaux ;

Considérant que le volume des affaires traitées par la Ville de Lyon nécessite, dans le souci de garantir la continuité de l'institution, d'accorder une délégation de signature à des personnels en situation d'autorité ;

Arrête

Article Premier. - Délégation permanente est donnée à M. Jérôme Maillard, Directeur général des services, à l'effet de signer, au nom de M. le Maire, tous actes, arrêtés, décisions, conventions, courriers relatifs à la gestion de la Ville de Lyon :

- à l'exclusion de ceux relevant des délégations de signature données aux Adjointes et Conseillers délégués, sauf en cas d'absence ou d'empêchement de ces derniers ;

- étant précisé que cette délégation s'applique également dans les domaines faisant l'objet de délégations de signature au personnel de la Ville de Lyon en cas d'absence ou d'empêchement de ces derniers.

Art. 2. - En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jérôme Maillard, la délégation consentie à l'article 1er du présent arrêté pourra être exercée dans des limites identiques et par ordre de priorité par :

- M. Christophe Pernet-Tixier, Directeur général adjoint ;

- Mme Claire Lemeunier, Secrétaire générale de la Ville ;

- Mme Julie Thomas, Directrice générale adjointe ;

- M. Philippe Huthwohl, Directeur général adjoint ;

- M. Xavier Fourneyron, Directeur général adjoint ;

- M. Vincent Fabre, Secrétaire général adjoint de la Ville ;

- Mme Gratiannie Dumas, Adjointe au Directeur général adjoint ;

- Mme Nathalie Berthollier, Adjointe à la Directrice générale adjointe ;

- Mme Christiane Cerutti, Adjointe au Directeur général adjoint ;

- M. Adrien Brun, Adjoint au Directeur général adjoint.

Art. 3. - En application de l'article 7 du décret n° 2014-90 du 31 janvier 2014 portant application de l'article 2 de la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique, lorsqu'un agent de la Ville, titulaire d'une délégation de signature, estime se trouver en situation de conflit d'intérêts, il en informe, sans délai et par écrit, son supérieur hiérarchique en précisant la teneur des questions pour lesquelles il estime ne pas devoir exercer ses compétences.

Lorsque le supérieur hiérarchique estime qu'il y a lieu de confier le traitement de l'affaire à une autre personne placée sous son autorité, la personne dessaisie du dossier ne peut prendre part à aucune réunion ni émettre aucun avis en rapport avec les questions en cause.

Art. 4. - Le présent arrêté sera applicable dès qu'il aura été procédé à sa publication et à sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Art. 5. - M. le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Tout recours contre le présent arrêté doit être formulé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa date d'affichage. Lyon, le 8 avril 2021

*Le Maire de Lyon,*  
Grégory DOUCET

---

**2021/2338 - Délégations de signature temporaires – Période du 12 avril 2021 au 25 avril 2021 inclus** (Secrétariat général de la Ville de Lyon - Direction des assemblées)

---

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2122-18, L 2122-19 et L 2511-27 ;

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 4 juillet 2020 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du maire et des adjointes ;

Vu l'arrêté n° 2020/1400 de monsieur le maire de Lyon en date du 14 octobre 2020 donnant délégation aux adjointes et à des conseillers municipaux ;

Considérant que le maire peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses pouvoirs propres ou des attributions qui lui sont confiées par délibération du Conseil municipal, à un ou plusieurs de ses adjointes et à des membres du Conseil municipal ;

Considérant que le maire peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, donner par arrêté, délégation de signature au directeur général des services, aux directeurs généraux adjoints des services et aux responsables de services communaux ;

Considérant que les nécessités de continuité du service imposent qu'en l'absence de certains adjointes ou conseillers délégués, du 12 avril 2021 au 25 avril 2021 inclus, la signature des actes soit assurée ;

Arrête

Article Premier. - Pour remplacer les élus absents du 12 avril 2021 au 18 avril 2021 inclus, madame Audrey Hénocque, 1ère adjointe au maire de Lyon, est autorisée à signer tout acte, convention, courrier et plus généralement tous documents relatifs aux matières qui leur ont été déléguées.

Art. 2. - Pour remplacer les élus absents du 19 avril 2021 au 25 avril 2021 inclus, monsieur Valentin Lungenstrass, 10ème adjoint au maire de Lyon, est autorisé à signer tout acte, convention, courrier et plus généralement tous documents relatifs aux matières qui leur ont été déléguées.

Art. 3. - Le présent arrêté prendra effet après affichage et transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Art. 4. - Monsieur le directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Tout recours contre le présent arrêté doit être formulé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa date d'affichage.  
Lyon, le 8 avril 2021

Le Maire de Lyon,  
Grégory DOUCET

**Modification au règlement général de la circulation - Arrêtés permanents** (Délégation générale au développement urbain - Direction des déplacements urbains)

Numéro d'arrêté	Titre de l'arrêté	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataire	Date d'effet
2021RP39058	<b>Interdiction d'arrêt 111 Rue Tronchet Lyon 6 (stationnement)</b>	"L'arrêt et le stationnement des véhicules sont interdits à l'est du n° 111 Rue Tronchet(6) sur le côté nord, sur un emplacement de 10 mètres, à 7 mètres à l'ouest de l'intersection avec le Boulevard des Belges(6). Toutefois ces dispositions ne s'appliquent pas aux véhicules de transport collectif de personnes à mobilité réduite, aux taxis dans le cadre de leur mission de transport sanitaire et aux véhicules affectés au transport sanitaire par ambulance ou par véhicules sanitaires légers. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate."	09/04/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2020RP38406	<b>Abrogation - Réglementation d'arrêt sur Place du Griffon Lyon 1 (stationnement)</b>	L'arrêté 2009RP01292 du 29/04/2011, portant sur la mesure - réglementation d'arrêt est abrogé.	09/04/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2020RP38414	<b>Stationnement réservé cycles 1 Place du Griffon Lyon 1 (stationnement)</b>	"Les cycles ont un emplacement de stationnement réservé Place du Griffon(1), côté sud, à partir d'un point situé à l'ouest du N°1 Place du Griffon(1) et sur un emplacement de 10 mètres vers l'ouest. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R. 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate."	09/04/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO

Le registre des arrêtés est consultable sur simple demande à la Ville de Lyon - Direction de la Mobilité Urbaine - 198, avenue Jean Jaurès - 69007- Les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Tout recours contre lesdits arrêtés doit être formé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à compter de la date de parution du présent Bulletin municipal officiel (BMO) de la Ville de Lyon.

**Réglementation provisoire du stationnement des véhicules et de la circulation des véhicules et des piétons** (Direction de la régulation urbaine - Service occupation temporaire de l'espace public)

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3146	Entreprise Sols Confluence	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue de Bonnel</b>	sur 20 m, de part et d'autre de la rue Garibaldi	A partir du mercredi 31 mars 2021 jusqu'au mercredi 7 avril 2021
				<b>Rue Paul Bert</b>		
				<b>Rue Docteur Bouchut</b>		
				<b>Rue Garibaldi</b>		
3147	Entreprise Gauthier et services	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Quai Tilsitt</b>	sur 15 m, au droit du n° 26	A partir du lundi 5 avril 2021 jusqu'au lundi 19 avril 2021
3148	Monsieur Thomas Belmonte	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Quai Docteur Gailleton</b>	sur 10 m, au droit du n° 32	A partir du lundi 5 avril 2021 jusqu'au mercredi 5 mai 2021
3149	Entreprise Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de Enedis	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Cours Charlemagne</b>	entre le n° 72 et le n° 80	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021
3150	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de Dalkias	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18	<b>Avenue Lacassagne</b>	entre la rue Pascal et la rue Montaigne	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au mercredi 7 avril 2021, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au mercredi 7 avril 2021
3151	Entreprise Sogea Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de pavage	le stationnement et l'accès des véhicules du demandeur seront autorisés	<b>Rue Mercière</b>	sur 50 m, au droit du magasin Yaya, en face du n° 45 rue de Brest	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021
3152	Entreprise Di environnement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Stella</b>	côté impair, sur 5 m au droit du n° 7	A partir du lundi 5 avril 2021 jusqu'au vendredi 30 avril 2021
3153	Entreprise Colas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Cours Docteur Long</b>	entre le n° 136 et la rue Sainte Marie	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au vendredi 9 avril 2021, de 7h à 16h30
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	<b>Rue Sainte Marie</b>	entre le n° 7 et le n° 18	
				<b>Cours Docteur Long</b>	entre le n° 136 et la rue Sainte Marie	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Sainte Marie</b>	entre le n° 7 et le n° 18	
				<b>Cours Docteur Long</b>	des deux côtés, entre le n° 136 et la rue Sainte Marie	
			<b>Rue Sainte Marie</b>	des deux côtés, entre le n° 7 et le n° 18		



Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3154	Entreprise Cym toiture	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Verlet Hanus</b>	côté impair, sur 10 m au droit du n° 3	A partir du lundi 5 avril 2021 jusqu'au dimanche 2 mai 2021
3155	Entreprise Jean Lefebvre	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie pour le compte de la SPL	la circulation des véhicules sera interdite	<b>Boulevard Marius Vivier Merle</b>	sur le pôle Bus dans le sens Sud/Nord, entre la rue de Bonnel et le boulevard Eugène Deruelle	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au vendredi 31 décembre 2021
			les véhicules de livraison et les riverains auront l'autorisation de tourner à droite	<b>Cours Lafayette</b>	au droit du Boulevard Marius Vivier Merle	
3156	Entreprise Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type "KR11"	<b>Rue Docteur Edmond Locard</b>	entre l'avenue du Point du Jour et le n° 43, par tronçons successifs, lors des phases de terrassement et d'activité de l'entreprise	A partir du jeudi 1 avril 2021 jusqu'au vendredi 14 mai 2021
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier		entre l'avenue du Point du Jour et le n° 43	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée entre l'avenue du Point du Jour et le n° 43	
3157	Entreprise Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type "KR11"	<b>Rue Docteur Edmond Locard</b>	entre la rue sœur Janin et le n° 84, par tronçons successifs, lors des phases de terrassement et d'activité de l'entreprise	A partir du samedi 3 avril 2021 jusqu'au vendredi 14 mai 2021
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue Soeur Janin</b>	entre la rue Docteur Edmond Locard et le n° 40, contre-allée comprise	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue Docteur Edmond Locard</b>	entre la rue sœur Janin et le n° 84	
				<b>Rue Soeur Janin</b>	des deux côtés de la chaussée entre la rue Docteur Edmond Locard et le n° 40, contre-allée comprise	
				<b>Rue Docteur Edmond Locard</b>	des deux côtés de la chaussée entre la rue sœur Janin et le n° 84	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3158	Entreprise Seetp Robinet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de pose de réseaux télécom	la piste cyclable ne devra en aucun cas être barrée ou réduite	<b>Quai Maréchal Joffre</b>	trottoir Ouest, sur 10 m au droit du Pont Kitchenner Marchand	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021, de 7h30 à 17h
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur trottoir			
			Un cheminement piéton d'une largeur minimum de 1,40 m devra être maintenu en permanence			
3159	Entreprise Sobecca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type "KR11"	<b>Rue Docteur Edmond Locard</b>	entre la rue sœur Janin et le n° 84, par tronçons successifs, lors des phases de terrassement et d'activité de l'entreprise	A partir du mercredi 31 mars 2021 jusqu'au vendredi 2 avril 2021
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue Soeur Janin</b>	entre la rue Docteur Edmond Locard et le n° 40, contre-allée comprise	
				<b>Rue Docteur Edmond Locard</b>	des deux côtés de la chaussée entre la rue Docteur Edmond Locard et le n° 40, contre-allée comprise	
3160	Entreprise Mtp Energie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau de Enedis	la circulation des piétons sera maintenue en permanence au droit de la fouille	<b>Avenue Sidoine Apollinaire</b>	trottoir Est, au droit du n° 93	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021, de 8h à 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		au droit du n° 93	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		côté pair, sur 20 m au droit du n° 76	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3161	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18	<b>Rue du Trois Septembre 1944</b>	entre le n° 4 et le n° 12	A partir du mardi 6 avril 2021, 7h, jusqu'au vendredi 16 avril 2021, 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 4 et le n° 12	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3162	Entreprise la Pharmacie des Terreaux	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de tests Covid antigéniques	l'installation d'un barnum et la création de files d'attente seront autorisées du mardi au vendredi	<b>Place des Terreaux</b>	au droit du n° 9	A partir du jeudi 1 avril 2021 jusqu'au vendredi 30 avril 2021, de 9h à 18h
3163	Entreprises Duc Preneuf / Id Verde	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances à l'aide d'une grue automotrice	la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage (la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Duc et Preneuf)	<b>Rue Joannès Carret</b>	trottoir Est, sur 30 m au Nord de la rue Plasson et Chaize	Le mardi 6 avril 2021, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 30 m, au Nord de la rue Plasson et Chaize	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, sur 30 m au Nord de la rue Plasson et Chaize	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3164	Entreprise Rampa	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau de défense incendie	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue du Président Edouard Hériot</b>	sur le trottoir situé à l'angle Nord avec la rue du Bât d'Argent	A partir du lundi 5 avril 2021 jusqu'au jeudi 15 avril 2021, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		dans le carrefour avec la rue du Bât d'Argent	
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé		sur la zone de desserte située au droit du n° 9	
3165	Entreprise Mgb	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Ferrandière</b>	entre la rue Président Carnot et le quai Jules Courmont	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au jeudi 8 avril 2021, de 7h30 à 16h30
				<b>Rue Sainte Hélène</b>	entre la rue de la Charité et la rue Auguste Comte	
			la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue Ferrandière</b>	entre la rue Président Carnot et le quai Jules Courmont	
				<b>Rue Sainte Hélène</b>	entre la rue de la Charité et la rue Auguste Comte	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Ferrandière</b>	côté impair, entre la rue Président Carnot et le quai Jules Courmont	
				<b>Rue Sainte Hélène</b>	côté pair, entre le n° 28 et la rue Auguste Comte	
3166	Entreprise Slpib	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Chaponnay</b>	côté impair, sur 10 m au droit du n° 111	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au jeudi 6 mai 2021

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3167	Entreprise Ecodivers cité	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Tupin</b>	côté impair, sur 10 m entre la rue du Président Edouard Herriot et la rue des 4 Chapeaux (sur emplacement de desserte)	Le mardi 6 avril 2021
3168	Entreprise Sbcm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue des Tables Claudiennes</b>	sur 10 m au droit du n° 32	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au jeudi 6 mai 2021
3169	Entreprise Slpib	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une base-vie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Quai Jean Moulin</b>	sur 10 m au droit du n° 9	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au jeudi 6 mai 2021
3170	Entreprise Ballada	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue d'Alsace Lorraine</b>	sur la zone de desserte située au droit du n° 15	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au lundi 12 avril 2021
3171	Entreprise Rampa Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte du service hydrants de la Métropole de Lyon	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de Brest</b>	sur 20 m, au droit du n° 9	A partir du lundi 5 avril 2021 jusqu'au jeudi 15 avril 2021
3172	Entreprise Egm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le passage de véhicules lourds	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue des Pierres Plantées</b>	sur la zone de desserte située en face du n° 9	Le mardi 6 avril 2021, de 7h à 19h
3173	Entreprise Gcc	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de Unibail centre commercial Part Dieu	la circulation des véhicules sera interdite	<b>Tunnel Brotteaux Servient</b>		A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au samedi 17 avril 2021, de 0h30 à 5h
				<b>Rue Servient</b>	entre le boulevard Marius Vivier Merle et la rue Garibaldi	
3174	Entreprise Emini Sarl	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage à l'aide d'un camion bras	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Girié</b>	trottoir impair, sur 20 m au droit du n° 5	Le mardi 6 avril 2021, de 7h à 12h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 20 m au droit du n° 5	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 20 m au droit du n° 5	
3175	Entreprise Ses Étanchéité	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de levage	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Rabelais</b>	trottoir impair, sur 30 m à l'Ouest de la rue Dugesclin	Le mardi 6 avril 2021, de 12h à 16h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Dugesclin et la rue de Créqui	
			la circulation des véhicules sera interdite			
3176	Entreprise Nuits de Fourvière	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'édition 2021 des Nuits de Fourvière	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de l'Antiquaille</b>	sur les emplacements en épi situés entre la place de l'Antiquaille et la rue Pierre Marion	Le lundi 19 avril 2021, de 8h à 18h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3177	Entreprise Hera	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer une opération de curage d'égouts	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Burdeau</b>	sur 15 m au droit du n° 39	Le mardi 6 avril 2021, de 7h à 17h
3178	Entreprise Blanchet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	la circulation des riverains s'effectuera à double sens la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue Sainte Hélène</b>	entre la rue de la Charité et la rue Auguste Comte	Le mardi 6 avril 2021, de 6h30 à 7h30
3179	Entreprise Le Ny	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Place Saint Paul</b>	sur deux emplacements de stationnement situés au droit du n° 8	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au jeudi 6 mai 2021
3180	Entreprise Ettp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau GRDF	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier la circulation sur la bande cyclable sera interrompue la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h le stationnement des véhicules sera interdit gênant un cheminement piétons sera maintenu en permanence au droit de la fouille	<b>Rue de la Madeleine</b>	sur 20 m au droit du n° 19 bande cyclable sens Sud/Nord, sur 20 m au droit du n° 19 sur 20 m au droit du n° 19 côté impair, sur 20 m au droit du n° 19 trottoir Est, sur 20 m au droit du n° 19	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au vendredi 9 avril 2021, de 7h à 17h
3181	Entreprise Abm Assainissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer une maintenance de bâtiment	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Coysevox</b>	au droit du n° 2	Le jeudi 8 avril 2021, de 7h30 à 17h30
3182	Entreprise Citiz	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Royale</b>	au droit du n° 21, lors de la phase de présence de la benne du demandeur sur 15 m au droit du n° 21	Le lundi 12 avril 2021, de 7h à 19h
3183	Entreprise Htp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer une opération de nettoyage de tags	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Jean Baptiste Say</b> <b>Rue des Fantasques</b>	côté impair, entre la rue du Bon Pasteur et la rue Pouteau sur 15 m, côté impair, au Sud de la rue Adami	A partir du mercredi 14 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021, de 7h à 17h A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au jeudi 8 avril 2021, de 7h à 17h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3184	Entreprise Dim's Home	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue des Remparts d'Ainay</b>	sur 4 m, au droit du n° 9	A partir du vendredi 30 avril 2021 jusqu'au jeudi 30 septembre 2021
3185	Entreprise Healthy Living	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Denuzière</b>	sur 6 m, au droit du n° 57	
3186	Entreprise Nose	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Vaubecour</b>	sur 6 m, au droit du n° 8	A partir du vendredi 30 avril 2021 jusqu'au jeudi 30 septembre 2021
3187	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement Enedis	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Pailleron</b>	entre la rue du Mail et l'emprise de chantier	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au mercredi 28 avril 2021, de 8h à 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Grande Rue de la Croix Rousse</b>	au carrefour avec la rue Pailleron	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021
			la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue Pailleron</b>	partie comprise entre la Grande Rue de la Croix Rousse et la rue du Mail	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au mercredi 28 avril 2021, de 8h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Grande rue de la Croix Rousse</b>	côté pair Est, entre la rue Pailleron et le n° 56	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021
				<b>Rue Pailleron</b>	côté impair Sud, entre la Grande Rue de la Croix Rousse et la rue du Mail	
3188	Entreprise Lyde construction	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Cuvier</b>	sur 10 m, au droit de l'immeuble situé au n° 13 (hors terrasses de restaurations)	A partir du vendredi 2 avril 2021 jusqu'au mardi 13 avril 2021
3189	Entreprise Chazal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de plantations d'arbres	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Denfert Rochereau</b>	côté pair Sud, entre le n° 74 - 76 et le boulevard des Canuts	A partir du mercredi 7 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3190	Entreprise le Cardiff	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Vaubecour</b>	côté impair, sur 8 m au droit du n° 13	A partir du vendredi 30 avril 2021 jusqu'au jeudi 30 septembre 2021
3191	Entreprise Salon de Thé Xing Cha	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue des Remparts d'Ainay</b>	côté impair, sur 5 m au droit du n° 9	A partir du vendredi 30 avril 2021 jusqu'au jeudi 30 septembre 2021

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3192	Entreprise Sogea Lyon entretien	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau d'eau	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Eugène Pons</b>	trottoir pair, sur 20 m au droit de l'immeuble situé au n° 32	Le lundi 12 avril 2021, de 8h à 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type "KR11"		entre la rue des Trois Enfants et le n° 47	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, entre la rue des Trois Enfants et le n° 41	
3193	Entreprise Renofors France	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Grande Rue de la Croix Rousse</b>	sur 12 m, au droit de l'immeuble situé au n° 39	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au mardi 11 mai 2021
3194	Entreprise Salon de thé Xing Cha	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue d'Auvergne</b>	côté pair, sur 5 m au droit du n° 14	A partir du vendredi 30 avril 2021 jusqu'au jeudi 30 septembre 2021
3195	Entreprise Sarl décovimo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage à l'aide d'un camion bras de grue	la circulation des piétons sera interdite	<b>Quai Docteur Gailleton</b>	sur 20 m, au droit du n° 34	Le mardi 6 avril 2021, de 7h à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3196	Entreprise Sena	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Germain David</b>	sur 30 m, au droit du n° 25	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au dimanche 5 septembre 2021



Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3197	Entreprise Seetp robinet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réseaux télécom	la circulation des véhicules et des cycles ne devra en aucun cas être interrompue ou réduite	<b>Cours Charlemagne</b>	côté pair, sur 10 m au droit du n° 100	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021, de 7h30 à 17h
				<b>Rue Claudius Collonge</b>	côté impair, sur 10 m au Nord de la rue Dugas Montbel	
				<b>Cours Charlemagne</b>	côté pair, sur 10 m entre le n° 28 et le cours Suchet	
					côté pair, sur 10 m entre le n° 58 et le n° 60	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Cours Charlemagne</b>	côté pair, sur 10 m entre le n° 28 et le cours Suchet	
					côté pair, sur 10 m entre le n° 58 et le n° 60	
				<b>Rue Claudius Collonge</b>	côté pair, sur 10 m au droit du n° 100	
			un cheminement piéton d'une largeur minimum de 1,40 m devra être maintenu en permanence	<b>Cours Charlemagne</b>	côté impair, sur 10 m au Nord de la rue Dugas Montbel	
					côté pair, sur 10 m entre le n° 28 et le cours Suchet	
				<b>Rue Claudius Collonge</b>	côté pair, sur 10 m entre le n° 58 et le n° 60	
côté pair, sur 10 m au droit du n° 100						
<b>Rue Claudius Collonge</b>	côté impair, sur 10 m au Nord de la rue Dugas Montbel					
3198	Entreprise Cluzel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de Seigné</b>	côté impair, sur 5 m au droit du n° 3/5	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au mercredi 21 avril 2021
3199	Entreprise Couleurs avenir	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Paul Bert</b>	côté impair, sur 10 m au droit du n° 19	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au mercredi 21 avril 2021
3200	Entreprise Bâtiment et génie civil	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue des Remparts d'Ainay</b>	côté pair, sur 5 m au droit du n° 24	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au mardi 20 avril 2021
3201	Entreprise les Maçons de l'industrie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue des Quatre Cha-peaux</b>	côté pair, sur 10 m en face du n° 1	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au jeudi 6 mai 2021

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3202	Entreprise Essence ciel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	<b>Route de Genas</b>	sur 30 m, au droit du n° 44	Le mercredi 7 avril 2021, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			Le mercredi 7 avril 2021
3203	Entreprise Colas Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue du Lac</b>	entre la rue des Rancy et la rue du Pensionnat	A partir du mercredi 7 avril 2021 jusqu'au mardi 13 avril 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, entre la rue des Rancy et la rue du Pensionnat	
3204	Entreprise Technivap	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage pour le compte de Mc Donald's	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	<b>Rue de la République</b>	sur 15 m, au droit du n° 68	Le mercredi 7 avril 2021, de 23h30 à 7h
3205	Entreprise Sarl Ferreol	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réparation de conduite gaz	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Cours Suchet</b>	côté pair, sur 15 m au droit du n° 14	A partir du mercredi 7 avril 2021 jusqu'au mercredi 28 avril 2021, de 7h30 à 16h30
			Un cheminement piéton d'une largeur minimum de 1,40 m devra être maintenu en permanence			
3206	Entreprise Lyonex	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue des Rancy</b>	côté pair, sur 10 m au droit du n° 36	Le mercredi 7 avril 2021
3207	Entreprise Terideal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de trottoir suite à la construction d'un bâtiment	la circulation des véhicules 2 Roues sera interrompue sur la bande cyclable	<b>Rue Antoine Lumière</b>	sens Nord/Sud, entre le n° 22 et la rue St Mathieu	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au jeudi 15 avril 2021
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier		entre le n° 22 et la rue St Mathieu	
			la continuité du cheminement piétons sera maintenue en permanence au droit de l'emprise de chantier		trottoir Ouest, entre le n° 22 et la rue St Mathieu	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		entre le n° 22 et la rue St Mathieu	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, entre le n° 22 et la rue St Mathieu	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3208	Entreprise Colas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Paul Bert</b>	entre le Boulevard Marius Vivier Merle et la rue Général Mouton Duvernet	A partir du jeudi 8 avril 2021 jusqu'au vendredi 9 avril 2021, de 7h30 à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite pour les VL		sens Ouest/Est, entre le Boulevard Marius Vivier Merle et la rue Général Mouton Duvernet	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 30 m, face au n° 205	
3209	Entreprise Jean Rivière	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la mise en place d'une emprise de chantier sera autorisée	<b>Rue de la Bombarde</b>	sur 8 m au droit du n° 16, zone de desserte comprise	A partir du vendredi 2 avril 2021 jusqu'au dimanche 2 mai 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3210	Entreprise Rodrigues	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Neyret</b>	sur 3 emplacements de stationnement en épi situés en face des n° 15/17	A partir du vendredi 2 avril 2021 jusqu'au dimanche 2 mai 2021
3211	Entreprise Egm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Smith</b>	sur 30 m, au droit du n° 54	A partir du jeudi 8 avril 2021, 20h, jusqu'au vendredi 9 avril 2021, 6h
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Casimir Perier et le cours Bayard	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 30 m, au droit du n° 54	
3212	Entreprise Mercier Lavault	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'un camion équipé d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage et sera gérée par du personnel de l'entreprise	<b>Boulevard des Brotteaux</b>	au droit de l'immeuble situé au n° 34	Le vendredi 9 avril 2021
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé		sur trottoir au droit de l'immeuble situé au n° 34	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 15 m, au droit de l'immeuble situé au n° 32-34	
3213	Entreprise Eurovia Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de chaussée	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Henri Gorjus</b>	partie comprise entre la rue Henri Chevalier et la rue Clos Savaron	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3214	Entreprises Eurovia Lyon et Sogea Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de chaussée	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Janin</b>	entre la rue de Belfort et la Grande Rue de la Croix Rousse	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021
			la circulation des véhicules sera interdite	<b>Grande Rue de la Croix Rousse</b>	entre la place Joannes Ambre et la rue Pailleron	
			la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue Janin</b>	entre la rue de Belfort et la Grande Rue de la Croix Rousse	
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	<b>Place Joannes Ambre</b>		
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Grande Rue de la Croix Rousse</b>	côté impair Ouest, entre la place Joannes Ambre et la rue Pailleron	
			les véhicules circulant dans le sens Ouest/Est devront marquer l'arrêt de sécurité "STOP"	<b>Rue Janin</b>	au débouché sur la rue de Belfort	
3215	Entreprise Rampa	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de remplacement de poteau incendie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Baraban</b>	sur 20 m, au droit du n° 67	A partir du samedi 3 avril 2021 jusqu'au vendredi 9 avril 2021
				<b>Rue Bonnard</b>	sur 20 m, au droit du n° 1	
				<b>Rue Professeur Florence</b>	entre le n° 15 et le n° 19	
				<b>Rue Henri Germain</b>	sur 20 m, au droit du n° 19	
3216	Entreprise Grajon Frères	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue des Remparts d'Ainay</b>	côté pair, sur 15 m au droit du n° 22	A partir du vendredi 9 avril 2021 jusqu'au dimanche 9 mai 2021
3217	Entreprise Valentin	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de construction	la circulation des piétons sera interdite sauf accès chantier et riverains de part et d'autre de l'emprise	<b>Rue Berthe Morisot</b>	trottoir Est et trottoir Ouest, entre la rue Rosa Bonheur et la rue Professeur Ranvier	A partir du lundi 5 avril 2021 jusqu'au mardi 5 avril 2022
			la circulation des véhicules sera interdite sauf un double sens pour les riverains de part et d'autre de l'emprise de chantier		entre la rue Rosa Bonheur et la rue Professeur Ranvier	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre les mats d'éclairage public n° 0901001 et n° 0901002	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3218	Ville de Lyon - Direction des espaces verts	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de mise en sécurité de plantations	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de la direction des espaces verts de la Ville de Lyon	<b>Rue Frère Benoît</b>	trottoir Est, au droit du n° 4	Les mardi 6 avril 2021 et mercredi 7 avril 2021, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type "KR11"		entre le n° 4 et le carrefour avec l'impasse Frère Benoît	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
3219	Entreprises Ejl-Eurovia-Coiro-Defilippis-Maia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	les bornes escamotables d'accès à la rue Simon Maupin et Thomassin devront restées en position basse pendant toute la durée du chantier.	<b>Rue Simon Maupin</b>	entre la rue de la République et la rue du Président Edouard Herriot	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au vendredi 4 juin 2021
				<b>Rue Thomassin</b>	entre la rue du Palais Grillet et la rue Président Carnot	
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Simon Maupin</b>	entre la rue de la République et la rue du Président Edouard Herriot	
			la circulation des véhicules pourra être interrompue en fonction des besoins du chantier	<b>Rue Thomassin</b>	entre la rue du Palais Grillet et la rue Président Carnot	
				<b>Rue Simon Maupin</b>	entre la rue de la République et la rue du Président Edouard Herriot	
			l'accès et le stationnement seront autorisés	<b>Rue de la République</b>	entre la rue de la Barre et la rue Ferrandière	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet	
3220	Entreprise Carrion	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau d'eau potable	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Wakatsuki</b>	sur 30 m au Sud de la rue Joseph Chapelle	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 30 avril 2021	
			la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue Joseph Chapelle</b>	entre le boulevard des Etats Unis et la rue Wakatsuki	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au vendredi 9 avril 2021, de 9h à 16h30	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 30 avril 2021	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Wakatsuki</b>	des deux côtés de la chaussée, sur 30 m à l'Est de la rue Joseph Chapelle	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au vendredi 9 avril 2021, de 9h à 16h30	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			<b>Boulevard des Etats Unis</b>	des deux côtés de la chaussée, entre le boulevard des Etats Unis et la rue Wakatsuki
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant sur l'emplacement motos				côté impair, entre la rue Joseph Chapelle et la rue Emile Combes
3221	Entreprise Axis bâtiment	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de construction	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue de l'Effort</b>	trottoir Ouest, entre le n° 18 et le face n° 25	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au samedi 1 janvier 2022	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, entre le n° 18 et le face n° 25		
3222	Entreprise Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur un réseau de télécom	la circulation des piétons s'effectuera sur un trottoir réduit	<b>Quai Romain Rolland</b>	à l'extrémité "Nord" de l'esplanade du marché de la création située en face de la place Ennemond Fousseret	A partir du vendredi 2 avril 2021 jusqu'au vendredi 9 avril 2021	
			l'accès, la circulation et le stationnement des véhicules du demandeur seront autorisés		sur l'esplanade du marché de la création		
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		à l'extrémité "Nord" de l'esplanade du marché de la création située en face de la place Ennemond Fousseret		

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3223	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une grue à tour au moyen d'un engin autoporté	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Villon</b>	entre la rue professeur Kleinclausz et la rue Pierre Delore	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au mercredi 7 avril 2021
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Jean Chevallier et la rue Pierre Delore	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair entre la face n° 107 et la rue professeur Kleinclausz	
			les véhicules circulant dans le sens Sud / Nord devront marquer l'arrêt de sécurité STOP		des deux côtés de la chaussée entre le n° 107 et la rue Pierre Delore	
					au débouché sur la rue professeur Kleinclausz	
3224	Entreprise Sncpt	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Avenue Lacassagne</b>	sur 20 m, face au n° 5	A partir du vendredi 9 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3225	Entreprise Ettp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Clos Suiphon</b>	sur 25 m, en face du n° 22	A partir du vendredi 9 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, sur 25 m en face du n° 22	
3226	Entreprise Ses étanchéité	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de lavage	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Rabelais</b>	trottoir impair, sur 30 m à l'Ouest de la rue Duguesclin	Le lundi 12 avril 2021, de 10h à 12h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Duguesclin et la rue de Créqui	
			la circulation des véhicules sera interdite			
3227	Entreprise Jean Lefebvre	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de chaussée	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Saint Jean de Dieu</b>	entre la rue de Surville et la rue Jean Grolier	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au vendredi 9 avril 2021
			la circulation des véhicules sera interdite		des deux côtés de la chaussée, entre la rue de Surville et la rue Jean Grolier	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3228	Entreprise Lfs	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de Sévigné</b>	sur 15 m, au droit du n° 7	Le mardi 6 avril 2021
3229	Entreprise Blanc	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Lanterne</b>	sur 5 m au droit du n° 18	A partir du vendredi 2 avril 2021 jusqu'au mercredi 14 avril 2021



Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3230	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Antonin Laborde</b>	entre le n° 29 et la rue Pierre Baizet	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au vendredi 30 avril 2021
			la circulation des véhicules sera interdite		entre le n° 29 et la rue Joannès Carret	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 29 et la rue Joannès Carret	
			les véhicules circulant dans le sens Est/Ouest devront marquer l'arrêt de sécurité "STOP"		au débouché sur la rue Pierre Baizet	
3231	Entreprise Ettp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Bellecombe</b>	au droit des n° 59 et 61	A partir du vendredi 2 avril 2021 jusqu'au jeudi 15 avril 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3232	Entreprise Sjtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité dans le cadre de la démolition d'un bâtiment	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Léo et Maurice Trouilhet</b>	trottoir Nord, entre le n° 15 et le face n° 6	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au samedi 15 mai 2021
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		entre le n° 15 et le face n° 6	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, entre le n° 15 et le face n° 6	
3233	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer un levage au moyen d'une grue autoportée	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Villon</b>	entre la rue professeur Kleinclausz et la rue Pierre Delore	Le mercredi 7 avril 2021
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Jean Chevallier et la rue Pierre Delore	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée entre la rue Jean Chevallier et la rue Pierre Delore	
			les véhicules circulant dans le sens Sud / Nord devront marquer l'arrêt de sécurité STOP		côté pair entre la face n° 107 et la rue professeur Kleinclausz	
					au débouché sur la rue professeur Kleinclausz	
					au débouché sur la rue Jean Chevallier	
3234	Entreprise Citinea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Ferrandière</b>	côté impair, sur 15 m au droit du n° 13	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3235	Entreprise Rmf	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection totale de chaussée pour le compte de la Métropole de Lyon	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue du Palais d'Été</b>	entre la rue Docteur Bonhomme et la rue Feuillat	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021, de 7h à 18h
				<b>Rue Guy</b>	entre le cours Albert Thomas et la rue du Docteur Bonhomme	
				<b>Rue Docteur Bonhomme</b>	entre la rue de l'Harmonie et le cours Albert Thomas	
			la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue du Palais d'Été</b>	entre la rue Docteur Bonhomme et la rue Feuillat	
				<b>Rue Guy</b>	entre le cours Albert Thomas et la rue du Docteur Bonhomme	
				<b>Rue Docteur Bonhomme</b>	entre la rue de l'Harmonie et le cours Albert Thomas	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Guy</b>	côté impair, entre le n° 11 et la rue du Docteur Bonhomme	
				<b>Rue du Palais d'Été</b>	côté pair, entre le n° 2 bis et la rue Docteur Bonhomme	
				<b>Rue Docteur Bonhomme</b>	côté impair, entre la rue de l'Harmonie et le cours Albert Thomas	
					au débouché de la rue de l'Harmonie	
les véhicules circulant dans le sens inverse de la circulation initiale devront marquer l'arrêt de sécurité "STOP" obligatoire	<b>Rue Guy</b>	au débouché du cours Albert Thomas				
3236	Entreprise Legros Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau d'éclairage public pour le compte de la Ville de Lyon	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 hors emprise du chantier d'assainissement de l'entreprise Gantlet et en fonction des besoins du chantier	<b>Rue Rhin et Danube</b>	entre la rue des Mariniers et la rue de Saint Cyr	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier		entre le quai du Commerce et la rue de Saint Cyr	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée, entre le quai du Commerce et la rue de Saint Cyr	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3237	Entreprise Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de Enedis	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue Stella</b>	sur 30 m, à l'Ouest de la rue Grólée	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021, de 8h à 16h
				<b>Rue Grólée</b>		
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur la voie réservée aux autobus	<b>Rue Childebert</b>	entre le quai Jules Courmont et la rue Grólée	
				<b>Rue Grólée</b>	entre la rue Childebert et la rue Jussieu	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue Stella</b>	côté Sud, sur 10 m à l'Est de la rue Grólée	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021
				<b>Rue Grólée</b>	des deux côtés, entre la rue Childebert et la rue Jussieu	
3238	Entreprise Renofors France	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Pierre Blanc</b>	sur 12 m au droit du n° 20	A partir du mardi 6 avril 2021, 7h, jusqu'au mercredi 21 avril 2021, 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3239	Entreprise Citinea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre l'accès de véhicules lourds à une zone de chantier	la circulation des cycles et des engins de déplacement personnel sera interrompue ponctuellement pour permettre le passage de véhicules lourds	<b>Place des Minimes</b>	chaussée Est, sens Nord/Sud sur la voie réservée aux cycles, située entre la rue Pierre Marion et la rue des Farges, la sécurité sera assurée par un homme trafic	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au jeudi 6 mai 2021
			la circulation des véhicules motorisés, des cycles et des engins de déplacement personnel sera interrompue ponctuellement pour permettre le passage à contre-sens de la circulation.	<b>Rue Professeur Pierre Marion</b>	sur 50 m, à l'Ouest de la montée du Chemin Neuf, la sécurité sera assurée par un homme trafic	
3240	Entreprise Bergues frères plomberie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant hors mercredi, samedi et dimanche	<b>Rue Masaryk</b>	côté pair, sur 15 m au droit du n° 26 bis	A partir du mercredi 7 avril 2021 jusqu'au vendredi 7 mai 2021
3241	Etablissement Café Popine	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Louis Carrand</b>	sur 15 m au droit du n° 3	A partir du vendredi 30 avril 2021 jusqu'au jeudi 30 septembre 2021
3242	Entreprise Lyon Coffres	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage à l'aide d'un camion bras	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue de Jussieu</b>	trottoir pair, sur 20 m en face du n° 5	Le vendredi 16 avril 2021, de 6h à 10h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Grólée et le quai Jules Courmont	
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, sur 20 m en face du n° 5	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3243	Etablissement Grains de sucres	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de Trion</b>	sur 10 m au droit du n° 45	A partir du vendredi 30 avril 2021 jusqu'au jeudi 30 septembre 2021
3244	Entreprise Bergues frères plomberie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Masaryk</b>	côté pair, sur 12 m au droit du n° 16	A partir du mercredi 7 avril 2021 jusqu'au vendredi 7 mai 2021
3245	Entreprise Essence ciel Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'une grue automotrice pour le compte de l'Hôpital Saint Luc - Saint Joseph	la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage	<b>Rue Raulin</b>	trottoir Ouest, au droit du n° 6	Le jeudi 8 avril 2021, de 6h à 18h
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Jaboulay et la rue Chevreul	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 6 et la rue Chevreul	
3246	Entreprise Bric Façade	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Viala</b>	côté impair, sur 15 m au droit du n° 13	A partir du lundi 5 avril 2021 jusqu'au samedi 26 juin 2021
3247	Entreprise Mediaco Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'une grue automotrice	la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage	<b>Rue Emile Duport</b>	trottoir Sud, au droit du n° 35	Le jeudi 8 avril 2021, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10		au droit du n° 35	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		côté impair, sur 20 m au droit du n° 35	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3248	Entreprise Meliodon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Cours Vitton</b>	sur 5 m, au droit de l'immeuble situé au n° 95	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au jeudi 6 mai 2021
3249	Entreprise Sarl Ferreol	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Cours Suchet</b>	côté impair, sur 5 m au droit du n° 21	A partir du mercredi 7 avril 2021 jusqu'au vendredi 7 mai 2021
3250	Entreprise Feydel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage	<b>Rue Sergent Michel Berthet</b>	trottoir Est, face n° 6	Le vendredi 9 avril 2021, de 8h à 12h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, sur 20 m face n° 6	
3251	Entreprise Ambiance parquets	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Place Puvis de Chavannes</b>	sur 20 m, au droit de l'immeuble situé au n° 3	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au jeudi 8 avril 2021

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3252	Entreprise Solair et associés	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Tronchet</b>	sur 15 m, au droit de l'immeuble situé au n° 47	Le mercredi 7 avril 2021, de 7h à 19h
3253	Entreprise Creb	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue Royale</b>	entre la rue Roger Violi et la rue Eugénie Brazier	Le jeudi 8 avril 2021, de 8h30 à 16h
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé		sur la chaussée située au droit du n° 20	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		en face du n° 20	Le jeudi 8 avril 2021, de 7h à 17h
3254	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'éclairage public	le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue Elie Paris</b>	des deux côtés, entre le n° 6 et le cours Albert Thomas	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au vendredi 9 avril 2021, de 7h à 16h
				<b>Rue Fiol</b>		
				<b>Rue Docteur Rebatel</b>		
3255	Entreprise Eiffage route	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Quai Perrache</b>	entre la rue Ravat et la rue Casimir Perier	A partir du jeudi 1 avril 2021 jusqu'au vendredi 2 juillet 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3256	Entreprise Keolis pour le compte de Sytral	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un arrêt de bus provisoire	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Avenue du Doyenné</b>	au droit du n° 2	A partir du samedi 10 avril 2021 jusqu'au dimanche 25 avril 2021
				<b>Place de Fourvière</b>	voie Sud, côté Sud, sur 30 m au droit du n° 3 sur 20 m, au droit de la façade du n° 2	
3257	Entreprise Chazal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de voirie (plantations)	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Boulevard des Canuts</b>	sens Sud/Nord, entre la rue Jacques Louis Hénon et la commune de Caluire et Cuire	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair Est, entre la rue Jacques Louis Hénon et la commune de Caluire et Cuire	
3258	Entreprise Nume-robis	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue d'Ivry</b>	sur 10 m, au droit de l'immeuble situé au n° 8 - 10 (hors GIG GIC)	A partir du samedi 3 avril 2021 jusqu'au lundi 12 avril 2021
3259	Entreprise Roche	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux le montage d'un échafaudage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de l'Ancienne Préfecture</b>	côté impair, sur 10 m au droit du n° 7	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au mercredi 14 avril 2021, de 8h à 16h30
3260	Entreprise Lc Pro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Quai Docteur Gailleton</b>	sur 10 m, au droit du n° 34 (sur desserte)	A partir du lundi 5 avril 2021 jusqu'au vendredi 9 avril 2021
3261	Madame Laure Druetta	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Edouard Millaud</b>	sur 10 m, au droit de l'immeuble situé au n° 2	A partir du samedi 3 avril 2021 jusqu'au mardi 13 avril 2021

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3262	Entreprise la finition du bâtiment	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Cours Lafayette</b>	côté pair, sur 10 m au droit du n° 282	A partir du jeudi 15 avril 2021 jusqu'au vendredi 14 mai 2021
3263	Entreprise Millon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue de Bonnel</b>	trottoir impair, sur 150 m à l'Est de la rue Garibaldi	Le lundi 19 avril 2021, de 9h30 à 15h30
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 150 m à l'Est de la rue Garibaldi	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
3264	Entreprise Citinea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue du Chariot d'Or</b>	sur 11 m, au droit de l'immeuble situé au n° 27	A partir du samedi 3 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021
3265	Entreprise Chazal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de remplacement d'une clôture	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue de Champvert</b>	trottoir impair, entre l'avenue Barthélémy Buyer et la voie verte chemin de la Demi-Lune,	A partir du lundi 19 avril 2021, 7h30, jusqu'au jeudi 6 mai 2021, 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre l'avenue Barthélémy Buyer et la voie verte chemin de la Demi-Lune,	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		entre l'avenue Barthélémy Buyer et le n° 32	
3266	Entreprise Mgb	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de voirie	la circulation des véhicules sera autorisée	<b>Rue du Brigadier Voituret</b>	sens Sud/Nord, entre la rue Jaboulay et la rue Chevreul	A partir du mercredi 7 avril 2021 jusqu'au vendredi 28 mai 2021
			la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue Chevreul</b>	entre la rue Saint Lazare et la rue du Brigadier Voituret	
			la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue du Brigadier Voituret</b>	sens Nord/Sud, entre la rue Chevreul et la rue Jaboulay	
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue Chevreul</b>	sur le carrefour avec la rue Saint Lazare	
le stationnement des véhicules sera interdit gênant	des deux côtés de la chaussée, entre la rue Saint Lazare et la rue du Brigadier Voituret					
			les véhicules circulant dans le sens Sud/Nord seront réglementés par un cédez le passage	<b>Rue du Brigadier Voituret</b>	au débouché sur la rue Chevreul	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3267	Entreprise Eurovia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de reprise complète de chaussée	la circulation des véhicules motorisés, des cycles et des engins de déplacement personnel sera interdite, dans les deux sens de circulation, sauf pour les bus du Sytral	<b>Avenue du Point du Jour</b>	entre la rue de la Favorite et l'impasse Cumin	A partir du lundi 19 avril 2021, 7h, jusqu'au mercredi 21 avril 2021, 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée entre la rue de la Favorite et l'impasse Cumin	
3268	Entreprise Guillet&Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'assainissement	la circulation générale des véhicules sera réduite à une seule voie	<b>Quai Jean Moulin</b>	sens Nord/Sud, sur 50 m de part et d'autre de la rue Joseph Serlin	A partir du mercredi 21 avril 2021, 8h30, jusqu'au vendredi 23 avril 2021, 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sens Nord/Sud entre le pont Morand et la rue de l'Arbre Sec	
3269	Entreprises Gc / Gauthey	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Vendôme</b>	entre le n° 219 et le n° 241	A partir du lundi 19 avril 2021 jusqu'au vendredi 25 juin 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		entre le n° 248 et le n° 268	
					entre le n° 219 et le n° 241	
					entre le n° 248 et le n° 268	
3270	Entreprises Gc / Gauthey	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Paul Bert</b>	entre la rue de Créqui et la rue Vendôme	A partir du lundi 19 avril 2021 jusqu'au vendredi 18 juin 2021
			la circulation des véhicules sera interdite			A partir du lundi 19 avril 2021 jusqu'au vendredi 30 avril 2021, de 7h30 à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			A partir du lundi 19 avril 2021 jusqu'au vendredi 18 juin 2021
3271	Entreprise Sogea Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Curie</b>	entre l'emprise de chantier et le boulevard des Belges, durant les phases de présence et d'activité de l'entreprise	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021, de 8h à 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre le n° 10 et le cours Vitton	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue de Sèze et le cours Vitton, durant les phases de présence et d'activité de l'entreprise	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021, de 8h à 17h



Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3272	Entreprise Sogea Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Curie</b>	des deux côtés de la chaussée entre le n° 10 et le cours Vitton	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021
			les véhicules circulant dans le sens Nord/Sud devront marquer l'arrêt de sécurité "STOP"		au débouché sur le boulevard des Belges, durant les phases de présence et d'activité de l'entreprise	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021, de 8h à 17h
3273	Entreprise Roche et cie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une base vie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de Sèze</b>	sur 6 m, au droit de l'immeuble situé au n° 67	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au samedi 12 juin 2021
3274	Entreprise Jean Lefebvre	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de trottoirs	la circulation des véhicules autorisés sera interrompue sur le site propre Bus au droit de l'emprise de chantier	<b>Boulevard Yves Farge</b>	sens Sud/Nord, entre la rue des Girondins et la rue Crépet	A partir du jeudi 8 avril 2021 jusqu'au vendredi 9 avril 2021, de 7h à 18h
			la continuité du cheminement piétons sera maintenue en permanence au droit de l'emprise de chantier		trottoir Est, entre la rue des Girondins et la rue Crépet	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sens Sud/Nord, entre la rue des Girondins et la rue Crépet	A partir du jeudi 8 avril 2021 jusqu'au vendredi 9 avril 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, entre la rue des Girondins et la rue Crépet	
3275	Entreprise Sade	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Masséna</b>	au carrefour Nord avec la rue Juliette Récamier	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Vauban et la rue Juliette Récamier, durant les phases de présence et d'activité de l'entreprise	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021, de 8h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 20 m au nord de la rue Juliette Récamier	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021
3276	Entreprise Technivap	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de ventilation de cuisine	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de la République</b>	sur 20 m, au droit de la Brioche Dorée	Le vendredi 9 avril 2021, de 16h30 à 19h30

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3277	Entreprise Eiffage Energie télécom	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement télécom	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Jacques Louis Hénon</b>	de part et d'autre de l'emprise de chantier entre la Grande Rue de la Croix Rouse et la rue de Cuire	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021, de 8h30 à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite		partie comprise entre la Grande Rue de la Croix Rouse et la rue de Cuire	
3278	Entreprise James rénovation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Cours Gambetta</b>	sur 15 m, au droit du n° 69	A partir du jeudi 8 avril 2021 jusqu'au vendredi 9 avril 2021
3279	Entreprises Eurovia - Stracchi	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de chaussée et de travaux d'assainissement	la circulation des riverains s'effectuera à double sens de part et d'autre du chantier	<b>Avenue du Vingt Cinquième Rts</b>	chaussée Est, entre la rue Mouillard et l'avenue Lanessan	A partir du lundi 19 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		chaussée Ouest, sens Nord/Sud, au débouché sur le giratoire au niveau de la rue Mouillard	
			la circulation des véhicules sera interdite		chaussée Est, sens Sud/Nord (dans la montée) entre la rue Mouillard et l'avenue Lanessan	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		chaussée Est, entre la rue Mouillard et l'avenue Lanessan	
					chaussée Ouest, au débouché sur le giratoire au niveau de la rue Mouillard	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3280	Entreprise Eurovia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de chaussée	la circulation des piétons sera interdite	<b>Quai du Commerce</b>	trottoir Est, entre la rue Rhin et Danube et la rue Emile Duport	A partir du lundi 19 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021, de 7h30 à 17h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Bourget</b>	entre la rue des Mariniers et le quai du Commerce	
				<b>Rue du Four à Chaux</b>	entre la rue de la Sparterie et le quai du Commerce	
			la circulation des véhicules sera interdite	<b>Quai du Commerce</b>	entre la rue Rhin et Danube et la rue Emile Duport	
				<b>Rue Emile Duport</b>	au débouché sur le quai du Commerce	
				<b>Rue Bourget</b>		
			<b>Rue du Four à Chaux</b>	entre la rue de la Sparterie et le quai du Commerce		
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	<b>Quai du Commerce</b>	entre la rue Rhin et Danube et la rue Emile Duport	A partir du lundi 19 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Emile Duport</b>	côté pair, sur 40 m à l'Ouest du quai du Commerce	
				<b>Quai du Commerce</b>	côté Ouest, sur 40 m au Sud de la rue Rhin et Danube	
		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Rhin et Danube et la rue Antonin Laborde				
3281	Entreprise Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau Enedis	la circulation des véhicules 2 roues sera interrompue sur la bande cyclable	<b>Avenue des Frères Lumière</b>	sens Ouest/ Est, entre la rue Antoine Lumière et la rue des Lilas	A partir du lundi 19 avril 2021 jusqu'au jeudi 6 mai 2021
			la circulation des véhicules autorisés sera interrompue sur le site propre Bus à contre sens hors 2 roues non motorisés		sens Est/Ouest, entre la rue Feuillat et la rue Antoine Lumière	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre la rue Antoine Lumière et la rue des Lilas	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		côté pair, entre la rue Antoine Lumière et la rue des Lilas	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, sur 20 m au Sud de la rue du 1er Film	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3282	Entreprise Sereha	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de réhabilitation d'égout par chemisage pour le compte de la Métropole de Lyon	la circulation des riverains s'effectuera à double sens et sera gérée par un STOP et du personnel de l'entreprise	<b>Rue Théodore Levigne</b>	au débouché sur la rue Wakatsuki	A partir du lundi 19 avril 2021 jusqu'au mercredi 21 avril 2021, de 9h à 16h
					au débouché sur le boulevard des Etats Unis	
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 en fonction des besoins du chantier	<b>Rue Wakatsuki</b>	sur 30 m de part et d'autre de la rue Théodore Levigne	A partir du lundi 19 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021, de 7h30 à 17h
				<b>Rue Rochambeau</b>	sur 30 m de part et d'autre de la rue Théodore Levigne	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Boulevard des Etats Unis</b>	chaussée Nord, sens Est/Ouest, sur 30 m de part et d'autre de la rue Théodore Levigne	A partir du lundi 19 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021, de 9h à 16h
la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue Theodore Levigne</b>	entre le boulevard des Etats Unis et la rue Wakatsuki	A partir du lundi 19 avril 2021 jusqu'au mercredi 21 avril 2021, de 9h à 16h			
le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		entre la rue Wakatsuki et la rue Rochambeau	A partir du lundi 19 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021, de 7h30 à 17h			
3283	Entreprise Albertazzi	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau d'assainissement	la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue du Vercors</b>	chaussée Sud, sens Ouest/Est, entre le n° 9 et la rue Marcel Mérieux	A partir du vendredi 2 avril 2021 jusqu'au vendredi 9 avril 2021
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier		chaussée Nord, entre la rue Marcel Mérieux et le n° 9	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		chaussée Sud chaussée Nord et partie centrale, des deux côtés de la chaussée, entre la rue Marcel Mérieux et le n° 9	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3284	Entreprise Mercier Lavault	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions au moyen d'un véhicule muni d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera interdite	<b>Avenue Tony Garnier</b>	contre allée Nord, trottoir Nord, sur 50 m à l'Est de la rue Georges Gouy	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au jeudi 8 avril 2021, de 7h30 à 17h
			la circulation des riverains sera autorisée à double sens	<b>Rue Georges Gouy</b>	entre la contre allée Nord de l'avenue Tony Garnier et la rue Jean Baldassini	
			la circulation des véhicules sera interdite	<b>Avenue Tony Garnier</b>	contre allée Nord, entre la rue Hermann Frenkel et la rue Georges Gouy	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		contre allée Nord, des deux côtés de la chaussée, entre la rue Hermann Frenkel et la rue Georges Gouy	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au jeudi 8 avril 2021
3285	Entreprise Serpol	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre l'accès à des véhicules poids lourds, à un chantier de construction d'un hôtel	la circulation des piétons sera gérée par un homme trafic de l'entreprise	<b>Avenue Jean Jaurès</b>	trottoir Est, au droit du n° 343	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au vendredi 28 mai 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, sur 10 m au droit du n° 343	
3286	Entreprise Bfe rénovation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Bouteille</b>	sur 5 m en face du n° 3	A partir du vendredi 2 avril 2021, 7h, jusqu'au samedi 17 avril 2021, 17h
3287	Entreprise Eurovia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue du Lac</b>	au droit de l'impasse du Lac, sur 20 m à l'Ouest de la rue Docteur Bouchut	A partir du lundi 19 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021
3288	Entreprise Olivier Berthet paysagiste	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Chambovet</b>	côté impair, sur 20 m en face du n° 22	A partir du lundi 19 avril 2021 jusqu'au mardi 18 mai 2021
3289	Entreprise Mercier Lavault	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage	<b>Rue André Bollier</b>	trottoir Sud, au droit du n° 56	Le jeudi 8 avril 2021, de 7h à 17h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Félix Brun et la rue Marcel Mérieux	
			la circulation des véhicules sera interdite		bande cyclable sens Ouest/Est, entre la rue Félix Brun et la rue Marcel Mérieux	
			la circulation sur la bande cyclable sera maintenue en permanence		entre la rue Félix Brun et la rue Marcel Mérieux	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, sur 30 m au droit du n° 56	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3290	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'assainissement	la circulation s'effectuera dans le sens Est-Ouest	<b>Rue Longue</b>	entre la rue Pleney et la rue Paul Chenavard	A partir du samedi 3 avril 2021 jusqu'au vendredi 9 avril 2021
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		de part et d'autre du n° 22, durant les phases de fermeture à la circulation de la rue Longue	
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Pleney et la rue du Président Edouard Herriot	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au droit du n° 23	
			les véhicules circulant à contresens auront obligation de marquer l'arrêt de sécurité "STOP"		au débouché sur la rue Paul Chenavard	A partir du samedi 3 avril 2021 jusqu'au vendredi 9 avril 2021, de 9h à 17h
3291	Entreprise Ses étanchéité	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage à l'aide d'un camion grue	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Rabelais</b>	trottoir impair, sur 20 m au droit du n° 59	Les mardi 6 avril 2021 et lundi 12 avril 2021, de 7h à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 20 m, au droit du n° 59	Les mardi 6 avril 2021 et lundi 12 avril 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 20 m au droit du n° 59	Les mardi 6 avril 2021 et lundi 12 avril 2021, de 7h à 16h30
3292	Entreprise Creb	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances	la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue Royale</b>	entre la rue Roger Violi et la rue Eugénie Brazier	Le mardi 6 avril 2021, de 8h30 à 16h
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé		sur la chaussée située au droit du n° 20	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		en face du n° 20	Le mardi 6 avril 2021, de 7h à 17h
3293	Entreprise Abm assainissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Rabelais</b>	côté pair, sur 10 m au droit du n° 6	Le mercredi 7 avril 2021, de 7h à 18h
3294	Entreprise Colas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Danton</b>	entre le n° 19 et le n° 21	A partir du jeudi 8 avril 2021 jusqu'au lundi 12 avril 2021, de 7h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés, entre le n° 19 et le n° 21	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3295	Entreprise Mazaud	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une ligne électrique	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise	<b>Rue Bataille</b>	trottoir Nord et Sud, entre le n° 70 et la rue Maryse Bastié	A partir du jeudi 8 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021, de 7h à 17h
				<b>Rue Maryse Bastié</b>	trottoir Est et Ouest, entre le n° 39 et la rue Bataille	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Bataille</b>	des deux côtés de la chaussée, entre le n° 70 et la rue Maryse Bastié	
				<b>Rue Maryse Bastié</b>	des deux côtés de la chaussée, entre le n° 39 et la rue Bataille	
3296	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur chaussée	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type "KR11"	<b>Avenue du Point du Jour</b>	dans le carrefour avec la rue de la Favorite	Les jeudi 22 avril 2021 et vendredi 23 avril 2021, de 8h30 à 16h30
						A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au vendredi 9 avril 2021, de 8h30 à 16h30
3297	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue Sainte Hélène</b>	côté pair, sur 30 m au droit du n° 30 bis	Le jeudi 15 avril 2021, de 7h30 à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		entre la rue de la Charité et la rue Auguste Comte	
3298	Entreprise Mg Constructions	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des piétons sera interdite sur trottoir et s'effectuera sur la bande cyclable Sud/Nord	<b>Rue Chazière</b>	bande cyclable Est, sens Sud/Nord, entre le terrain de sports Henri Ferré et le n° 68	A partir du samedi 3 avril 2021 jusqu'au dimanche 2 mai 2021
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sens Sud/Nord, entre le terrain de sports Henri Ferré et le n° 68, les cycles et Engins de déplacement personnel emprunteront la voie de circulation générale	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair (Est), entre le n° 68 et 63 bis	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3299	Entreprise Constructel énergie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de renouvellement d'un branchements gaz	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Quai Jayr</b>	contre allée Ouest, entre l'impasse de la Courtille et la rue Marietton	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021, de 9h à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		contre allée Ouest, entre la rue Marietton et le n° 44	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021, de 8h à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite sauf l'itinéraire des 2 roues à double sens		contre allée Ouest, entre l'impasse de la Courtille et la rue Marietton	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021, de 9h à 16h30
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		contre allée Ouest, entre la rue Marietton et le n° 44	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021, de 8h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		contre allée Ouest, des deux côtés de la chaussée, entre la rue Marietton et le n° 44	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021, de 8h à 17h
3300	Entreprise Spr	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Jarente</b>	sur 10 m, au droit du n° 29	A partir du mercredi 7 avril 2021 jusqu'au mercredi 21 avril 2021
3301	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18	<b>Montée des Balmes</b>	entre le n° 67 et la limite de la commune de Saint Cyr au Mont d'Or	A partir du mardi 6 avril 2021, 7h30, jusqu'au vendredi 30 avril 2021, 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 67 et la limite de la commune de Saint Cyr au Mont d'Or	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3302	Entreprise Creb	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer une opération de manutention	la circulation à contre-sens du véhicule du demandeur sera autorisée	<b>Rue d'Alsace Lorraine</b>	entre le n° 17 et la rue Roger Violi	Le jeudi 8 avril 2021, de 8h30 à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Eugénie Brazier et la rue Roger Violi	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée entre le n° 17 et la rue Roger Violi	Le jeudi 8 avril 2021, de 7h à 17h
			les véhicules circulant à contresens auront l'obligation de marquer l'arrêt de sécurité "STOP"		au débouché sur la rue Eugénie Brazier	Le jeudi 8 avril 2021, de 8h30 à 16h



Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3303	Entreprise Mdc	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Ferrachat</b>	lors de la phase de l'emprise de chantier du demandeur	A partir du mercredi 7 avril 2021 jusqu'au mardi 20 avril 2021, de 7h à 19h
			l'accès, la circulation et le stationnement des véhicules du demandeur seront autorisés	<b>Place Benoit Crepu</b>	pour accéder au n° 4 rue du Viel Renversé, sauf du samedi 19h00 au lundi 7h00	
3304	Entreprise Transmanutec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de lavage au moyen d'une grue autoportée	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Avenue Berthelot</b>	entre la rue Duvi- viev et la route de Vienne	A partir du mercredi 7 avril 2021, 22h, jusqu'au jeudi 8 avril 2021, 5h
			la circulation des véhicules sera interdite		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 128 et le n° 142	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au débouché sur la rue Duvivier	
			les véhicules auront l'obligation de marquer l'arrêt de sécurité "STOP" et seront gérés par du personnel de l'entreprise			
3305	Entreprise Ta terrassement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement télécom	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Germain</b>	trottoir impair (Nord), entre la rue des Charmettes et le n° 35	A partir du jeudi 8 avril 2021 jusqu'au lundi 19 avril 2021, de 8h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de la Viabert</b>	côté impair (Nord), entre la rue des Charmettes et le n° 35	A partir du jeudi 8 avril 2021 jusqu'au lundi 19 avril 2021
3306	Entreprises Eurovia - Ejl - Coiro - De Filippis - Maia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Métropole de Lyon	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Marcel Gabriel Rivière</b>	entre la rue Childebert et la place de l'Hôpital	A partir du jeudi 8 avril 2021 jusqu'au samedi 8 mai 2021
				<b>Rue Louis Paufigue</b>	entre la place de l'Hôpital et la rue de la République	
				<b>Rue Bellecordière</b>	entre la rue de la Barre et la place de l'Hôpital	
				<b>Rue Marcel Gabriel Rivière</b>	entre la rue Childebert et la place de l'Hôpital	
3307	Entreprise Ceroni	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre l'accès de véhicules lourds à une zone de chantier	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Chazay</b>	au droit des n° 16 et 18	A partir du jeudi 8 avril 2021 jusqu'au samedi 8 mai 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au droit des propriétés situées aux n° 16 et 18	
3308	Entreprise Djd services	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre l'accès véhiculé à un chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de l'Eternité</b>	côté pair, sur 10 m au droit du n° 8	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au mardi 20 avril 2021, de 7h à 19h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3309	Entreprise Mercier Lavault	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions au moyen d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise lors des opérations de lavage	<b>Rue Abraham Bloch</b>	trottoir Sud, sur 20 m de part et d'autre du n° 6	Le vendredi 9 avril 2021, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10		entre la rue Pierre Bourdeix et la rue Paul Massimi	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Pierre Bourdeix et la rue Paul Massimi	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3310	Entreprise Tecmobat Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Vauban</b>	sur 10 m entre le n° 132 et la place René Deroudille	A partir du jeudi 8 avril 2021 jusqu'au jeudi 22 avril 2021
3311	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions au moyen d'une grue autoportée	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue du Repos</b>	entre la rue de la Madeleine et la rue Domer	Le jeudi 8 avril 2021, de 7h30 à 18h
				<b>Rue Rachais</b>	entre la rue du Beguin et la rue Domer	
			la circulation des véhicules sera interdite en alternance	<b>Rue du Repos</b>	entre la rue de la Madeleine et la rue Domer	
				<b>Rue Rachais</b>	entre la rue du Beguin et la rue Domer	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue du Repos</b>	des deux côtés de la chaussée, entre la rue de la Madeleine et la rue Domer	
				<b>Rue Rachais</b>	des deux côtés de la chaussée, entre le n° 86 et la rue Domer	
		au débouché sur la rue du Beguin				
	les véhicules circulant dans le sens Sud/Nord devront marquer l'arrêt de sécurité "STOP" lors des interventions en alternance de l'entreprise	<b>Rue du Repos</b>	au débouché sur la rue de la Madeleine			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3312	Entreprise Roche et cie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un échafaudage	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise	<b>Rue Garibaldi</b>	au droit de l'immeuble situé au n° 74	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre le cours Franklin Roosevelt et la rue de Sèze	
			la circulation des véhicules sera interdite		voie d'urbanisme tactique Ouest au droit de l'immeuble situé au n° 74	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		entre le cours Franklin Roosevelt et la rue de Sèze	
3313	Entreprise Mercier Lavault	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'un camion équipé d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue du Lieutenant Colonel Prevost</b>	trottoir impair (Nord) entre la rue Duguesclin et le n° 39	Le lundi 12 avril 2021, de 7h à 18h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		au droit de l'immeuble situé au n° 39	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair (Nord) sur 20 m au droit de l'immeuble situé au n° 39	
3314	Entreprise Etp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite à une voie	<b>Quai Joseph Gillet</b>	sens Nord/Sud, sur 50 m au Nord du pont Robert Schuman	A partir du mercredi 14 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite		sens Nord/Sud, voie Est sur 50 m au Nord du pont Robert Schuman	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sens Nord/Sud, sur 50 m au Nord du pont Robert Schuman	
3315	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur une chambre Télécom sur chaussée à la demande de Kéolis	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Avenue de Pressensé</b>	chaussée Nord, entre la rue Jean Sarrazin et la rue Professeur Beauvisage	Les lundi 19 avril 2021 et mercredi 21 avril 2021, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite		chaussée Nord, sens Est/Ouest, entre la rue Professeur Beauvisage et la rue Jean Sarrazin	
			les véhicules circulant dans le sens Sud/Nord devront marquer l'arrêt de sécurité "STOP" et seront gérés par du personnel de l'entreprise		chaussée Nord, au débouché sur la rue Professeur Beauvisage	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3316	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement GRDF	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Viricel</b>	entre la rue de Sèze et la rue Bossuet	A partir du mercredi 14 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021, de 8h à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite			
			les véhicules circulant dans le sens Sud/Nord devront marquer l'arrêt de sécurité "STOP"			
3317	Entreprise Constructel énergie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement GRDF	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Germain</b>	trottoir pair (Sud), entre le n° 34 et la rue d'Inkermann,	A partir du lundi 19 avril 2021 jusqu'au vendredi 14 mai 2021, de 8h à 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3318	Entreprise Sogea Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Boileau</b>	entre la rue Duquesne et le n° 24	A partir du lundi 19 avril 2021 jusqu'au vendredi 30 avril 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3319	Entreprise Seetp robinet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau de fibre optique	la circulation des piétons sera interdite et s'effectuera sur un trottoir réduit	<b>Rue Alexander Fleming</b>	trottoir Ouest, au droit du n° 4	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021, de 7h30 à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3320	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur un réseau Enedis	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue Professeur Jean Bernard</b>	entre le boulevard Chambaud La Bruyère et la rue Pierre Gilles de Gennes	A partir du mardi 6 avril 2021, 7h, jusqu'au vendredi 30 avril 2021, 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
3321	Entreprise Ag Maçonnerie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Grande Rue de la Guillotière</b>	côté pair, sur 7 m au droit du n° 10	A partir du mercredi 7 avril 2021 jusqu'au vendredi 7 mai 2021
3322	Entreprise Couleurs avenir	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Avenue Jean Jaurès</b>	côté impair, sur 10 m au droit du n° 131	Le vendredi 9 avril 2021

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3323	Entreprise Certa	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la mise en place d'une emprise de chantier sera autorisée	<b>Rue d'Algérie</b>	sur 6 m sur la zone de desserte située en face du n° 3	A partir du jeudi 8 avril 2021 jusqu'au samedi 8 mai 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 10 m sur la zone de desserte située en face du n° 3	
3324	Entreprise Carrion	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type "KR11"	<b>Rue Abraham Bloch</b>	dans le carrefour avec la rue Pierre Bourdeix	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021, de 7h45 à 16h30
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, sur 30 m au droit du n° 8	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3325	Entreprise Bazin Bâtiment	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Masson</b>	sur 35 m, sur le trottoir Est, depuis la montée des Carmélites	A partir du jeudi 8 avril 2021 jusqu'au samedi 8 mai 2021
			la circulation des véhicules sera interdite			
			la mise en place d'une emprise de chantier sera autorisée		sur la chaussée	
			l'accès, la circulation et le stationnement des véhicules du demandeur seront autorisés			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée	
			les véhicules lourds quittant l'emprise de chantier auront l'obligation de tourner à droite		au débouché sur la montée des Carmélites	
3326	Entreprise Abi travaux	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Diderot</b>	sur 10 m au droit du n° 9	A partir du vendredi 9 avril 2021 jusqu'au samedi 24 avril 2021

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3327	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau Enedis	la circulation des piétons sera maintenue en permanence au droit de la fouille	<b>Avenue Jean Jaurès</b>	trottoir Est, sur 30 m au droit du n° 321	A partir du jeudi 15 avril 2021 jusqu'au mercredi 28 avril 2021, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules sur la voie réservée sera interrompue		voie réservée sens Sud/Nord, sur 30 m au droit du n° 321	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sur 30 m au droit du n° 321	
			le stationnement des véhicules de chantier de l'entreprise sera autorisé sur trottoir		côté impair, sur 30 m au droit du n° 321	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3328	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau Enedis	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue Félix Mangini</b>	dans le carrefour avec la rue Henri Lafoy	A partir du jeudi 15 avril 2021 jusqu'au vendredi 30 avril 2021, de 7h30 à 16h30
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 50 m au droit du n° 22	
3329	Entreprise Renofors France	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Pierre Blanc</b>	sur 12 m au droit du n° 20	A partir du vendredi 9 avril 2021, 7h, jusqu'au samedi 24 avril 2021, 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3330	Entreprise Guintoli	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Jonas Salk</b>	entre la rue Maurice Carraz et l'allée de Lodz	A partir du jeudi 15 avril 2021 jusqu'au mardi 20 avril 2021, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Professeur Hugues Curien et la rue Maurice Carraz	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		entre la rue Maurice Carraz et l'allée de Lodz	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, entre le face n° 12 et le face n° 14	
3331	Entreprise Somlec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions au moyen d'une grue autoportée	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Marie-Madeleine Fourcade</b>	sur la voie Nord au droit des immeubles entre la rue de Gerland et le n° 17	Le vendredi 16 avril 2021, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite sauf accès véhicules de secours			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de Gerland</b>	côté pair, entre la rue Marie Madeleine Fourcade et la rue Pré Gaudry	
			le stationnement pour un engin de lavage sera autorisé	<b>Rue Marie-Madeleine Fourcade</b>	sur la voie Nord au droit des immeubles entre la rue de Gerland et le n° 17	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3332	Entreprise Citelum	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de marquage au sol d'une station de rechargement de voitures électriques	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de l'Épargne</b>	côté impair, sur 20 m au droit du n° 3	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au lundi 26 avril 2021, de 7h à 17h
3333	Monsieur Colliard	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité	la mise en place d'un périmètre de sécurité sera autorisée le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Montée des Epies</b>	sur 5 m sur le trottoir pair situé entre la montée des Epies et le n° 46	A partir du jeudi 8 avril 2021 jusqu'au samedi 8 mai 2021
3334	Entreprise Sade	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau d'eau potable	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18 la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de Gerland</b>	sur 20 m au droit du n° 69 côté impair, sur 20 m au droit du n° 69	A partir du lundi 19 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021, de 7h30 à 16h30
3335	Entreprise Mtp énergie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau d'Enedis	la circulation des piétons sera maintenue en permanence au droit de la fouille le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de la Grange</b>	trottoir Ouest, au droit du n° 26 côté pair, sur 15 m au droit du n° 26	A partir du lundi 19 avril 2021 jusqu'au vendredi 30 avril 2021, de 8h à 17h
3336	Entreprises Duc et Preneuf / Id Verde	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'une grue automotrice	la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage (la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Duc et Preneuf) la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Joannès Carret</b>	trottoir Est, sur 30 m au Nord de la rue Plasson et Chaize sur 30 m, au Nord de la rue Plasson et Chaize des deux côtés de la chaussée, sur 30 m au Nord de la rue Plasson et Chaize	Le lundi 19 avril 2021, de 7h à 17h
3337	Monsieur De Jouffroy Niccolo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue des Chevaucheurs</b>	sur 10 mètres, au droit du n° 8	A partir du jeudi 8 avril 2021, 7h, jusqu'au samedi 17 avril 2021, 17h



Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3338	Entreprise les métiers du bois	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer de diagnostic des couvertures et zingueries du groupe scolaire Jean Macé pour le compte de la Ville de Lyon	la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage	<b>Rue Général André</b>	trottoir Sud, entre le n° 2 et le n° 4	Les lundi 19 avril 2021 et mardi 20 avril 2021, de 7h à 17h
					trottoir Est	
				<b>Rue Jules Valensaut</b>	trottoir Nord, entre le n° 8 et le n° 12 C	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Général André</b>	côté pair, entre le n° 2 et le n° 4	
				<b>Rue Jules Valensaut</b>	côté pair, entre le n° 8 et le n° 12 C	
3339	Entreprise Carrion	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Commandant Ayasse</b>	entre la rue du Rhône et la rue Marcel Mérieux	A partir du lundi 19 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021, de 7h30 à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
			les véhicules circulant dans le sens inverse de la circulation initiale devront marquer l'arrêt de sécurité "STOP" obligatoire			
					des deux côtés de la chaussée, entre le n° 43 et le n° 45	
					au débouché de la rue du Rhône	
3340	Entreprise Pb construction	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type "KR11"	<b>Montée du Chemin Neuf</b>	sur 40 m de part et d'autre de l'immeuble situé au n° 6	A partir du jeudi 8 avril 2021 jusqu'au samedi 8 mai 2021
3341	Entreprise Kaena	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer de sondages géotechniques	la circulation des piétons s'effectuera sur l'emplacement des places de stationnement libérées	<b>Boulevard de l'Artillerie</b>	trottoir Est, sur 20 m à partir d'un point situé à 15 m de la rue Challemel Lacour	A partir du lundi 19 avril 2021 jusqu'au mercredi 21 avril 2021, de 7h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
			le stationnement pour un engin de forage de l'entreprise sera autorisé sur trottoir			
					côté impair, sur 20 m à partir d'un point situé à 15 m de la rue Challemel Lacour	
3342	Entreprise Champagne façades	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la mise en place d'une emprise de chantier sera autorisée	<b>Montée du Chemin Neuf</b>	sur 10 m sur la bande cyclable située en face du n° 35 bis	A partir du samedi 10 avril 2021 jusqu'au lundi 10 mai 2021
			l'accès, la circulation et le stationnement des véhicules du demandeur seront autorisés			



Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3343	Entreprise Ravaltext	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux à l'aide d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue de la Cité</b>	au droit du n° 39	Le vendredi 9 avril 2021
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Sainte Anne de Baraban et la place Ferrandière	Le vendredi 9 avril 2021, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 30 m, au droit du n° 39	Le vendredi 9 avril 2021
3344	Ville de Lyon - Direction de la construction	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer le déchargement d'un bungalow à l'aide d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage	<b>Rue du Premier Film</b>	trottoir Nord, au droit du n° 25	Le mercredi 21 avril 2021
			la circulation et le stationnement d'une grue auxiliaire et d'un camion seront autorisés sur la voie piétonne le temps du déchargement d'un bungalow dans la cour de la Villa Lumière		au droit du n° 25	
3345	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la direction de l'eau de la Métropole de Lyon	le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue Delandine</b>	entre la rue Casimir Périer et le cours Suchet des deux côtés, entre la rue Casimir Périer et le cours Suchet	A partir du mardi 6 avril 2021 jusqu'au vendredi 30 avril 2021, de 7h30 à 16h30
3346	Entreprise Eurovia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Commandant Charcot</b>	sur le trottoir Sud entre la rue docteur Albéric Pont et la limite avec la commune de Ste Foy les Lyon, les piétons auront l'obligation de circuler sur le trottoir opposé	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021, de 8h30 à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre la rue docteur Albéric Pont et la place St Luc (commune de Ste Foy Les Lyon), la mise en place d'un alternat par feux de type KR 11 sera matérialisée par le demandeur, lors des phases de présence et d'activité de l'entreprise	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3346	Entreprise Eurovia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue de l'Oiseau Blanc</b>	au débouché sur la rue Commandant Charcot, lors de la phase de terrassement de la chaussée au droit du carrefour	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021, de 8h30 à 16h30
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée sur 20 m au Sud de la rue Commandant Charcot	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021
				<b>Rue Commandant Charcot</b>	côté Nord, entre la rue docteur Albéric Pont et la place St Luc (commune de Ste Foy Les Lyon)	
3347	Association Foyer Notre Dame des sans abris	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Tête d'Or</b>	côté impair, sur 20 m au droit du n° 99	Le lundi 12 avril 2021, de 8h à 16h
3348	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau Enedis	la circulation des piétons sera maintenue en permanence au droit de la fouille	<b>Rue du Vercors</b>	trottoir Nord, sur 30 m au droit du n° 3	A partir du jeudi 8 avril 2021 jusqu'au mardi 20 avril 2021, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, sur 30 m au droit du n° 3	
3349	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau Enedis	la circulation des piétons s'effectuera sur un trottoir réduit	<b>Place des Pavillons</b>	trottoir Nord, sur 30 m au droit du n° 10	A partir du jeudi 8 avril 2021 jusqu'au mardi 20 avril 2021, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3350	Entreprise Jft	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Baraban</b>	sur 15 m, au droit du n° 141	Le jeudi 8 avril 2021
3351	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau Enedis	la circulation des piétons s'effectuera sur l'emplacement des places de stationnement libérées	<b>Rue Jean Vallier</b>	trottoir Nord, sur 30 m au droit du n° 99	A partir du jeudi 15 avril 2021 jusqu'au mardi 27 avril 2021, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 30 m au droit du n° 99	
3352	Entreprise Tecmobat Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Molière</b>	sur 10 m, au droit de l'immeuble situé au n° 12	A partir du jeudi 8 avril 2021 jusqu'au jeudi 22 avril 2021

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3353	Entreprise Mdtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'assainissement	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type "KR11" en fonction de l'avancée et des besoins du chantier	<b>Rue Guillaume Paradin</b>	sur 40 m de part et d'autre du n° 16	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au lundi 26 avril 2021
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3354	Entreprise Mdtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de boucles de détection sur chaussée pour le compte de VMFA	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Grande Rue de la Guillotière</b>	sur 30 m à l'Ouest de l'avenue Félix Faure	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021, de 7h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Avenue Félix Faure</b>	des deux côtés de la chaussée, entre l'avenue Jean Jaurès et l'avenue Félix Faure (au droit de la place Emir Abd El.Kader)	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021
3355	Entreprise Gripp Grimoud Rénovation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Godefroy</b>	sur 15 m, au droit de l'immeuble situé au n° 24	A partir du jeudi 8 avril 2021 jusqu'au vendredi 9 avril 2021, de 7h à 19h
3356	Auditorium - Orchestre national de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une captation audiovisuelle	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de Bonnel</b>	au droit de la partie comprise entre le n° 82 et le n° 84	A partir du mardi 13 avril 2021 jusqu'au samedi 17 avril 2021, de 7h à 0h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3357	Ville de Lyon - Direction des espaces verts	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'espaces verts	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Louis Blanc</b>	entre le n° 14 et la rue Duguesclin	Le vendredi 9 avril 2021
				<b>Rue Duguesclin</b>	entre la rue Louis Blanc et la rue Robert	
				<b>Rue Louis Blanc</b>	entre le n° 14 et la rue Duguesclin	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Duguesclin</b>	des deux côtés de la chaussée entre la rue Louis Blanc et la rue Robert	
				<b>Rue Louis Blanc</b>	entre le n° 14 et la rue Duguesclin	
				<b>Rue Duguesclin</b>	des deux côtés de la chaussée entre la rue Louis Blanc et la rue Robert	
				<b>Rue Louis Blanc</b>	entre le n° 14 et la rue Duguesclin	
3358	Entreprise Deluermoz	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue du Mail</b>	entre la rue du Chariot d'Or et l'emprise de chantier	Le lundi 12 avril 2021, de 8h à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue de Nuits</b>	entre la place Marcel Bertone et la rue du Mail	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue du Mail</b>	entre la rue du Chariot d'Or et la rue Pailleron	
			les véhicules circulant dans le sens Nord/Sud devront marquer l'arrêt de sécurité "STOP"		des deux côtés de la chaussée, entre la rue de Nuits et le n° 29	
3359	Entreprise Transmanutec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une opération de manutentions	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue du Président Edouard Herriot</b>	sur le trottoir situé en face du n° 1, lors de la phase de présence et d'activité du demandeur	Le lundi 12 avril 2021, de 19h à 23h59
			l'accès, la circulation et le stationnement des véhicules du demandeur seront autorisés		sur le trottoir situé en face du n° 1	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3360	Entreprise Rhodanienne de carrelage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer une opération d'approvisionnement d'un chantier	la circulation dans les deux sens de circulation des véhicules motorisés, des cycles et des engins de déplacement personnel sera interdite, sauf riverains et véhicules de sécurité	<b>Rue Saint Georges</b>	entre la place François Bertras et la rue de la Quarantaine	Les lundi 12 avril 2021 et mardi 13 avril 2021, de 8h30 à 16h30
			la circulation des piétons sera interdite		au droit de la zone de chantier un cheminement de déviation sera matérialisé par le demandeur	
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		de part et d'autre de la zone de chantier entre la place François Bertras et la rue de la Quarantaine	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		entre les n° 68 et 114	Les lundi 12 avril 2021 et mardi 13 avril 2021, de 7h30 à 17h30
3361	Entreprise Hera	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Professeur Paul Sisley</b>	côté impair, sur 10 m au droit du n° 31	Les jeudi 29 avril 2021 et vendredi 30 avril 2021, de 8h à 17h
3362	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement sur réseau eau pour le compte de la Métropole de Lyon	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue Louis Bouquet</b>	dans le carrefour avec la rue de Saint Cyr	A partir du lundi 26 avril 2021 jusqu'au vendredi 7 mai 2021, de 7h30 à 16h30
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, au droit du n° 14	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3363	Entreprise Eurl Laurent Moretton	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de sécurisation de façade à l'aide de cordes	la circulation des piétons sera interdite	<b>Cours Lafayette</b>	côté pair, sur 10 m au droit du n° 18	A partir du jeudi 29 avril 2021 jusqu'au dimanche 9 mai 2021, de 7h30 à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Pierre Corneille</b>	côté pair, entre le n° 68 et le cours Lafayette	
				<b>Cours Lafayette</b>	côté pair, sur 10 m au droit du n° 18	
3364	Entreprise Colas agence	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier pour le compte de la crèche Les petits pas	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Victorien Sardou</b>	côté impair, sur 10 m au Nord de la grande rue de la Guillotière	A partir du lundi 26 avril 2021 jusqu'au vendredi 30 avril 2021
			le stationnement pour un véhicule de chantier sera autorisé sur trottoir	<b>Grande Rue de la Guillotière</b>	trottoir Nord, entre le n° 227 et le n° 229	
3365	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau Enedis	la circulation des piétons sera maintenue en permanence au droit de la fouille	<b>Avenue Jean Mermoz</b>	trottoir Nord, entre la rue Jean Desparmet et la rue Edouard Nieupart	A partir du lundi 26 avril 2021 jusqu'au lundi 31 mai 2021
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		côté impair, entre la rue Jean Desparmet et la rue Edouard Nieupart	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3366	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau Enedis	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue Jean Desparmet</b>	entre la rue Professeur Morat et le n° 24	A partir du lundi 26 avril 2021 jusqu'au lundi 31 mai 2021
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Professeur Morat et le n° 24	
3367	Entreprise Solyev	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Bellecombe</b>	sur 20 m au droit de l'immeuble situé au n° 80	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au mardi 13 avril 2021, de 7h à 18h
3368	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau Enedis	la circulation des piétons sera maintenue en permanence au droit de la fouille	<b>Rue de Saint Cyr</b>	trottoir Est, sur 5 m au droit du n° 192	A partir du lundi 26 avril 2021 jusqu'au mardi 18 mai 2021, de 7h30 à 16h30
			le stationnement pour des véhicules de chantier de l'entreprise sera autorisé sur le trottoir		côté pair, sur 15 m au droit du n° 192	
3369	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux Enedis dans une résidence privée	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Domer</b>	côté pair, sur 30 m entre le n° 14 et la rue Marc Bloch	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au mardi 20 avril 2021, de 7h30 à 16h30
			le stationnement pour des véhicules de chantier de l'entreprise sera autorisé			
3370	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18	<b>Rue Lalande</b>	entre le n° 3 et la rue de la Viabert	A partir du samedi 10 avril 2021 jusqu'au mardi 20 avril 2021
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite à une voie	<b>Rue de la Viabert</b>	au carrefour avec la rue Lalande	A partir du samedi 10 avril 2021 jusqu'au mardi 20 avril 2021, de 9h à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		entre l'avenue Thiers et la rue Lalande	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Lalande</b>	des deux côtés de la chaussée, entre le n° 3 et la rue de la Viabert	A partir du samedi 10 avril 2021 jusqu'au mardi 20 avril 2021
3371	Entreprise Del rénovation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Valentin Couturier</b>	partie comprise entre la rue Villeneuve et l'avenue Cabias	Le vendredi 9 avril 2021, de 8h à 12h
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 20 m au droit de l'immeuble situé au n° 19	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3372	Entreprise Sjtj	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Jacques Louis Hénon</b>	trottoir impair Sud, entre la rue Henri Gorjus et la rue Petrus Sambardier	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sens Ouest/Est, entre la rue Henri Gorjus et la rue Petrus Sambardier	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair Sud, entre les n° 78 et 80	
3373	Entreprise Eurovia Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de chaussée	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Janin</b>	côté pair Sud	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021
3374	Entreprise Abi-travaux	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Paul Chenavard</b>	sur 5 m au droit du n° 29	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au mardi 27 avril 2021
3375	Entreprise Foselev	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Curtelin</b>	trottoir pair (Nord) entre la rue des Emeraudes et l'avenue Thiers	Les mardi 13 avril 2021 et mercredi 14 avril 2021, de 8h à 18h
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue des Emeraudes et l'avenue Thiers	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue des Emeraudes et l'avenue Thiers	Les mardi 13 avril 2021 et mercredi 14 avril 2021
3376	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de levage à l'aide d'une grue mobile	la circulation des piétons sera interdite	<b>Place Bellecour</b>	contre allée Ouest, trottoir Ouest, entre le n° 35 et n° 37	Le mercredi 14 avril 2021, de 8h à 16h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		contre allée Ouest, entre la rue Paul Lintier et la rue Colonel Chambonnet	
			la circulation des véhicules sera interdite		contre allée Ouest, des deux côtés de la chaussée, entre le n° 35 et n° 37	Le mercredi 14 avril 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3377	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'eau potable	la circulation sur les voies réservées sera interrompue	<b>Avenue du Vingt Cinquième Rts</b>	voies réservées sens Sud/Nord, sur 25 m au droit du n° 128	A partir du lundi 26 avril 2021 jusqu'au vendredi 7 mai 2021, de 9h à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		chaussée sens Sud/Nord, sur 25 m au droit du n° 128	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, sur 25 m au droit du n° 128	A partir du lundi 26 avril 2021 jusqu'au vendredi 7 mai 2021, de 7h30 à 16h30



Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3378	Entreprise Altinnova	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer les travaux d'installation d'un abri à vélo sécurisé pour le compte de la Métropole de Lyon	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Marcel Mérieux</b>	des deux côtés de la chaussée, sur 20 m au droit du n° 250	A partir du lundi 26 avril 2021 jusqu'au jeudi 29 avril 2021, de 8h à 17h
3379	Entreprise Ato Groupe	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur la statue équestre de la place Bellecour	la circulation des piétons sera interdite l'accès et le stationnement seront autorisés	<b>Place Bellecour</b>	sur un rayon de 20 m autour de la statue équestre	Les mardi 13 avril 2021 et mercredi 14 avril 2021
3380	Entreprises la maison production - Vls	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'essais son et lumière	l'accès et le stationnement des véhicules immatriculés ES 391 NW et BL 361 YN seront autorisés	<b>Place Saint Jean</b>		A partir du mercredi 7 avril 2021, 15h30, jusqu'au jeudi 8 avril 2021, 12h
3381	Entreprise Dpg	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de montage de structures échafaudage au dessus de la chaussée	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type "KR11" la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	<b>Quai Perrache</b>	entre la rue Casimir Perier et la rue Paul Monrochet	A partir du mercredi 7 avril 2021 jusqu'au mercredi 21 avril 2021, de 21h à 6h
3382	Entreprise Dvm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Cours Richard Vitton</b>	côté impair, sur 10 m au droit du n° 19	A partir du vendredi 9 avril 2021 jusqu'au lundi 12 avril 2021
3413	Entreprise Colas Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue des Rancy</b>	entre la rue Léon Jouhaux et la rue Garibaldi des deux côtés, entre la rue Léon Jouhaux et la rue Garibaldi	A partir du mercredi 14 avril 2021 jusqu'au mercredi 21 avril 2021
3414	Monsieur Christophe Ngo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Mazenod</b>	sur 10 m, au droit du n° 105	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au dimanche 18 avril 2021
3415	Entreprise Solyev	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection d'allées	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de l'Espérance</b>	sur 20 m, au droit du n° 12	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021
3416	Entreprise Asten	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Verlet Hanus</b>	sur 20 m, au droit du n° 24	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au mercredi 12 mai 2021

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3417	Entreprise Mercier Lavault	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions au moyen d'un véhicule muni d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera interdite	<b>Avenue Tony Garnier</b>	contre allée Nord, trottoir Nord, sur 50 m à l'Est de la rue Georges Gouy	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021, de 7h30 à 17h
			la circulation des riverains sera autorisée à double sens	<b>Rue Georges Gouy</b>	entre la contre allée Nord de l'avenue Tony Garnier et la rue Jean Baldassini	
			la circulation des véhicules sera interdite	<b>Avenue Tony Garnier</b>	contre allée Nord, entre la rue Hermann Frenkel et la rue Georges Gouy	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		contre allée Nord, des deux côtés de la chaussée, entre la rue Hermann Frenkel et la rue Georges Gouy	
3418	Entreprise Chazal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue Rhin et Danube</b>	entre le quai du Commerce et la rue des Mariniers	A partir du mercredi 14 avril 2021 jusqu'au vendredi 30 avril 2021, de 7h30 à 16h30
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		côté pair, entre le quai du Commerce et la rue des Mariniers	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
3419	Entreprise Chieze	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux paysagers pour le compte de la résidence Alliade	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Lieutenant Colonel Girard</b>	côté pair, sur 15 m au droit du n° 12	Les mercredi 14 avril 2021 et jeudi 15 avril 2021, de 8h à 17h
3420	Théâtre des Célestins	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Gaspard André</b>	côté impair, en face des n° 4 à 8	A partir du dimanche 11 avril 2021 jusqu'au lundi 12 avril 2021
						A partir du dimanche 25 avril 2021 jusqu'au mercredi 28 avril 2021
3421	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau Enedis	la circulation des piétons s'effectuera sur l'emplacement des places de stationnement libérées	<b>Rue Professeur Morat</b>	trottoir Ouest, entre le n° 16 et le n° 18	A partir du lundi 19 avril 2021 jusqu'au vendredi 30 avril 2021, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 30 m entre le n° 16 et le n° 18	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3422	Entreprise Sjtq	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des véhicules sera interdite dans le couloir bus à contre sens	<b>Avenue Lacassagne</b>	entre les n° 45 bis et n° 39	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au jeudi 12 mai 2022
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre les n° 39 à 45 bis	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		côté pair, en face des n° 39 à 45 bis	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		entre les n° 45 bis et n° 39	
			un autre couloir bus à contresens ainsi qu'une bande cyclable à contresens devront être matérialisés par l'entreprise chargée de l'exécution des travaux			
3423	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau Enedis	la circulation des piétons sera maintenue en permanence au droit de la fouille	<b>Avenue Jean François Raclet</b>	trottoir Nord, au droit du n° 39	A partir du jeudi 22 avril 2021 jusqu'au vendredi 30 avril 2021, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 30 m au droit du n° 39	
3424	Entreprise Hera	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage de canalisations	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Clair Tisseur</b>	côté impair, sur 10 m au droit du n° 3	Le vendredi 23 avril 2021, de 8h à 17h
3425	Entreprise Ejl	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des cycles s'effectuera dans la voie de circulation générale	<b>Cours Suchet</b>	sens Ouest/Est, entre le n° 14 et le n° 20	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type «KR11»		entre le n° 20 et le n° 14	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite			A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, entre le n° 14 et la rue Denuzière	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021, de 7h à 16h30

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3426	Entreprise Ranc et Genevois	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Joliot Curie</b>	sur le trottoir situé au droit des n° 15 à 19, les piétons auront obligation de circuler sur le trottoir opposé	A partir du jeudi 8 avril 2021 jusqu'au samedi 8 mai 2021
			la mise en place d'une emprise de chantier sera autorisée		sur le trottoir situé au droit des n° 15 à 19	
			l'accès, la circulation et le stationnement des véhicules du demandeur seront autorisés			
3427	Entreprise Fontanel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue de la Quarantaine</b>	sur le trottoir impair entre le n° 11 et l'accès au n° 26, les piétons auront obligation de circuler sur le trottoir opposé	A partir du vendredi 9 avril 2021 jusqu'au dimanche 9 mai 2021
			la mise en place d'une emprise de chantier sera autorisée		côté impair entre le n° 11 et l'accès au n° 26, trottoir compris	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée entre le n° 11 et l'accès au n° 26, trottoir compris côté impair	
3428	Entreprise Fontanel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des piétons sera interdite	<b>Quai Fulchiron</b>	sur le trottoir situé entre les n° 34 et 36, un cheminement piétons sera matérialisé sur la chaussée au droit de l'emprise	A partir du vendredi 9 avril 2021 jusqu'au dimanche 9 mai 2021
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		au droit des n° 34 et 36	
			la mise en place d'une emprise de chantier sera autorisée		entre les n° 34 et 36, trottoir compris	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sur 100 m au droit du n° 35	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au droit des n° 34 et 36	
3429	Entreprise Meliodon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de la Garenne</b>	sur 6 m au droit du n° 84	A partir du samedi 10 avril 2021 jusqu'au mardi 20 avril 2021
3430	Entreprise Roche et cie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Quai Docteur Gailleton</b>	sur 15 m, au droit du n° 2	Le lundi 12 avril 2021
3431	Entreprise Dealhydro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de maintenance d'un réseau d'eau pluviale	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Cardinal Gerlier</b>	sur les 4 premiers emplacements de stationnement situés côté gauche du parking au n° 6	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au lundi 19 avril 2021, de 7h à 19h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3432	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de chauffage urbain	la circulation des piétons sera interdite	<b>Avenue Félix Faure</b>	trottoir Nord, entre la rue Général Mouton Duvernet et le Boulevard Marius Vivier Merle	A partir du samedi 10 avril 2021 jusqu'au vendredi 4 juin 2021
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Général Mouton Duvernet</b>	sur 30 m, de part et d'autre de l'avenue Félix Faure	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 4 juin 2021
			la circulation des véhicules sera interdite sauf pour les bus et les cycles	<b>Avenue Félix Faure</b>	entre le boulevard Marius Vivier Merle et la rue Général Mouton Duvernet	A partir du samedi 10 avril 2021 jusqu'au vendredi 4 juin 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Général Mouton Duvernet</b>	sur 30 m, de part et d'autre de l'avenue Félix Faure	
3433	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Avenue Georges Pompidou</b>	sur 30 m, au droit du n° 11	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021, de 8h à 17h
				<b>Rue de la Villette</b>	sur 30 m, de part et d'autre de l'avenue Georges Pompidou	
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur le trottoir	<b>Avenue Georges Pompidou</b>	des deux côtés, sur 30 m au droit du n° 11	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 30 m au droit du n° 11	
3434	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une opération de levage avec une grue automotrice de 60 T	la circulation des piétons sera interdite	<b>Chemin de Choulans</b>	sur le trottoir situé en face de la propriété au n° 131 à 157	Le lundi 12 avril 2021, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules et des piétons sera interrompue dans les deux sens lors des phases de transfert des charges		sur 50 m au droit du n° 131 à 157	
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10			
3435	Entreprise Colas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Bellecombe</b>	entre le cours Lafayette et la rue Saint Antoine	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au jeudi 15 avril 2021, de 7h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés, entre le cours Lafayette et la rue Saint Antoine	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3436	Entreprise Sarl Divercity	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Quai Maréchal Joffre</b>	sur 10 m, au droit du n° 4	Le lundi 12 avril 2021

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3437	Entreprise Reppelin	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Vauban</b>	sur 10 m en face de l'immeuble situé au n° 62	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au lundi 26 avril 2021
3438	Entreprise Colas Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Bellecombe</b>	entre le cours Lafayette et la rue Saint Antoine	A partir du mardi 13 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, entre le cours Lafayette et la rue Saint Antoine	
3439	Entreprise Alticlean	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer le nettoyage de vitreries à l'aide d'une nacelle	La circulation des cycles sera interdite	<b>Rue d'Aubigny</b>	côté pair, entre la rue Maurice Flandin et la rue de la Villette	Le lundi 19 avril 2021, de 7h30 à 18h
			la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Maurice Flandin</b>	côté pair, sur 40 m au droit du n° 36	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		côté pair, sur 40 m au droit du n° 36	
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur le trottoir	<b>Rue d'Aubigny</b>	côté pair, entre la rue Maurice Flandin et la rue de la Villette	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Maurice Flandin</b>	côté pair, sur 40 m au droit du n° 36	
3440	Entreprise Chazal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise	<b>Rue Pierre Gilles de Gennes</b>	trottoirs Nord, Sud, Est, Ouest, entre la rue Saint Jean de Dieu et la rue Professeur Jean Bernard	A partir du mercredi 14 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10		entre la rue Saint Jean de Dieu et la rue Professeur Jean Bernard	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Saint Jean de Dieu et la rue Professeur Jean Bernard	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
3441	Entreprise Ejl	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des bus et des cycles sera interdite dans le couloir bus	<b>Quai Maréchal Joffre</b>	entre la rue de Condé et la place Gensoul	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021
			la circulation des cycles s'effectuera dans la voie de circulation générale			
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3442	Entreprise Tuv Sud France	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de diagnostic amiante/plomb sur le pont SNCF	la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage	<b>Boulevard Yves Farge</b>	sur l'ensemble des trottoirs, sous le pont SNCF, entre la rue Victor Lagrange et la rue Raoul Servant	A partir du jeudi 15 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021, de 8h à 19h
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier		chaussée sens Sud/Nord, entre la rue Victor Lagrange et la rue Raoul Servant	
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier		chaussée sens Nord/Sud, entre la rue Raoul Servant et la rue Victor Lagrange	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		chaussée sens Sud/Nord, entre la rue Victor Lagrange et la rue Raoul Servant	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée, chaussée Sens Sud/Nord, entre la rue Victor Lagrange et la rue Raoul Servant	
					des deux côtés de la chaussée, sens Nord/Sud, entre la rue Raoul Servant et la rue Victor Lagrange	
3443	Entreprise Sas Noé Poissonnerie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de raccordement d'eaux usées	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Jean Larrivé</b>	trottoir pair, sur 10 m en face du n° 13	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 30 avril 2021, de 7h à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, sur 10 m en face du n° 13	
			un cheminement piétons devra être reporté sur les emplacements de stationnement			
3444	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Montée des Genovefains</b>	sur 30 m à l'Ouest de la montée Saint Laurent, en dehors des phases de présence et d'activité du demandeur	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021
			la circulation des véhicules sera interdite		dans sa partie comprise entre la montée Saint Laurent et le chemin de Choulans, lors des phases de présence et d'activité du demandeur	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée entre le chemin de Choulans et la montée des Genovefains	



Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3445	Entreprise Chanel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances	la circulation à contre-sens de la circulation générale des véhicules du demandeur sera autorisée	<b>Rue d'Alsace Lorraine</b>	entre la rue Roger Violi et la rue Eugénie Brazier	Les mardi 13 avril 2021 et mercredi 14 avril 2021, de 8h45 à 15h
			la circulation des piétons sera interdite		sur trottoir situé au droit du n° 19, lors des phases de présence et d'activité de l'entreprise	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		entre la rue Roger Violi et la rue Eugénie Brazier, lors des phases de présence et d'activité de l'entreprise	
			les véhicules circulant à contre-sens auront l'obligation de marquer l'arrêt de sécurité «STOP»		des deux côtés de la chaussée entre la rue Roger Violi et la rue Eugénie Brazier	
3446	Entreprise Mazaud	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une ligne électrique	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise	<b>Rue Maryse Bastié</b>	trottoir Est et Ouest, entre le n° 39 et la rue Bataille	A partir du lundi 19 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021, de 7h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Bataille</b>	trottoir Nord et Sud, entre le n° 70 et la rue Maryse Bastié	
				<b>Rue Maryse Bastié</b>	des deux côtés de la chaussée, entre le n° 70 et la rue Maryse Bastié	
3447	Entreprise Loc'nacelle	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux en hauteur avec une nacelle élévatrice de personnes	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Imbert Colomès</b>	sur le trottoir situé au droit du n° 5, lors de la phase de présence et d'activité du demandeur	Le mardi 13 avril 2021, de 7h à 19h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		au droit du n° 5, lors de la phase de présence et d'activité du demandeur	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée au droit du n° 5	
3448	Entreprise Egm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de lavage au moyen d'une grue autoportée	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	<b>Rue de Saint Cyr</b>	sens Nord/Sud, entre la rue Emile Duport et la rue du Bourget	Le vendredi 9 avril 2021, de 9h à 16h30
3449	Entreprise Numerobis Rénovation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Avenue Maréchal de Saxe</b>	sur 10 m au droit de l'immeuble situé au n° 50	A partir du mardi 13 avril 2021 jusqu'au vendredi 21 mai 2021



Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3450	Entreprise Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau ENEDIS	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue Saint Romain</b>	sur 10 m de part et d'autre du n° 50	A partir du lundi 12 avril 2021, 7h30, jusqu'au vendredi 16 avril 2021, 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		côté pair, sur 10 m de part et d'autre du n° 50	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3451	Entreprise Jean Rivière	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Feuillat</b>	sur 5 m, au droit du n° 2 bis	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au mardi 11 mai 2021
3452	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de remise à niveau d'un tampon d'assainissement sur chaussée	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue de Saint Cyr</b>	sens Sud/Nord, sur 50 m au Sud de la rue Emile Duport (au droit de l'arrêt bus la voute)	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au mardi 13 avril 2021, de 9h à 16h30
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sens Sud/Nord, sur 50 m au Sud de la rue Emile Duport	
3453	Entreprise Pothier Elagage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue de Bonnel</b>	côté Sud, entre le quai Victor Augagneur et le cours de la Liberté	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021, de 7h à 17h
				<b>Cours de la Liberté</b>	côté Ouest, entre la rue Pravaz et la rue de Bonnel	
				<b>Rue Pravaz</b>	côté Nord, entre le quai Victor Augagneur et le cours de la Liberté	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de Bonnel</b>	côté Sud, entre le quai Victor Augagneur et le cours de la Liberté	
				<b>Cours de la Liberté</b>	côté Ouest, entre la rue Pravaz et la rue de Bonnel	
				<b>Rue Pravaz</b>	côté Nord, entre le quai Victor Augagneur et le cours de la Liberté	
3454	Entreprise Ettp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de suppression d'un branchement gaz	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	<b>Rue Marietton</b>	sur 20 m de part et d'autre du n° 80	Les vendredi 23 avril 2021 et lundi 26 avril 2021, de 9h à 16h30
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, sur 20 m de part et d'autre du n° 80	A partir du jeudi 22 avril 2021 jusqu'au vendredi 30 avril 2021
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3455	Entreprise Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement Enedis	la circulation des piétons sera maintenue en permanence au droit de la fouille	<b>Rue Saint Nestor</b>	trottoir impair, entre le n° 31 et le n° 37	A partir du lundi 26 avril 2021 jusqu'au vendredi 30 avril 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		entre le n° 31 et le n° 37	
3456	Entreprise Colas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des cycles sera maintenue en permanence	<b>Rue Charles Richard</b>	entre la rue du Capitaine et la rue Julien	A partir du mardi 13 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021, de 7h à 17h
			la circulation des cycles sera maintenue en permanence	<b>Rue Julie</b>	entre la rue Louise et la rue Charles Richard	
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Charles Richard</b>	entre la rue du Capitaine et la rue Julien	A partir du mardi 13 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre la rue Julie et la rue Julien	A partir du mardi 13 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue Julie</b>	entre la rue du Capitaine et la rue Julien	A partir du mardi 13 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		<b>Rue Charles Richard</b>	des deux côtés, entre la rue Julie et la rue Julien
3457	Entreprise Pons	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Montée du Chemin Neuf</b>	sur 15 m au droit de l'accès au n° 27	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au lundi 17 mai 2021 A partir du mercredi 14 avril 2021 jusqu'au samedi 17 avril 2021
3458	Entreprise Reno Tec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Place Bellecour</b>	sur 10 m, au droit du n° 29, sur emplacement de déserte	A partir du mardi 13 avril 2021 jusqu'au jeudi 15 avril 2021
3459	Entreprise Reno Tec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier avec monte matériaux	la circulation des piétons sera interdite	<b>Place Bellecour</b>	sur 6 m, au droit du n° 28/29	A partir du mardi 13 avril 2021 jusqu'au jeudi 13 mai 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3460	Entreprise Mosnier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Sala</b>	côté impair, sur 10 m au droit du n° 7	A partir du mercredi 14 avril 2021 jusqu'au mercredi 28 avril 2021

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3461	Entreprise Eiffage route	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des piétons sera interdite sur trottoir	<b>Quai Perrache</b>	trottoir central, sous l'autopont M7, au droit du cours Charlemagne	A partir du mercredi 14 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021, de 21h à 6h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sens Nord/Sud, voie de tourne à gauche, sous le pont Autoroutier, au droit du cours Charlemagne	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
3462	Entreprise Ejl	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Montcharmont</b>	entre la place des Célestins et la rue Jean Fabre	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021, de 7h30 à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue des Archers</b>	entre la rue Emile Zola et la place des Célestins	
				<b>Place des Célestins</b>	entre la rue Gaspard André et la rue Charles Dullin	
				<b>Rue des Archers</b>	entre la rue Emile Zola et la place des Célestins	
				<b>Rue Montcharmont</b>	entre la place des Célestins et la rue Jean Fabre	
		le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue des Archers</b>	des deux côtés, entre la rue Emile Zola et la place des Célestins	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021	
3463	Ville de Lyon - Direction des espaces verts	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de maintenance d'espaces verts	la circulation des piétons s'effectuera sur un trottoir réduit	<b>Rue de la Favorite</b>	sur le trottoir situé au droit du n° 32, lors des phases de présence et d'activité du service	A partir du jeudi 15 avril 2021 jusqu'au lundi 19 avril 2021, de 7h à 17h
			l'accès, la circulation et le stationnement des véhicules du demandeur seront autorisés		sur le trottoir situé au droit du n° 32	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		en face de l'accès au n° 15	
3464	Entreprise Alain Vitrierie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de remplacement d'une vitrine	la circulation des piétons sera interdite	<b>Place Tobie Robatel</b>	au droit du n° 3, un cheminement protégé des piétons sera matérialisé sur la chaussée par le demandeur	Le jeudi 15 avril 2021, de 7h à 15h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		au droit du n° 3, lors de la phase de présence et d'activité de l'entreprise	
			l'accès, la circulation et le stationnement des véhicules du demandeur seront autorisés		pour accéder au n° 3	
3465	Entreprise Hera Assainissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Valentin Couturier</b>	sur 10 m au droit de l'immeuble situé au n° 22	Le vendredi 16 avril 2021, de 8h à 17h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3466	Métropole de Lyon - Direction de l'eau	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Antoine Charial</b>	des deux côtés, entre le n° 121 et le n° 151	A partir du lundi 19 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021, de 7h à 11h
3467	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement sur le réseau d'assainissement dans le cadre de la construction de 2 immeubles	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue de Saint Cyr</b>	entre la rue Emile Duport et la rue Rhin et Danube	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		trottoir Ouest, entre la rue Emile Duport et le n° 53	
			le cheminement piétons sera interdit		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Emile Duport et la rue Rhin et Danube	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3468	Entreprise Asten	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera interdite	<b>Place Carnot</b>	entre la rue Général Plessier et cours Verdun Gensoul	A partir du lundi 19 avril 2021 jusqu'au vendredi 7 mai 2021, de 7h30 à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Général Plessier</b>	côté pair, entre la rue d'Enghien et la place Gensoul	A partir du lundi 19 avril 2021 jusqu'au vendredi 7 mai 2021
				<b>Cours de Verdun Gensoul</b>	des deux côtés, entre la place Carnot et la place Gensoul	
				<b>Place Carnot</b>	des deux côtés, sur 20 m au Nord du cours Verdun Gensoul	
	le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 20 m au Nord de la rue Général Plessier			
3469	Entreprise Foselev	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de levage au moyen d'une grue autoportée	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Avenue Berthelot</b>	entre la rue Duvi- viers et la route de Vienne	A partir du lundi 19 avril 2021, 22h, jusqu'au mardi 20 avril 2021, 5h
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 128 et le n° 142	A partir du lundi 19 avril 2021, 18h, jusqu'au mardi 20 avril 2021, 5h
			les véhicules auront l'obligation de marquer l'arrêt de sécurité «STOP» et seront gérés par du personnel de l'entreprise		au débouché sur la rue Duvivier	A partir du lundi 19 avril 2021, 22h, jusqu'au mardi 20 avril 2021, 5h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3470	Entreprise Acrobart	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité	la circulation des piétons sera interdite sur le trottoir et s'effectuera sur l'emplacement des places de stationnement libérées le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Sully</b>	côté impair (Nord), entre la rue Garibaldi et la rue Paul Michel Perret	A partir du lundi 19 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021
3471	Entreprises Eiffage Gc / Gauthey	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de Créqui</b>	entre la rue Paul Bert et la rue des Rancy entre le n° 220 et la rue Paul Bert	A partir du lundi 19 avril 2021 jusqu'au jeudi 6 mai 2021
3472	Entreprise Foselev	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de levage au moyen d'une grue autoportée	la circulation des riverains s'effectuera à double sens la circulation des véhicules sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant les véhicules auront l'obligation de marquer l'arrêt de sécurité «STOP» et seront gérés par du personnel de l'entreprise	<b>Avenue Berthelot</b>	entre la rue Duvi- viev et la route de Vienne des deux côtés de la chaussée, entre le n° 128 et le n° 142 au débouché sur la rue Duvi- viev	A partir du lundi 12 avril 2021, 22h, jusqu'au mardi 13 avril 2021, 5h A partir du lundi 12 avril 2021, 18h, jusqu'au mardi 13 avril 2021, 5h A partir du lundi 12 avril 2021, 22h, jusqu'au mardi 13 avril 2021, 5h
3473	Entreprise Ettp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Antoine de Saint-Exupéry</b>	sur 20 m, au droit du n° 2 des deux côtés, sur 20 m au droit du n° 2	A partir du lundi 19 avril 2021 jusqu'au vendredi 30 avril 2021
3474	Entreprise Francis Goncalves	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Germain</b>	sur 12 m, au droit de l'immeuble situé au n° 32	A partir du samedi 10 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021
3476	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue le Royer</b>	côté Sud entre Saxe et la rue Vendôme entre l'avenue de Saxe angle Vendôme	Les mercredi 21 avril 2021 et jeudi 22 avril 2021
3477	Entreprise Atelier matière	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Jarente</b>	sur 10 m, au droit du n° 10	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au mercredi 12 mai 2021
3478	Entreprise Rampa	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de remplacement de poteau incendie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Bonnard</b> <b>Rue Henri Germain</b>	sur 20 m, au droit du n° 1 sur 20 m, au droit du n° 19	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3479	Entreprises Cgcc / Léon Grosse	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Unibail/ centre commercial	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite à une voie	<b>Rue de Bonnel</b>	au droit de l'extension Ouest du Centre Commercial de la Part Dieu	A partir du samedi 10 avril 2021 jusqu'au vendredi 30 avril 2021
3480	Entreprise Bonnefond environnement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage de canalisations	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Rhin et Danube</b>	côté pair, sur 15 m au droit du n° 18	Le lundi 12 avril 2021, de 7h à 17h
3481	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau Enedis	la circulation des piétons s'effectuera sur l'emplacement des places de stationnement libérées	<b>Rue Jean Vallier</b>	trottoir Nord, sur 30 m au droit du n° 99	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au mardi 20 avril 2021, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 30 m au droit du n° 99	
3482	Entreprise Sgc	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité et d'un cheminement piétons	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Croix Barret</b>	trottoir Sud, entre le n° 100 et la route de Vienne	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 7 mai 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, entre le n° 100 et la route de Vienne	
3483	Madame Manon Millet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Pierre Delore</b>	côté impair, sur 20 m au droit du n° 37	Le samedi 17 avril 2021, de 7h à 19h
3484	Métropole de Lyon - Direction de la voirie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une réglementation provisoire dans le cadre d'un réaménagement de voirie	la circulation des véhicules de plus de 19 tonnes sera interdite	<b>Rue Tissot</b>	entre la rue Marietton et la rue de Bourgogne	A partir du lundi 19 avril 2021 jusqu'au mardi 31 août 2021
3485	Entreprise Roche	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Place Aristide Briand</b>	sur 6 m, au droit du n° 3	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au mercredi 12 mai 2021
3486	Entreprise Asten	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Place Ronde</b>	entre le cours Vitton et la rue de l'Eglise	A partir du lundi 19 avril 2021 jusqu'au mardi 20 avril 2021, de 7h30 à 16h30
3487	Entreprise Ettp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement GRDF	la circulation des véhicules sera interdite	<b>Grande Rue de la Croix Rousse</b>	entre la rue du Chariot d'Or et la rue d'Ivry	A partir du lundi 19 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021, de 8h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair (Est), entre le n° 16 et la rue d'Ivry	A partir du lundi 19 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021
3488	Monsieur Guillaume Moreira	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Cours de la Liberté</b>	sur 15 m, au droit du n° 1, sur zone de desserte	Le lundi 19 avril 2021

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3489	Entreprises Eurovia Lyon et Sogea Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de chaussée	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Place Joannes Ambre</b>		A partir du lundi 19 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021
			la circulation des véhicules sera interdite	<b>Grande Rue de la Croix Rousse</b>	entre la place Joannes Ambre et la rue Janin	Le vendredi 23 avril 2021, de 8h à 17h
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	<b>Place Joannès Ambre</b>		A partir du lundi 19 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021
3490	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'eau potable	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Général de Miribel</b>	entre l'avenue Berthelot et la rue du Repos	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite		des deux côtés de la chaussée, sur 20 m au droit du n° 2	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au débouché sur l'avenue Berthelot	
			les véhicules circulant dans le sens Sud/Nord devront marquer l'arrêt de sécurité "STOP"			
3491	Entreprise Delezinier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue d'Enghien</b>	côté impair, sur 10 m au droit du n° 29	A partir du lundi 19 avril 2021 jusqu'au mardi 20 avril 2021
3492	Monsieur Sébastien Delezinier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Louis Blanc</b>	sur 15 m, au droit de l'immeuble situé au n° 81	A partir du jeudi 22 avril 2021 jusqu'au vendredi 23 avril 2021, de 7h à 19h
3493	Entreprise Egm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Adelaïde Perrin</b>	trottoir impair, sur 30 m au droit du n° 13	Le mardi 20 avril 2021, de 9h à 16h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Bourgelat et la rue des Remparts d'Ainay	
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Bourgelat et la rue des Remparts d'Ainay	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Bourgelat</b>	côté pair, entre le n° 16 et la rue d'Enghien	Le mardi 20 avril 2021
	<b>Rue Adelaïde Perrin</b>	côté impair, entre le n° 11 et la rue Bourgelat				
3494	Entreprise Mtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement Enedis	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Henri Ferre</b>	sur 20 m au droit de l'immeuble situé au n° 5	Le jeudi 29 avril 2021, de 8h à 12h



Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3495	Entreprise Mss	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre l'accès aux chambres d'équipements hydrauliques	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Boulevard des Brotteaux</b>	des deux côtés de la contre allée Ouest, sur 10 m au droit de l'immeuble situé au n° 60	A partir du mardi 13 avril 2021 jusqu'au mardi 20 avril 2021
				<b>Boulevard Anatole France</b>	stationnement en épis, sur 10 m en face de l'immeuble situé au n° 21	
				<b>Boulevard des Brotteaux</b>	contre allée Est, côté impair (Est) sur 10 m au droit de l'immeuble situé au n° 45	
3496	Entreprise Asten	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Pailleron</b>	côté pair (Sud), entre la rue du Mail et le n° 14	A partir du mercredi 14 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021
3497	Entreprise Jean Rivière	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Pierre Corneille</b>	sur 8 m au droit de l'immeuble situé au n° 39	A partir du lundi 19 avril 2021 jusqu'au mercredi 19 mai 2021
3498	Entreprises Eurovia / Ejl / Maia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Confort</b>		A partir du lundi 19 avril 2021 jusqu'au lundi 24 mai 2021
3499	Entreprise Peix	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue d'Inkermann</b>	sur 15 m au droit de l'immeuble situé au n° 92	A partir du lundi 19 avril 2021 jusqu'au lundi 3 mai 2021
3500	Entreprise Saveurs d'Orient	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Cours Charlemagne</b>	au droit du n° 46, sur une longueur de 5,36 m	A partir du vendredi 30 avril 2021 jusqu'au jeudi 30 septembre 2021
3501	Entreprise Mama-san	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Ferrandière</b>	au droit du n° 35, sur une longueur de 5 m	A partir du vendredi 30 avril 2021 jusqu'au jeudi 30 septembre 2021
3502	Entreprise Jeannine et Suzanne	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Sainte Hélène</b>	au droit du n° 34, sur une longueur de 10 m	A partir du vendredi 30 avril 2021 jusqu'au jeudi 30 septembre 2021
3503	Entreprise Tables et vins d'Ainay	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue des Remparts d'Ainay</b>	au droit du n° 3, sur une longueur de 5 m	A partir du vendredi 30 avril 2021 jusqu'au jeudi 30 septembre 2021
3504	Entreprise Tables et vins d'Ainay	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Adelaïde Perrin</b>	au droit du n° 7, sur une longueur de 12 m	A partir du vendredi 30 avril 2021 jusqu'au jeudi 30 septembre 2021



Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3505	Entreprise établissement Pog Café	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Général Plessier</b>	au droit du n° 13, sur une longueur de 6,60 m	A partir du vendredi 30 avril 2021 jusqu'au jeudi 30 septembre 2021
3506	Entreprise établissement Café comptoir	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de la Charité</b>	au droit du n° 76, sur une longueur de 4 m	A partir du vendredi 30 avril 2021 jusqu'au jeudi 30 septembre 2021
3507	Entreprise Mazaud	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'accès véhiculés au chantier de la construction du New Yorker	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue du Vivier</b>	côté impair, sur 10 m au droit du n° 23 côté impair, sur 10 m au droit du n° 25	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au mardi 12 avril 2022, de 7h à 19h
3508	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau d'eau potable	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue de la Rosière</b>	sur 30 m au droit du n° 1	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au mercredi 14 avril 2021, de 7h30 à 16h30
			la circulation sur la bande cyclable sera maintenue en permanence		bande cyclable sens Sud/Nord, sur 30 m au droit du n° 1	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sur 30 m au droit du n° 1	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 30 m au droit du n° 1	
3509	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur un réseau d'assainissement	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue Bourget</b>	sur 30 m au droit du n° 25	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021, de 7h30 à 16h30
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, sur 30 m au droit du n° 25	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3510	Entreprise Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type "KR11"	<b>Rue Docteur Edmond Locard</b>	entre l'avenue du Point du Jour et le n° 43, par tronçons successifs, lors des phases de terrassement et d'activité de l'entreprise	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au vendredi 14 mai 2021
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Avenue du Point du Jour</b>	entre l'avenue du Point du Jour et le n° 43 des deux côtés de la chaussée entre l'avenue du Point du Jour et le n° 43 sur 20 m en face des n° 63 à 65	
3511	Entreprise T P E V	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Chemin de Montauban</b>	sur 15 m au droit du n° 19	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au lundi 26 avril 2021

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3512	Métropole de Lyon et entreprises adjudicataires des marchés	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Avenue Barthélemy Buyer</b>	dans les deux sens de circulation, entre la rue des 4 Colonnes et la place de Trion	A partir du lundi 12 avril 2021 jusqu'au lundi 18 octobre 2021
			la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue Pierre Audry</b>	dans les deux sens de circulation, entre l'avenue Barthélemy Buyer et la rue du Bas de Loyasse	
			la circulation générale s'effectuera dans les deux sens de circulation		sur 50 m, dans la voie descendante située au Nord-Ouest de l'avenue Barthélemy Buyer	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		sur 50 m, sur la voie montante située en face de la rue des 4 Colonnes	
					des deux côtés de la chaussée, entre l'avenue Barthélemy Buyer et la rue du Bas de Loyasse	
3513	Entreprises Rentokil - Technivap	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de ventilations pour le compte de l'entreprise Apicil	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue des Muriers</b>	côté impair, sur 10 m au droit du n° 1	Le jeudi 15 avril 2021, de 13h à 18h
3514	Entreprise Guiraud	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Place Commandant Amaud</b>	sur 5 m au droit de l'immeuble situé au n° 5	A partir du mercredi 14 avril 2021 jusqu'au lundi 26 avril 2021
3515	Entreprise Lyon natation métropole	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un meeting de natation à la piscine de Vaise	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Avenue Sidoine Apollinaire</b>	sur 2 emplacements en bataille, sur le parking situé au Nord du bâtiment, au droit du n° 50	Les samedi 17 avril 2021 et dimanche 18 avril 2021, de 6h à 15h
3516	Entreprise Egm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances à l'aide d'une grue automotrice	la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage	<b>Rue de la Rosière</b>	trottoir Est, entre le n° 3 et la rue Marius Berliet	Le jeudi 15 avril 2021, de 7h à 18h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Marius Berliet et la rue des Hérideaux	
			la circulation des véhicules sera interdite		bande cyclable sens Sud/Nord, entre la rue des Hérideaux et la rue Marius Berliet	
			la circulation sur la bande cyclable sera maintenue et balisée en permanence		entre la rue Marius Berliet et la rue des Hérideaux	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 3 et la rue Marius Berliet	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3517	Ecole nationale supérieure de cinéma Cinéfabrique - Hugo Bertin	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'un court-métrage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Burdeau</b>	côté Nord sur les 15 premiers mètres situés à l'Ouest de la Montée du Perron	A partir du dimanche 25 avril 2021, 18h, jusqu'au lundi 26 avril 2021, 18h
3518	Entreprise Creb	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de la Balme</b>	sur 15 m, au droit du n° 100	A partir du jeudi 15 avril 2021 jusqu'au jeudi 29 avril 2021
3519	Entreprise Patru	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Pravaz</b>	sur 15 m, au droit du n° 6	A partir du mercredi 14 avril 2021 jusqu'au samedi 15 mai 2021
3520	Département du Rhône - Direction Départementale de sécurité publique	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une reconstitution judiciaire	la circulation des véhicules sera interdite à la diligence des services de la police	<b>Rue de l'Antiquaille</b>		A partir du jeudi 29 avril 2021, 20h30, jusqu'au vendredi 30 avril 2021, 4h30
				<b>Montée Nicolas de Lange</b>		
				<b>Rue Cleberg</b>		
				<b>Place des Minimes</b>		
				<b>Place de Fourvière</b>		
				<b>Place de l'Antiquaille</b>		
				<b>Montée Saint Barthélemy</b>		
				<b>Montée Cardinal Decourtray</b>		
				<b>Rue Roger Radisson</b>	partie comprise entre la place de Fourvière et la rue Cléberg	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Place de Fourvière</b>		A partir du jeudi 29 avril 2021, 15h, jusqu'au vendredi 30 avril 2021, 6h
3521	Entreprise Altimaitre	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité	la circulation des piétons sera interdite sur le trottoir et s'effectuera sur l'emplacement des places de stationnement libérées	<b>Rue Sully</b>	sur 20 m au droit de l'immeuble situé au n° 147	Le mercredi 14 avril 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3522	Entreprise Americis	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Place de la Croix Rousse</b>	sur 12 m au droit de l'immeuble situé au n° 1	A partir du vendredi 16 avril 2021 jusqu'au samedi 15 mai 2021
3523	Entreprise Divercity	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Cours Franklin Roosevelt</b>	sur 15 m au droit de l'immeuble situé au n° 56	A partir du lundi 19 avril 2021 jusqu'au mardi 20 avril 2021, de 7h à 19h
3524	Entreprise Bep	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Ney</b>	sur 6 m au droit de l'immeuble situé au n° 49	A partir du mercredi 21 avril 2021 jusqu'au mercredi 5 mai 2021

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3525	Entreprise Vacher	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de la Thibaudière</b>	côté pair, sur 10 m au droit du n° 50	A partir du mercredi 14 avril 2021 jusqu'au jeudi 29 avril 2021
3526	Entreprise Vial	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue des Charmettes</b>	sur 12 m au droit de l'immeuble situé au n° 120	Le vendredi 23 avril 2021
3527	Entreprise Constructel énergie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement GRDF	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Bugeaud</b>	au droit de l'immeuble situé au n° 28	A partir du lundi 3 mai 2021 jusqu'au vendredi 28 mai 2021
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre la rue Pierre Corneille et l'avenue Maréchal de Saxe	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée entre la rue Pierre Corneille et l'avenue Maréchal de Saxe	
3528	Métropole de Lyon - Direction de la voirie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de voirie	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Jacquard</b>	de part et d'autre de l'emprise de chantier entre la rue Henri Gorjus et la rue Denfert Rochereau	A partir du jeudi 15 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021, de 8h à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Henri Gorjus et la rue Denfert Rochereau	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, partie comprise entre la rue Henri Gorjus et la rue Denfert Rochereau	A partir du jeudi 15 avril 2021 jusqu'au vendredi 16 avril 2021
3529	Entreprise Stéphanie Allaix	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Cours Vitton</b>	sur 15 m au droit de l'immeuble situé au n° 32	Le vendredi 16 avril 2021, de 7h à 19h
3530	Madame Brigitte Latard	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de Sèze</b>	sur 15 m au droit de l'immeuble situé au n° 17	A partir du samedi 24 avril 2021 jusqu'au dimanche 25 avril 2021, de 7h à 19h
Registre de l'année 2021						
L'original de chaque arrêté du Maire peut être consulté dans son intégralité au Service occupation temporaire de l'espace public - 11 rue Pizay - 69001 Lyon - Les jours ouvrables aux heures d'ouverture						

### Délégation générale aux ressources humaines (Gestion administrative des personnels)

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'Acte
Benard	Carine	Educateur jeunes enfants	Stagiaire	01/01/2021	Enfance	arrêté rectificatif
Chaussy	Romain	Rédacteur	Stagiaire	01/03/2020	Finances	arrêté rectificatif
Atila	Julie	Adjoint technique	Stagiaire	09/03/2020	Education	arrêté rectificatif
Godier	Axel	Adjoint technique	Titulaire	01/04/2021	Maison de la danse	arrêté rectificatif

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'Acte
Legoupil	Jacqueline	Adjoint administratif	Titulaire	15/07/2019	Cimetières	arrêté rectificatif
Marcon-Maincourt	Mélanie	Rédacteur	Contractuel	01/04/2021	Enfance	avenant contrat
Loubaton	Nicolas	Musicien orchestre lyrique 2ème catégorie	Contractuel	01/01/2021	Opéra	avenant contrat
Winderkehr	Léna	Attaché de conservation du patrimoine	Contractuel	01/03/2020	Direction des affaires culturelles	avenant contrat
Duhamel	Laurence	Contractuel catégorie B	Contractuel	01/01/2021	Opéra	avenant contrat
Nagao	Haruyo	Musicien orchestre lyrique 3ème catégorie	Contractuel	01/10/2020	Opéra	avenant contrat
Rassart	Vianney	Conservateur du patrimoine	Contractuel	03/02/2020	Service archéologique municipal	avenant contrat
Brunon	Fabien	Musicien orchestre lyrique 3ème catégorie	Contractuel	15/12/2020	Opéra	avenant contrat
Ketels	Laurence	Musicien orchestre lyrique 3ème catégorie	Contractuel	23/10/2020	Opéra	avenant contrat
Carret	Florence	Musicien orchestre lyrique 3ème catégorie	Contractuel	28/08/2020	Opéra	avenant contrat
Monturier	Justine	Attaché	Contractuel	20/02/2021	Pilotage financier et juridique ressources humaines	contrat à durée déterminée
Matthey	Diego	Musicien 3ème catégorie	Contractuel	05/01/2021	Orchestre national de Lyon	contrat à durée indéterminée
Micheli	Amandine	Infirmier soins généraux de classe normale	Titulaire	15/04/2021	Education	détachement /stage
Saci	Yanis	Chef de service police municipale	Titulaire	01/04/2021	Police municipale	détachement /stage
Robert	Séverine	Educateur jeunes enfants 2ème classe	Titulaire	01/04/2021	Enfance	intégration suite à détachement
Herlet	Léa	Assistant de conservation	Stagiaire	12/04/2021	Musées histoire de Lyon	nomination stagiaire
Alessi	Eric	Adjoint technique	Stagiaire	15/04/2021	Mairie du 6ème arrondissement	nomination stagiaire
Tirard - Collet	Amandine	Adjoint administratif	Stagiaire	01/04/2021	Mairie du 6ème arrondissement	nomination stagiaire
Tabarly	Pierre	Adjoint administratif	Titulaire	01/04/2021	Mairie du 2ème arrondissement	recrutement par voie de mutation
Pujol	Virginie	Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe	Titulaire	01/04/2021	Enfance	recrutement suite à détachement
Belmokadem	Hanène	Adjoint technique	Contractuel	09/04/2021	Enfance	remplacement
Boucherih	Fatma	Adjoint technique	Contractuel	01/03/2021	Enfance	remplacement
Cacheux	Inès	Adjoint technique	Contractuel	29/03/2021	Enfance	remplacement
Carmier	Anais	Adjoint technique	Contractuel	05/02/2021	Enfance	remplacement
Chhiyar	Zineb	Adjoint technique	Contractuel	15/03/2021	Enfance	remplacement
Honfo	Cédric	Adjoint technique	Contractuel	01/02/2021	Cimetière	remplacement
Honfo	Cédric	Adjoint technique	Contractuel	01/03/2021	Cimetière	remplacement

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'Acte
Jury	Claire	Adjoint technique	Contractuel	01/03/2021	Enfance	remplacement
Mokeddem	Nadira	Agent spécialisé principal 2ème classe	Contractuel	01/04/2021	Education	remplacement
Mokhtari	Naima	Adjoint technique	Contractuel	23/03/2021	Enfance	remplacement
Paulet	Réjane	Psychologue	Contractuel	01/04/2021	Enfance	remplacement
Topalli Wyss	Marie - Emmanuelle	Adjoint technique	Contractuel	01/03/2021	Enfance	remplacement
Quettier	Pauline	Attaché	Contractuel	18/04/2021	Cabinet du Maire	remplacement
Lansoy Peres	Caroline	Adjoint administratif	Contractuel	01/04/2021	Direction des affaires culturelles	remplacement
Meunier	Kevin	Adjoint technique	Contractuel	01/04/2021	Education	remplacement
Voisin	Alisée	Attaché	Contractuel	01/03/2021	Education	remplacement
Belhumeur	Amina	Adjoint technique	Contractuel	01/04/2021	Police municipale	remplacement
Belfar	Yamin	Adjoint technique	Contractuel	01/04/2021	Espaces verts	remplacement
Chandelier	Aude	Adjoint administratif	Contractuel	18/02/2021	Mairie du 6ème arrondissement	remplacement
Lacides	Frantz	Adjoint technique	Contractuel	01/04/2021	Espaces verts	remplacement
Ponimach	Alexei	Adjoint technique	Contractuel	01/01/2021	Service contrôle du stationnement et de l'espace public	remplacement
De Cillia	Jean-Dominique	Educateur des activités physiques et sportives	Contractuel	18/04/2021	Sports	remplacement
Gallas	Benjamin	Rédacteur	Contractuel	01/04/2021	Délégation générale au service au public et à la sécurité	remplacement
Jeannot	Philippe	Agent de maîtrise	Contractuel	04/04/2021	Délégation générale à l'urbanisme, à l'immobilier et aux travaux	remplacement
Mihi	Walid	Adjoint technique	Contractuel	22/02/2021	Sports	remplacement
Anfray	Gwendoline	Biologistes vétérinaires et pharmaciens	Contractuel	01/02/2021	Espaces verts	renouvellement contrat à durée déterminée

## INFORMATIONS ET AVIS DIVERS

### Direction de la commande publique - Avis

Les avis d'appel public à la concurrence sont disponibles sur le site internet de la Ville de Lyon à l'adresse suivante : [www.marchespublics.lyon.fr](http://www.marchespublics.lyon.fr)

### Déclarations préalables déposées à la Ville de Lyon - Direction de l'aménagement urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 15 au 19 mars 2021

DP 069 384 21 00570 déposée le 15 mars 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 24 Place de la Croix Rousse Lyon 4ème Superficie du terrain : 230 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cxjr 343 Chemin de la Bâtonne 01700 Beynost - Mandataire : Mme Roche Julie

DP 069 383 21 00571 déposée le 15 mars 2021 - Projet : Surélévation d'une maison individuelle - Surface créée : 17 m<sup>2</sup> - Terrain : 5 bis Rue Saint-Isidore Lyon 3ème Superficie du terrain : 161 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Vincent-Falquet Pierre-Yves 5 bis Rue Saint Isidore 69003 Lyon

DP 069 387 21 00572 déposée le 15 mars 2021 - Projet : Modification de façade et de toiture - Terrain : 61 Rue Paul Duvivier Lyon 7ème Superficie du terrain : 8861 m<sup>2</sup> - Demandeur : Iespm Rue Denis Papin 27130 Verneuil Sur Avre - Mandataire : M. Chapelot Laurent

DP 069 386 21 00573 déposée le 15 mars 2021 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 12 Avenue du Maréchal de Saxe Lyon 6ème Superficie du terrain : 492 m<sup>2</sup> - Demandeur : SAS 2B 12 Avenue du Maréchal de Saxe 69006 Lyon

DP 069 387 21 00574 déposée le 15 mars 2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 36 Rue Croix Barret Caserne La Mouche Lyon 7ème Superficie du terrain : 82803 m<sup>2</sup> - Demandeur : Usid De Lyon - Ministere Des Armees 22 Avenue Leclerc 69007 Lyon - Mandataire : M. Coquel Frédéric

DP 069 387 21 00575 déposée le 15 mars 2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 39 Rue Pasteur Lyon 7ème Superficie du terrain : 831 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cabinet Berne 11 Quai Clémenceau 69300 Caluire Et Cuire - Mandataire : M. Berne Elliott

DP 069 383 21 00576 déposée le 15 mars 2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 6 Rue Pravaz Lyon 3ème Superficie du terrain : 556 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Chartier Yves 6 Rue Pravaz 69003 Lyon

DP 069 386 21 00577 déposée le 15 mars 2021 - Projet : Réfection et modification de toiture - Terrain : 104 Rue Crillon Lyon 6ème Superficie du terrain : 237 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cabinet Bruno E.U.R.L 65 Rue Paul Cazeneuve 69008 Lyon - Mandataire : M. Bruno Jean-François

DP 069 387 21 00578 déposée le 15 mars 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 147 - 153 Rue Marcel Mérieux Lyon 7ème Superficie du terrain : 4238 m<sup>2</sup> - Demandeur : Sdc Parc Merieux Farge C/O Rst 27 bis Avenue des Sources 69009 Lyon - Mandataire : M. Tastavin Cyril

DP 069 381 21 00579 déposée le 15 mars 2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 17 Rue Bouteille Lyon 1er Superficie du terrain : 191 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Ghrib Missoum 17 Rue Bouteille 69001 Lyon

DP 069 386 21 00580 déposée le 15 mars 2021 - Projet : Changement de destination d'un entrepôt en logement - Surface créée : 40 m<sup>2</sup> - Terrain : 156 Rue Cuvier Lyon 6ème Superficie du terrain : 875 m<sup>2</sup> - Demandeur : Immofast Invest 23 Cours Vitton 69006 Lyon - Mandataire : M. Chenouf Abdelkader

DP 069 386 21 00581 déposée le 15 mars 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 18 Petite Rue de la Viabert Lyon 6ème Superficie du terrain : 852 m<sup>2</sup> - Demandeur : Sci Jdbm Chemin des Combes 38790 Saint-Georges-D' Esperanche - Mandataire : M. Mazon Jacques

DP 069 382 21 00582 déposée le 15 mars 2021 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 35 Rue de Brest Lyon 2ème Superficie du terrain : 193 m<sup>2</sup> - Demandeur : Indigo 35 Rue de Brest 69002 Lyon - Mandataire : M. Teboul Emmanuel

DP 069 383 21 00583 déposée le 15 mars 2021 - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 2 m<sup>2</sup> - Terrain : 23 Impasse Pommier Lyon 3ème Superficie du terrain : 638 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Lepercq Bertrand 23 Impasse Pommier 69003 Lyon

DP 069 382 21 00584 déposée le 16 mars 2021 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 8 Rue Ferrandière Lyon 2ème Superficie du terrain : 124 m<sup>2</sup> - Demandeur : Epicuria - T.O.C 3 Rue Charles Durand 18000 Bourges - Mandataire : M. Debus Lionel

DP 069 386 21 00585 déposée le 16 mars 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 60 Rue Vauban Lyon 6ème Superficie du terrain : 2513 m<sup>2</sup> - Demandeur : Association Immobiliere De L'ecole Ozanam 60 Rue Vauban 69006 Lyon - Mandataire : M. Rudigoz Henri

DP 069 386 21 00586 déposée le 16 mars 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 62 Rue Ney Lyon 6ème Superficie du terrain : 547 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Grand Emmanuelle 62 Rue Ney 69006 Lyon

DP 069 388 21 00587 déposée le 16 mars 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 5 Impasse Paul Cazeneuve Lyon 8ème Superficie du terrain : 139 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. El Ouni Mehdi 12 Rue Louis Braille 69100 Villeurbanne

DP 069 382 21 00588 déposée le 16 mars 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 54 Rue de la Charité Lyon 2ème Superficie du terrain : 407 m<sup>2</sup> - Demandeur : Sarl Boucherie Bello 54 Rue de la Charité 69002 Lyon - Mandataire : M. Bello Frederic

DP 069 382 21 00589 déposée le 16 mars 2021 - Projet : Changement de destination de bureaux en établissement d'enseignement - Surface créée : 155 m<sup>2</sup> - Terrain : 10 Rue Casimir Perrier Lyon 2ème Superficie du terrain : 4557 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Migeon Pierre-Antoine 8 B Chemin Neuf 69660 Collonges-Au- Mont-D'or

DP 069 385 21 00590 déposée le 16 mars 2021 - Projet : Extension d'une maison individuelle, réfection de toiture, modifications de façade, ravalement avec ITE - Surface créée : 7 m<sup>2</sup> - Terrain : 11 rue Jean-Louis Vincent Lyon 5ème Superficie du terrain : 633 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme FRANCO Delphine 63 boulevard des Provinces 69110 Sainte Foy Les Lyon

DP 069 383 21 00591 déposée le 16 mars 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 20 Quai Victor Augagneur Lyon 3ème Superficie du terrain : 964 m<sup>2</sup> - Demandeur : Oralisa Sogelem - Sdc Du 19 Bis 20 Quai Augagneur 69 Boulevard des Canuts 69004 Lyon - Mandataire : M. Charvier Stéphane

DP 069 383 21 00592 déposée le 17 mars 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 14 Rue de l'Est Lyon 3ème Superficie du terrain : 201 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Lambin Remy 14 Rue de l'Est 69003 Lyon

DP 069 385 21 00593 déposée le 17 mars 2021 - Projet : Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile - Terrain : 33 Rue Soeur Janin Lyon 5ème Superficie du terrain : 4896 m<sup>2</sup> - Demandeur : Free Mobile 16 Rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS - Mandataire : M. Lombardini Maxime



- DP 069 382 21 00594 déposée le 17 mars 2021 - Projet : Modification de mezzanine - Surface créée : 27 m<sup>2</sup> - Terrain : 1 Quai Maréchal Joffre Lyon 2ème Superficie du terrain : 327 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Barbier Stéphanie 7 Rue Saint-Jacques 69003 Lyon
- DP 069 383 21 00595 déposée le 17 mars 2021 - Projet : Installation d'antennes de téléphonie mobile (expérimentation 5G) - Terrain : 26 Rue Docteur Rebatel Lyon 3ème Superficie du terrain : 833 m<sup>2</sup> - Demandeur : SFR 452 Cours du Troisième Millénaire 69792 Saint-Priest - Mandataire : M. Deroche Antoine
- DP 069 382 21 00596 déposée le 17 mars 2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 70 Rue Auguste Comte Lyon 2ème Superficie du terrain : 364 m<sup>2</sup> - Demandeur : Asf Toitures Avenue de la Gare 69380 Marcilly-D' Azergues - Mandataire : M. Pagnon Armel
- DP 069 382 21 00597 déposée le 17 mars 2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 22 Rue de la République Lyon 2ème Superficie du terrain : 1185 m<sup>2</sup> - Demandeur : SAS Henri Germain 15 Rue Marius Berliet 69380 Chazay D'azergues - Mandataire : M. Germain Sébastien
- DP 069 383 21 00598 déposée le 17 mars 2021 - Projet : Installation d'une clôture, d'un portail et d'un portillon - Terrain : 73 Rue Ferdinand Buisson Lyon 3ème Superficie du terrain : 555 m<sup>2</sup> - Demandeur : Agesca Identification 19 Rue du 35ème Régiment d'Aviation 69500 Bron - Mandataire : M. Bernard Olivier
- DP 069 384 21 00599 déposée le 17 mars 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 60 Grande Rue de la Croix Rousse Lyon 4ème Superficie du terrain : 93 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Cortes Pierre 39 Rue Thomassin 69002 Lyon
- DP 069 388 21 00600 déposée le 17 mars 2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 8 Rue Neuve de Monplaisir Lyon 8ème Superficie du terrain : 1186 m<sup>2</sup> - Demandeur : Asf Toitures 8 Rue Neuve de Monplaisir 69008 Lyon - Mandataire : M. Pagnon Armel
- DP 069 382 21 00601 déposée le 17 mars 2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 35 Rue du Président Edouard Herriot Lyon 2ème Superficie du terrain : 344 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme et M. Debache Kaufmann Thomas et Nathalie 35 Rue du Président Edouard Herriot 69002 Lyon
- DP 069 385 21 00602 déposée le 17 mars 2021 - Projet : Abattage d'arbre (un marronnier) - Terrain : 9 bis Rue du Docteur Alberic Pont Lyon 5ème Superficie du terrain : 595 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Brissaud Franck 9 bis Rue du Docteur Alberic Pont 69005 Lyon
- DP 069 387 21 00603 déposée le 17 mars 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 42 Rue du Repos Lyon 7ème Superficie du terrain : 983 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Jomard Julie 42 Rue du Repos 69007 Lyon
- DP 069 385 21 00604 déposée le 17 mars 2021 - Projet : Modification de façade et installation d'un portillon - Surface créée : 5 m<sup>2</sup> - Terrain : 19 Ter Rue de Tourvielle Lyon 5ème Superficie du terrain : 543 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Dobrinine Delphine 19 ter Rue de Tourvielle 69005 Lyon
- DP 069 384 21 00605 déposée le 17 mars 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 6 Rue Tabareau Lyon 4ème Superficie du terrain : 299 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cabinet D.P.S 574 Chemin de Wette Fays 69300 Caluire-Et-Cuire - Mandataire : M. Fassolette Laurent
- DP 069 389 21 00606 déposée le 17 mars 2021 - Projet : Abattage d'arbres - Terrain : 4 Rue du Docteur Horand et 9 Avenue Joannes Masset Lyon 9ème Superficie du terrain : 11460 m<sup>2</sup> - Demandeur : Sdc Asl Croix Des Platanes - Regie Nexity 100 Rue Garibaldi 69006 Lyon - Mandataire : Mme Faure
- DP 069 384 21 00607 déposée le 17 mars 2021 - Projet : Réalisation d'une fresque murale - Terrain : 2 Rue Jacquard Lyon 4ème Superficie du terrain : 1226 m<sup>2</sup> - Demandeur : M.U.R 69 8 Rue de Cuire 69004 Lyon - Mandataire : Mme BABOLAT Noémie
- DP 069 383 21 00608 déposée le 17 mars 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 9 Rue Bonnefoi Lyon 3ème Superficie du terrain : 1010 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. NOYA Sécundino 9 Rue Bonnefoi 69003 Lyon
- DP 069 387 21 00609 déposée le 18 mars 2021 - Projet : Réhabilitation de bâtiments universitaires - Terrain : 16 - 18 Quai Claude Bernard Lyon 7ème Superficie du terrain : 25275 m<sup>2</sup> - Demandeur : universite de Lyon 92 Rue Pasteur 69361 Lyon Cedex 07 - Mandataire : M. Martinot Stéphane
- DP 069 387 21 00610 déposée le 18 mars 2021 - Projet : Réhabilitation d'un bâtiment universitaire - Surface créée : 1 m<sup>2</sup> - Terrain : 86 Rue Pasteur, 5 et 7 rue Raulin Lyon 7ème Superficie du terrain : 4728 m<sup>2</sup> - Demandeur : Universite De Lyon 92 Rue Pasteur 69361 Lyon Cedex 07 - Mandataire : M. Martinot Stéphane
- DP 069 386 21 00611 déposée le 18 mars 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 12 Rue Bossuet Lyon 6ème Superficie du terrain : 256 m<sup>2</sup> - Demandeur : Regie Trocadero - SDC 12 Bossuet 11 Rue Waldeck Rousseau 69006 Lyon - Mandataire : M. Goerens Jack
- DP 069 387 21 00612 déposée le 18 mars 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 29 Rue Bechevelin Lyon 7ème Superficie du terrain : 454 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Godemel Laurent 29 Rue Bechevelin 69007 Lyon
- DP 069 387 21 00613 déposée le 18 mars 2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 4 Impasse des Chalets Lyon 7ème Superficie du terrain : 288 m<sup>2</sup> - Demandeur : Societe Maillet 29 Rue Saint-Jean de Dieu 69007 Lyon - Mandataire : M. Dijol Olivier
- DP 069 383 21 00614 déposée le 18 mars 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 47 bis Rue Louis Lyon 3ème Superficie du terrain : 442 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Herail Jérôme 47 bis Rue Louis 69003 Lyon
- DP 069 387 21 00615 déposée le 18 mars 2021 - Projet : Extension d'un logement - Surface créée : 16 m<sup>2</sup> - Terrain : 171 Avenue Berthelot Lyon 7ème Superficie du terrain : 538 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. GRUMBACH David-Altair 171 Avenue Berthelot 69007 Lyon
- DP 069 383 21 00616 déposée le 18 mars 2021 - Projet : Modification de façade et de toiture - Terrain : 52 Avenue Félix Faure Lyon 3ème Superficie du terrain : 243 m<sup>2</sup> - Demandeur : Restaurant Tutti Quanti 52 Avenue Felix Faure 69003 Lyon - Mandataire : Mme Beaujeux Sabrina
- DP 069 382 21 00617 déposée le 18 mars 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 22 Rue Denuzière Lyon 2ème Superficie du terrain : 558 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Leroux Lucille 22 Rue Denuzière 69002 Lyon
- DP 069 382 21 00618 déposée le 18 mars 2021 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 82 Rue du Président Edouard Herriot Lyon 2ème Superficie du terrain : 180 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Hô Olivier 10 Avenue Leclerc 69007 Lyon
- DP 069 382 21 00619 déposée le 18 mars 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 38 Quai Perrache Lyon 2ème Superficie du terrain : 8179 m<sup>2</sup> - Demandeur : Grand Lyon Habitat 2 Place de Francfort 69003 Lyon - Mandataire : Mme Eluard Marie-Laure
- DP 069 382 21 00620 déposée le 18 mars 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 73 Rue Smith Lyon 2ème Superficie du terrain : 6253 m<sup>2</sup> - Demandeur : SPL Lyon Confluence 73 Rue Smith 69002 Lyon - Mandataire : M. JOUTARD Pierre
- DP 069 386 21 00621 déposée le 18 mars 2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 16 Rue Bellecombe Lyon 6ème Superficie du terrain : 352 m<sup>2</sup> - Demandeur : Espace Lyon Japon 16 Rue Bellecombe 69006 Lyon - Mandataire : M. Filippi Eric
- DP 069 386 21 00622 déposée le 19 mars 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 17 Cours La Fayette Lyon 6ème Superficie du terrain : 421 m<sup>2</sup> - Demandeur : Coprim 271 Boulevard Pinel 69200 Venissieux - Mandataire : M. Dijoux Clément, Eric
- DP 069 383 21 00623 déposée le 19 mars 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 74 Cours du Docteur Long Lyon 3ème Superficie du terrain : 867 m<sup>2</sup> - Demandeur : Boucherie Traiteur Du 3Eme 74 Cours du Docteur Long 69003 Lyon - Mandataire : M. Rechagneux Michel
- DP 069 386 21 00624 déposée le 19 mars 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 42 Cours Franklin Roosevelt Lyon 6ème Superficie du terrain : 473 m<sup>2</sup> - Demandeur : Maison Bernachon 42 Cours Franklin Roosevelt 69006 Lyon - Mandataire : M. Bernachon Philippe
- DP 069 386 21 00625 déposée le 19 mars 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 39 Rue Molière Lyon 6ème Superficie du terrain : 337 m<sup>2</sup> - Demandeur : Citya Bourguignon Palluat 19 Rue Domer 69007 Lyon - Mandataire : M. Bour Damien
- DP 069 382 21 00626 déposée le 19 mars 2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 20 Quai Perrache Lyon 2ème Superficie du terrain : 378 m<sup>2</sup> - Demandeur : Sas Henri Germain 15 Rue Marius Berliet 69380 Chazay D'azergues - Mandataire : M. Germain Sébastien
- DP 069 386 21 00627 déposée le 19 mars 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 13 Rue de Sèze Lyon 6ème Superficie du terrain : 203 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cabinet Berne 11 Quai Clémenceau 69300 Caluire-Et-Cuire - Mandataire : M. Berne Eliott
- DP 069 388 21 00628 déposée le 19 mars 2021 - Projet : Réhabilitation et surélévation d'une maison individuelle - Terrain : 6 Rue Toussaint Mille Lyon 8ème Superficie du terrain : 244 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Albert Sébastien 269 Avenue Jean Jaurès 69007 Lyon
- DP 069 386 21 00629 déposée le 19 mars 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 114 Rue Bugeaud Lyon 6ème Superficie du terrain : 148 m<sup>2</sup> - Demandeur : Asca Antoinette 114 Rue Bugeaud 69006 Lyon - Mandataire : Mme Simonnot Agathe
- DP 069 385 21 00630 déposée le 19 mars 2021 - Projet : Installation de panneaux photovoltaïques - Terrain : 55 Quai Pierre Scize Lyon 5ème Superficie du terrain : 3395 m<sup>2</sup> - Demandeur : Edf Enr 12 Chemin des Georges 69570 Dardilly - Mandataire : M. Declas Benjamin



DP 069 384 21 00631 déposée le 19 mars 2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 17 Rue Richan Lyon 4ème Superficie du terrain : 712 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Ropars Erwann 17 Rue Richan 69004 Lyon

DP 069 384 21 00632 déposée le 19 mars 2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 42 Rue Jacquard Lyon 4ème Superficie du terrain : 361 m<sup>2</sup> - Demandeur : Sas Henri Germain 15 Rue Marius Berliet 69380 Chazay D'azergues - Mandataire : M. Germain Sebastien

DP 069 381 21 00633 déposée le 19 mars 2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 26 Rue Jean Baptiste Say Lyon 1er Superficie du terrain : 269 m<sup>2</sup> - Demandeur : Tous Travaux Couverture Zinguerie 5 Route du Chapoly 69290 Saint-Genis-Les- Ollieres - Mandataire : M. Fournel Julien

DP 069 387 21 00634 déposée le 19 mars 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 45 Rue Creuzet et 8 Rue des Trois Pierres Lyon 7ème Superficie du terrain : 2416 m<sup>2</sup> - Demandeur : Regie Immo De FrancE 1 Cours de la République 69100 Villeurbanne - Mandataire : Mme Baccam Chandavone

DP 069 386 21 00635 déposée le 19 mars 2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 5 Avenue Général Brosset Lyon 6ème Superficie du terrain : 258 m<sup>2</sup> - Demandeur : Blanc Gilbert 12 Rue Basse-Combalot 69007 Lyon - Mandataire : M. Blanc Franck

DP 069 384 21 00636 déposée le 19 mars 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 1 Rue Joséphin Souлары Lyon 4ème Superficie du terrain : 89 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Ros Stéphane 1 Rue Joséphin Souлары 69004 Lyon

DP 069 383 21 00637 déposée le 19 mars 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 24 Rue Turbil Lyon 3ème Superficie du terrain : 221 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Lyonnet Romain 7 Montée Saint-Sébastien 69001 Lyon

DP 069 387 21 00638 déposée le 19 mars 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 60 Rue Pré-Gaudry Lyon 7ème Superficie du terrain : 2088 m<sup>2</sup> - Demandeur : Immobiliere Europeenne Des Mousquetaires 24 Rue Auguste Chabrières 75015 Paris - Mandataire : M. Leblanc Pierre

DP 069 382 21 00639 déposée le 19 mars 2021 - Projet : Changement de destination d'un logement en activités de services - Surface créée : 82 m<sup>2</sup> - Terrain : 54 Rue de Brest Lyon 2ème Superficie du terrain : 239 m<sup>2</sup> - Demandeur : Vh Patrimoine 8 Chemin de Charrière 69370 Saint-Didier-Au- Mont-D Or - Mandataire : M. Valla Thierry

DP 069 381 21 00640 déposée le 19 mars 2021 - Projet : Construction d'une mezzanine et changement de menuiseries - Surface créée : 23 m<sup>2</sup> - Terrain : 29 Quai Saint Vincent Lyon 1er Superficie du terrain : 978 m<sup>2</sup> - Demandeur : Sci Miami 29 Quai Saint Vincent 69001 Lyon - Mandataire : M. Saulnier Bruno

DP 069 382 21 00641 déposée le 19 mars 2021 - Projet : Réhabilitation d'un bâtiment - Terrain : 18 Quai Jean Moulin Lyon 2ème Superficie du terrain : 236 m<sup>2</sup> - Demandeur : Arioste 1 Quai Jules Courmont 69002 Lyon - Mandataire : M. Pigeroulet Marc

DP 069 384 21 00642 déposée le 19 mars 2021 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement - Terrain : 12 Rue Jeanne-Marie Celu Lyon 4ème Superficie du terrain : 432 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Pellerin Frédéric 53 Grande Rue de la Croix- Rousse 69004 Lyon

DP 069 384 21 00643 déposée le 19 mars 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 44 Rue Philippe de Lassalle Bâtiment B Lyon 4ème Superficie du terrain : 1265 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Mario Jean-Paul 44 Rue Philippe de Lassalle 69004 Lyon

DP 069 389 21 00644 déposée le 19 mars 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 3 Grande Rue de Saint Rambert Lyon 9ème Superficie du terrain : 378 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Azoulay Ernest-Maurice 116 Rue Pierre Delore 69008 Lyon

---

## Permis de construire déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué pendant la période du 15 au 19 mars 2021

---

PC 069 382 12 00184 M08 déposé le 18 mars 2021 Modificatif - Projet : Démolition partielle des bâtiments. Réhabilitation de logements, changement de destination d'un établissement d'intérêt collectif en locaux commerciaux et logements, construction de logements et bureaux pour la création de 174 logements et de 100 aires de stationnement. - Surface créée : 14564 m<sup>2</sup> - Terrain : 25 rue du Plat - 31 place Bellecour Lyon 2ème Superficie du terrain : 5463 m<sup>2</sup> - Demandeur : Lyon Saint-Exupery Bellecour 58 - 60 avenue Edouard Vaillant 92100 Boulogne Billancourt - Mandataire : Mme Le Coadic Magali - Auteur : Ory Et Associes Archipat 6 rue du Général Camou 75007 Paris 19 Rue des Tuileries 69009 Lyon

PC 069 389 13 00321 M01 déposé le 17 mars 2021 Modificatif - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 58 m<sup>2</sup> - Terrain : 10 allée des Cavatines Lyon 9ème Superficie du terrain : 593 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Gain Philippe 10 allée des Cavatines 69009 Lyon - Auteur : Mme Bergere Sarah 24 rue Edmond Charpentier 42000 Saint- Etienne

PC 069 386 16 00390 M01 déposé le 18 mars 2021 Modificatif - Projet : Extension et modification de façades d'un immeuble de logements - Surface créée : 603 m<sup>2</sup> - Terrain : 137 rue Cuvier Lyon 6ème Superficie du terrain : 596 m<sup>2</sup> - Demandeur : Immobiliere Rhone Alpes Sa D'hlm 9 rue Anna Marly 69307 Lyon Cedex 07 - Mandataire : Mme Warsmann Anne - Auteur : M. Suchail Jacky 22 rue de Bourgogne 69009 Lyon

PC 069 388 18 00044 M01 déposé le 17 mars 2021 Modificatif - Projet : Démolition partielle. Construction d'un immeuble de 16 logements (dont 5 maisons de ville) et réalisation de 18 aires de stationnement. - Surface créée : 1112 m<sup>2</sup> - Terrain : 7-9 rue Léo Trouilhet Lyon 8ème Superficie du terrain : 1165 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ambiance Lumiere 8 rue Emile Zola 69150 Decines Charpieu - Mandataire : M. Fayolle Marc - Auteur : So Architectes 41 rue Malesherbes 69006 Lyon

PC 069 387 19 00099 M01 déposé le 15 mars 2021 Modificatif - Projet : Démolition totale et construction d'un immeuble de bureaux -ERP avec création de 14 aires de stationnement - Surface créée : 2213 m<sup>2</sup> - Terrain : 259 rue Marcel Mérieux Lyon 7ème Superficie du terrain : 474 m<sup>2</sup> - Demandeur : Scv Lyon Merieux 1 -5 rue Paul Cézanne 75008 PARIS - Mandataire : M. Leriche Philippe - Auteur : Atelier Regis Gachon 20 Rue Gasparin 69002 Lyon

PC 069 387 19 00108 M01 déposé le 17 mars 2021 Modificatif - Projet : Construction d'un immeuble de bureaux avec création de 127 aires de stationnement - Surface créée : 18601 m<sup>2</sup> - Terrain : 44 boulevard de l'Artillerie Lyon 7ème Superficie du terrain : 42578 m<sup>2</sup> - Demandeur : Societe D'aménagement Du Domaine De La Mouche 23 rue du Président Favre 74000 Annecy - Mandataire : M. Ribet Guillaume - Auteur : M. Leclercq François 39 rue du Repos 75020 Paris

PC 069 383 19 00345 T02 déposé le 15 mars 2021 Transfert - Projet : Démolition d'un appentis et d'une remise. Rénovation d'une maison. Construction d'un immeuble de 4 logements avec création de 9 aires de stationnement (dont 4 en accès double et 1 existante) - Surface créée : 472 m<sup>2</sup> - Terrain : 28 rue Ferdinand Buisson Lyon 3ème Superficie du terrain : 736 m<sup>2</sup> - Demandeur : IMMAG 75 bis rue de Sèze 69006 Lyon - Mandataire : M. Benahmed Magid - Auteur : M. Wallerand Benjamin 34 rue Pierre Dupont 69001 Lyon

PC 069 383 19 00404 M01 déposé le 18 mars 2021 Modificatif - Projet : Construction d'un immeuble de bureaux, de 30 logements et de commerces et création de 377 aires de stationnement - Surface créée : 29236 m<sup>2</sup> - Terrain : 177 rue Garibaldi Lyon 3ème Superficie du terrain : 9562 m<sup>2</sup> - Demandeur : Snc M One 30 quai Perrache 69002 Lyon - Mandataire : M. Caudard-Breille Didier - Auteur : Soho - Atlas 30 quai Perrache 69286 Lyon Cedex 02

PC 069 389 20 00036 T01 déposé le 18 mars 2021 Transfert - Projet : Démolitions des constructions. Construction d'une résidence étudiante de 80 logements, d'un espace d'activité et création de 19 aires de stationnement - Surface créée : 2930 m<sup>2</sup> - Terrain : 78-80 rue Marietton Lyon 9ème Superficie du terrain : 1583 m<sup>2</sup> - Demandeur : Sacvl Societe Anonyme De Construction De La Ville De Lyon 36 Quai Fulchiron 69245 Lyon Cedex 05 - Mandataire : M. Bergereau Thierry - Auteur : Archigroup 411 allée Noisetiers 69760 Limonest Cedex

PC 069 385 20 00059 M01 déposé le 15 mars 2021 Modificatif - Projet : Surélévation d'une maison individuelle - Surface créée : 43 m<sup>2</sup> - Terrain : 23 rue Simon Jallade Lyon 5ème Superficie du terrain : 347 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Verzier Grégory 23 rue Simon Jallade 69005 Lyon - Auteur : M. Porte Fabien 14 cours Franklin Roosevelt 69006 Lyon Cedex 06

PC 069 382 21 00078 déposé le 17 mars 2021 - Projet : Changement de destination d'un logement en bureaux et changement de menuiseries - Surface créée : 98 m<sup>2</sup> - Terrain : 30 Rue du Plat Lyon 2ème Superficie du terrain : 470 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Le Marchand Marion 34 b Route d'Ecully 69570 Dardilly

PC 069 386 21 00079 déposé le 17 mars 2021 - Projet : Création d'une mezzanine - Surface créée : 63 m<sup>2</sup> - Terrain : 108 Rue Vendôme Lyon 6ème Superficie du terrain : 186 m<sup>2</sup> - Demandeur : Xefi Lyon 2507 Avenue de l'Europe 69140 Rillieux La Pape - Mandataire : M. Rosenthal Sacha - Auteur : Stone Architectes 6 Place du Général Brosset 69006 Lyon

PC 069 384 21 00080 déposé le 19 mars 2021 - Projet : Réhabilitation d'un bâtiment de service public - Surface créée : 1908 m<sup>2</sup> - Terrain : 5 Rue Saint Anselme Lyon 4ème Superficie du terrain : 20806 m<sup>2</sup> - Demandeur : Metropole De Lyon 20 Rue du Lac 69003 Lyon - Mandataire : M. Le Président - Auteur : M. Morel Bruno 33 Rue de la Charité 69002 Lyon

---

### **Changements d'usage déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué pendant la période du 15 au 19 mars 2021**

---

US 069 385 21 00066 déposé le 15 mars 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 59 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 8 quai de Bondy Lyon 5ème Superficie du terrain : 123 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Hugodot Nicolas 6 rue des Macchabées 69005 Lyon

US 069 389 21 00067 déposé le 17 mars 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 18 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 31 quai Arloing Lyon 9ème Superficie du terrain : 181 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Suchail Jacky 22 rue de Bourgogne 69009 Lyon - Auteur : Oralia 9 rue Grolée 69002 Lyon

---

### **Déclarations préalables délivrées par la Ville de Lyon - Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué pendant la période du 15 au 19 mars 2021**

---

DP 069 388 20 01719 Décision du 18 mars 2021 à Sas Cycloponics 29 b Rue de la Foret 67540 Ostwald - Projet : Changement de destination d'un entrepôt en ferme d'agriculture urbaine sou-Terraine - Surface créée : 1595 m<sup>2</sup> - Terrain : 85 Avenue Paul Santy Lyon 8ème

DP 069 386 20 01743 Décision du 15 mars 2021 À Syndicat Des Copropriétaires / Chez Galyo SA 4 Rue de la Charité 69002 Lyon - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 13 Quai de Serbie Lyon 6ème

DP 069 384 20 01932 Décision du 15 mars 2021 À Ville De Lyon Direction des Espaces Verts 1 Place de la Comédie 69205 Lyon Cedex 01 - Projet : Aménagement d'un filtre d'accès piétons - Terrain : 38 Rue de Cuire Clos Carret Lyon 4ème

DP 069 383 20 02055 Décision du 15 mars 2021 à Mme Le Morhedec-Toutenu Marion 7 ter Rue Viala 69003 Lyon - Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 7 ter Rue Viala Lyon 3ème

DP 069 386 20 02173 Décision du 15 mars 2021 À Sarl Certa Toiture 409 Petit Chemin de Bordelan 69400 Villefranche-Sur- Saone - Projet : Réfection et modification de toiture - Terrain : 27 Cours La Fayette Lyon 6ème

DP 069 383 21 00179 Décision du 15 mars 2021 À Cabinet Berne 11 Quai Clémenceau 69300 Caluire-Et-Cuire - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 50 - 52 - 54 Rue du Dauphiné Lyon 3ème

DP 069 388 21 00183 Décision du 15 mars 2021 à Cabinet Bois 4 Place Amédée Bonnet 69002 Lyon - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 11 Impasse Berchet Lyon 8ème

DP 069 388 21 00195 Décision du 15 mars 2021 à Régie Pedrini 62 rue de Bonnel 69003 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 36 rue Pierre Delore Lyon 8ème

DP 069 385 21 00224 Décision du 17 mars 2021 à SFR 452 Cours du Troisième Millénaire 69792 Saint-Priest - Projet : Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile - Terrain : 17 Rue Jeunet Lyon 5ème

DP 069 388 21 00250 Décision du 18 mars 2021 à Mme Favaro Gisela 4 6 Impasse Chanas 69008 Lyon - Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 4 - 6 Impasse Chanas Lyon 8ème

DP 069 387 21 00344 Décision du 15 mars 2021 À Colocalyon Capital Cfr 88 Boulevard des Belges 69006 Lyon - Projet : Modification et ravalement de façade - Terrain : 284 rue de Créqui Lyon 7ème

DP 069 389 21 00354 Décision du 15 mars 2021 à Metropole De Lyon 20 Rue de Lac 69505 Lyon Cedex 03 - Projet : Abattage d'arbres (2 érables) - Terrain : 273 Rue Victor Schoelcher Lyon 9ème

DP 069 387 21 00374 Décision du 15 mars 2021 à Bm Phone 129 rue André Bollier 69007 Lyon - Projet : Réfection de façade - Terrain : 129 rue André Bollier Lyon 7ème

DP 069 383 21 00426 Décision du 15 mars 2021 à Mme Zeender Anne- Sophie 11 bis rue du Sergent Buttin 69500 BRON - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 18 bis rue Camille Lyon 3ème

DP 069 383 21 00446 Décision du 15 mars 2021 À La Finition Du Batiment 10 chemin de Saint Gobain 69190 SAINT FONTS - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 282 cours Lafayette Lyon 3ème

---

### **Permis de construire délivrés par la Ville de Lyon - Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué pendant la période du 15 au 19 mars 2021**

---

PC 069 388 11 00183 M03 - Arrêté du 15 mars 2021 Modificatif à sas Sier 129 boulevard Pinel 69500 Bron - Projet : Construction d'un immeuble de 47 logements, de locaux commerciaux, d'entrepôt et création de 72 aires de stationnement - Surface créée : 4144 m<sup>2</sup> - Terrain : place Julie Daubié Lyon 8ème

PC 069 388 11 00184 M04 - Arrêté du 15 mars 2021 Modificatif à Sas Sier 129 boulevard Pinel 69675 Bron Cedex - Projet : Construction d'un immeuble de 194 logements, de locaux commerciaux, d'entrepôt et de bureaux et création de 264 aires de stationnement - Surface créée : 14338 m<sup>2</sup> - Terrain : 105 - 109 avenue Jean Mermoz Lyon 8ème

PC 069 384 11 00260 M05 - Arrêté du 15 mars 2021 Modificatif à SCi 30 Rue Du Chariot D'or 47 avenue Victor Hugo 69811 Tassin La Demi Lune Cedex - Projet : Démolition d'un entrepôt, réhabilitation d'un bâtiment 6 logements, construction d'un immeuble de 29 logements et création de 45 aires de stationnement - Terrain : 30 rue du Chariot d'Or Lyon 4ème

PC 069 385 14 00235 M02 - Arrêté du 15 mars 2021 Modificatif à M. Bessemoulin Jérôme 20 rue de l'Oiseau Blanc 69005 Lyon - Projet : Construction d'une maison individuelle - Surface créée : 138 m<sup>2</sup> - Terrain : 20 Rue de l'Oiseau Blanc Lyon 5ème

PC 069 384 17 00219 M01 - Arrêté du 15 mars 2021 Modificatif à SLC 92 cours Vitton 69006 Lyon - Projet : Démolition de deux maisons, construction d'un immeuble de 17 logements, d'un local commercial et création de 20 aires de stationnement - Terrain : 80 rue Philippe de Lassalle Lyon 4ème

PC 069 387 18 00377 M02 - Arrêté du 15 mars 2021 Modificatif à Workinpark 13 rue des Emeraudes 69006 Lyon - Projet : Construction d'un immeuble de bureaux, d'une crèche d'entreprise et 502 aires de stationnement - Surface créée : 27153 m<sup>2</sup> - Terrain : Rue Professeur Bernard Lyon 7ème

PC 069 388 19 00194 T02 - Arrêté du 15 mars 2021 Transfert à Sci Elegance 2021 9 Boulevard du Semnoz 74600 Annecy - Projet : Démolition totale Construction d'un ensemble immobilier comprenant une école, des commerces, des bureaux, 134 logements et 120 aires de stationnement - Surface créée : 12042 m<sup>2</sup> - Terrain : 67 avenue Jean Mermoz Lyon 8ème

PC 069 388 20 00077 M01 - Arrêté du 15 mars 2021 Modificatif à Lyon Rue Saint Maurice - Ra 259 261 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon - Projet : Construction d'un immeuble de 14 logements et création de 13 aires de stationnement - Surface créée : 987 m<sup>2</sup> - Terrain : 20 rue Saint Maurice Lyon 8ème

PC 069 387 20 00201 T01 - Arrêté du 15 mars 2021 Transfert à Sci Perier Tranche 16 rue Casimir Perier 69002 Lyon - Projet : Réhabilitation d'un bâtiment - Surface créée : 284 m<sup>2</sup> - Terrain : 32 Rue Bancel Lyon 7ème

PC 069 385 20 00209 M02 - Arrêté du 15 mars 2021 Modificatif à M. Larderet Luc 31 Rue Soeur Bouvier 69005 Lyon - Projet : Extension et réhabilitation d'une maison individuelle, construction d'une piscine - Surface créée : 59 m<sup>2</sup> - Terrain : 3 Rue Henriette Lyon 5ème

PC 069 389 20 00224 - Arrêté du 15 mars 2021 à SCCV BEAL 15 68 Cours Lafayette 69003 Lyon - Projet : Démolition d'une maison, construction d'un immeuble de 27 logements et création de 27 aires de stationnement - Surface créée : 1898 m<sup>2</sup> - Terrain : 13 - 15 Rue du Béal Lyon 9ème

PC 069 387 20 00349 - Arrêté du 15 mars 2021 à Mme HENOCQUE Audrey 7 Rue du Brigadier Voitureur 69007 Lyon - Projet : Extension d'un attique avec création d'un logement. - Surface créée : 32 m<sup>2</sup> - Terrain : 7 Rue du Brigadier Voitureur Lyon 7ème

---

### **Changement d'usage délivrés par la Ville de Lyon - Direction de l'aménagement urbain -Service urbanisme appliqué pendant la période du 15 au 19 mars 2021**

---

US 069 387 21 00036 - Arrêté du 15 mars 2021 à Sas Itoka 22 chemin du Creux du Lac 69210 Lentilly - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 38,75 m<sup>2</sup> en bureaux de production de films institutionnels et publicitaires - Terrain : 11 D rue de Gerland Lyon 7ème

US 069 382 21 00051 - Arrêté du 15 mars 2021 À Sarl Atlantis 2 rue Eugène Manuel 69100 Villeurbanne - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 81,78 m<sup>2</sup> en cabinet d'expertise comptable - Terrain : 54 rue de Brest Lyon 2ème 10

---

### **Déclarations préalables déposées à la Ville de Lyon - Direction de l'aménagement urbain - service urbanisme appliqué pendant la période du 22 au 26 mars 2021**

---

DP 069 385 21 00645 déposée le 22 mars 2021 - Projet : Extension d'une maison individuelle, modifications de façade et de toiture et installation d'une clôture - Surface créée : 8 m<sup>2</sup> - Terrain : 18 Rue de Bellissen Lyon 5ème Superficie du terrain : 438 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Voltes Cédric 18 Rue de Bellissen 69005 Lyon

DP 069 382 21 00646 déposée le 22 mars 2021 - Projet : Changement de destination de bureaux en 15 logements - Surface créée : 409 m<sup>2</sup> - Terrain : 2 Rue Claudius Collonge Lyon 2ème Superficie du terrain : 130 m<sup>2</sup> - Demandeur : Colin Sas 18 Rue Joseph Serlin 69001 Lyon - Mandataire : M. Rudy Fayad

DP 069 384 21 00648 déposée le 22 mars 2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 2 Place de la Croix Rousse Lyon 4ème Superficie du terrain : 134 m<sup>2</sup> - Demandeur : Asf Toitures 2 Place de la Croix Rousse 69004 Lyon - Mandataire : M. Pagnon Arnel

DP 069 383 21 00649 déposée le 22 mars 2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 15 Rue Montebello Lyon 3ème Superficie du terrain : 397 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mkservices 15 Rue Montebello 69003 Lyon - Mandataire : M. Belkhir Kamel

DP 069 383 21 00650 déposée le 22 mars 2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 320 Cours La Fayette Lyon 3ème Superficie du terrain : 233 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Masson Antoine 53 Rue de la Madeleine 69007 Lyon

DP 069 383 21 00651 déposée le 22 mars 2021 - Projet : Changement de destination d'un logement en cabinet d'avocats - Surface créée : 64 m<sup>2</sup> - Terrain : 35 Rue Clos Suiphon Lyon 3ème Superficie du terrain : 1535 m<sup>2</sup> - Demandeur : Sci Pg Gaia 13 Chemin de la Sapinière 69330 Meyzieu - Mandataire : Mme Montane Aurélie

DP 069 384 21 00652 déposée le 22 mars 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 8 Place de la Croix Rousse Lyon 4ème Superficie du terrain : 565 m<sup>2</sup> - Demandeur : L'or Noir 137 Chemin de Crépieux 69300 Caluire-Et-Cuire - Mandataire : M. Hodara Gregory

DP 069 387 21 00653 déposée le 22 mars 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 18 Cours Gambetta Lyon 7ème Superficie du terrain : 337 m<sup>2</sup> - Demandeur : Food SP 69 50 Chemin de la Lande 69530 Brignais - Mandataire : M. Nicolas Laurent

DP 069 382 21 00654 déposée le 22 mars 2021 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 65 Rue de la République Lyon 2ème Superficie du terrain : 817 m<sup>2</sup> - Demandeur : Sas Mahe 37 Chemin Tracol 69260 Charbonnières-Les-Bains - Mandataire : M. Desseigne Thierry

DP 069 383 21 00655 déposée le 22 mars 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 32 Rue Alfred de Musset Lyon 3ème Superficie du terrain : 996 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Frezet Christine 32 Rue Alfred de Musset 69003 Lyon

DP 069 383 21 00656 déposée le 22 mars 2021 - Projet : Modification de façade et construction d'une véranda - Terrain : 131 Rue Trarieux Lyon 3ème Superficie du terrain : 573 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Eard Louis Pierre 131 Rue Trarieux 69003 Lyon

DP 069 388 21 00657 déposée le 22 mars 2021 - Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 52 Rue du Bocage Lyon 8ème Superficie du terrain : 2028 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Kadded Nordine 52 Rue du Bocage 69008 Lyon

DP 069 388 21 00658 déposée le 22 mars 2021 - Projet : Construction d'une pergola - Terrain : 119 D Rue de Montagny Bâtiment A1 - Résidence Les Terrasses d'Emilie Lyon 8ème Superficie du terrain : 3403 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Maitre Benoit 119 D Rue de Montagny 69008 Lyon

DP 069 387 21 00659 déposée le 22 mars 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 13 Allée Léopold Sédar Senghor Lyon 7ème Superficie du terrain : 1817 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Ferreira Maria Do Carmo 13 Allée Léopold Sédar Senghor 69007 Lyon

DP 069 382 21 00660 déposée le 22 mars 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 10 Rue Palais Grillet Lyon 2ème Superficie du terrain : 193 m<sup>2</sup> - Demandeur : Regie Simonneau 50 Cours Franklin Roosevelt 69006 Lyon - Mandataire : M. Vernat Christian

DP 069 381 21 00661 déposée le 22 mars 2021 - Projet : Réfection partielle de la toiture - Terrain : 2 Rue du Jardin des Plantes Lyon 1er Superficie du terrain : 268 m<sup>2</sup> - Demandeur : Syndicat De Copropriete 2 Rue du Jardin des Plantes 69001 Lyon - Mandataire : M. Bertrand Jean Pierre

DP 069 389 21 00662 déposée le 23 mars 2021 - Projet : Construction d'un local poubelle - Terrain : 3 - 5 - 7 - 9 Rue Auguste Isaac Lyon 9ème Superficie du terrain : 15099 m<sup>2</sup> - Demandeur : lcf Sud-Est Mediterranee 124 Boulevard Vivier Merle 69003 Lyon - Mandataire : Mme Martat Sophie

DP 069 389 21 00663 déposée le 23 mars 2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 192 Avenue Barthélémy Buyer Lyon 9ème Superficie du terrain : 8757 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ville De Lyon Direction Gestion Technique des Bâtiments 69205 Lyon Cedex 01 - Mandataire : M. Le Maire

DP 069 383 21 00664 déposée le 23 mars 2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 28 Rue François Garcin Lyon 3ème Superficie du terrain : 200 m<sup>2</sup> - Demandeur : Dulac Bati 480 Rue des Trois Fourneaux 01140 Valeins - Mandataire : M. Dulac Pascal

DP 069 383 21 00665 déposée le 23 mars 2021 - Projet : Réhabilitation d'un immeuble de logements - Terrain : 128 Rue Baraban Lyon 3ème Superficie du terrain : 310 m<sup>2</sup> - Demandeur : 128 BARABAN 31 Place Bellecour 69002 Lyon - Mandataire : M. MOUSSA Michel

DP 069 384 21 00666 déposée le 23 mars 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 9 Rue de Belfort Lyon 4ème Superficie du terrain : 251 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme JACOUD Cécile 9 Rue de Belfort 69004 Lyon

DP 069 386 21 00667 déposée le 23 mars 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 71 Cours Vitton Lyon 6ème Superficie du terrain : 166 m<sup>2</sup> - Demandeur : Billon Bouvet Bonnamour 119 Avenue de Saxe 69003 Lyon

DP 069 387 21 00668 déposée le 23 mars 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 12 Avenue Jean Jaurès Lyon 7ème Superficie du terrain : 369 m<sup>2</sup> - Demandeur : Foot Pdc 14 Rue Renan 69007 Lyon - Mandataire : M. Simon Brieuc

DP 069 382 21 00669 déposée le 24 mars 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 46 Rue Victor Hugo Lyon 2ème Superficie du terrain :



- 268 m<sup>2</sup> - Demandeur : Societe Patisserie Masmoudi France 3 Grande Halle Gourmande 13002 Marseille - Mandataire : M. Masmoudi Ahmed
- DP 069 384 21 00670 déposée le 24 mars 2021 - Projet : Installation de panneaux photovoltaïques - Terrain : 6 Rue Henri Ferré Lyon 4ème Superficie du terrain : 443 m<sup>2</sup> - Demandeur : Photen 330 Allée des Hêtres 69760 Limonest - Mandataire : M. Scimia Fabien
- DP 069 382 21 00671 déposée le 24 mars 2021 - Projet : Changement de destination d'un local d'artisanat en hébergement hôtelier - Surface créée : 29 m<sup>2</sup> - Terrain : 14 Rue Jarente Lyon 2ème Superficie du terrain : 339 m<sup>2</sup> - Demandeur : Indivision Quilliot / Guilbaud Emilien / Stéphane 56 Rue Auguste Comte 69002 Lyon
- DP 069 381 21 00672 déposée le 24 mars 2021 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement - Surface créée : 70 m<sup>2</sup> - Terrain : 6 Rue d'Algérie Lyon 1er Superficie du terrain : 221 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Noel Catherine 58 Chemin des Anges 69480 POMMIERS
- DP 069 381 21 00673 déposée le 24 mars 2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 9 Rue Lanterne Lyon 1er Superficie du terrain : 310 m<sup>2</sup> - Demandeur : Al 2 Lanterne 120 Rue Massena 69006 Lyon - Mandataire : M. Holliger Sébastien
- DP 069 381 21 00674 déposée le 24 mars 2021 - Projet : Modification de toiture et extension d'un logement - Surface créée : 28 m<sup>2</sup> - Terrain : 9 Rue Lanterne Lyon 1er Superficie du terrain : 310 m<sup>2</sup> - Demandeur : Al 2 Lanterne 120 Rue Massena 69006 Lyon - Mandataire : M. Holliger Sébastien
- DP 069 383 21 00675 déposée le 24 mars 2021 - Projet : Changement de destination d'un logement en bureaux - Surface créée : 80 m<sup>2</sup> - Terrain : 49 Cours Gambetta Lyon 3ème Superficie du terrain : 373 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Cottin Stéphane 86 Avenue Maréchal de Saxe 69003 Lyon
- DP 069 383 21 00676 déposée le 24 mars 2021 - Projet : extension d'une construction - Surface créée : 11 m<sup>2</sup> - Terrain : 10 Rue Claudius Penet Lyon 3ème Superficie du terrain : 240 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Bakrin Naoual 10 Rue Claudius Penet 69003 Lyon
- DP 069 383 21 00677 déposée le 24 mars 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 34 Avenue Lacassagne Lyon 3ème Superficie du terrain : 264 m<sup>2</sup> - Demandeur : Enedis 2 Rue Germaine Tillion 69200 Venissieux - Mandataire : M. Garde Mickaël
- DP 069 384 21 00678 déposée le 24 mars 2021 - Projet : Création de 2 mezzanines - Terrain : 4 Rue Pelletier Lyon 4ème Superficie du terrain : 93 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Peraud Daniel 4 Rue Pelletier 69004 Lyon
- DP 069 382 21 00679 déposée le 24 mars 2021 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en 1 logement - Terrain : 72 Rue du Président Edouard Herriot Lyon 2ème Superficie du terrain : 180 m<sup>2</sup> - Demandeur : Regie Bellecour 29 Rue Gasparin 69002 Lyon - Mandataire : M. Boffy Hervé
- DP 069 389 21 00680 déposée le 24 mars 2021 - Projet : Changement de destination d'un logement en cabinet médical - Terrain : 51 ter Rue Sergent Michel Berthet Lyon 9ème Superficie du terrain : 4183 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Zhu Yue Ping 4 bis Rue de la Gare de Cuire 69300 Caluire-Et-Cuire
- DP 069 385 21 00681 déposée le 24 mars 2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 25 Rue Tramassac Lyon 5ème Superficie du terrain : 87 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. CACHE Bernard 1021 Rue Centrale 69870 Lamure Sur Azergues
- DP 069 386 21 00682 déposée le 25 mars 2021 - Projet : Installation d'un ascenseur - Terrain : 44 Cours Franklin Roosevelt Lyon 6ème Superficie du terrain : 278 m<sup>2</sup> - Demandeur : Regie JPG - Jean Pierre Goudard 71 Rue Tronchet 69006 Lyon - Mandataire : M. Goudard Jean-Pierre
- DP 069 387 21 00683 déposée le 25 mars 2021 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 361 bis Rue Garibaldi Lyon 7ème Superficie du terrain : 495 m<sup>2</sup> - Demandeur : Plenetude 63 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Mandataire : Mme Bastin Margot
- DP 069 381 21 00684 déposée le 25 mars 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 34 rue Pierre Dupont Lyon 1er Superficie du terrain : 2852 m<sup>2</sup> - Demandeur : Plenetude 63 Avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Sterin Baptiste
- DP 069 383 21 00685 déposée le 25 mars 2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 16 Rue de la Bannière Lyon 3ème Superficie du terrain : 390 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Merienne Yoann 42 Quai Saint Vincent 69001 Lyon
- DP 069 382 21 00686 déposée le 25 mars 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 15 Place Carnot Lyon 2ème Superficie du terrain : 842 m<sup>2</sup> - Demandeur : Regie Bari 14 Rue Tronchet 69006 Lyon - Mandataire : M. Reynaud Jérémie
- DP 069 382 21 00687 déposée le 25 mars 2021 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en 1 logement - Surface créée : 41 m<sup>2</sup> - Terrain : 9 Rue Port du Temple Lyon 2ème Superficie du terrain : 216 m<sup>2</sup> - Demandeur : Regi Bari 14 Rue Tronchet 69457 Lyon Cedex 06 - Mandataire : M. Reynaud Jérémie
- DP 069 386 21 00688 déposée le 25 mars 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 47 à 53 Rue Montgolfier et 17 à 19 rue du Musée Guimet Lyon 6ème Superficie du terrain : 2330 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ordre Des Experts Comptables Rhone-Alpes 51 Rue Montgolfier 69006 Lyon - Mandataire : M. Claus Gilles
- DP 069 389 21 00689 déposée le 25 mars 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 7 B - 9 Avenue Joannes Masset Lyon 9ème Superficie du terrain : 1593 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cabinet D.P.S 574 Chemin de Wette Fays 69300 Caluire-Et-Cuire - Mandataire : M. Fassollette Laurent
- DP 069 389 21 00690 déposée le 25 mars 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 5 - 7 Avenue Joannes Masset Lyon 9ème Superficie du terrain : 1580 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cabinet D.P.S 574 Chemin de Wette FAYS 69300 Caluire-Et-Cuire - Mandataire : M. Fassollette Laurent
- DP 069 383 21 00691 déposée le 26 mars 2021 - Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 23 rue Antoine Lavolette Lyon 3ème Superficie du terrain : 622 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Thollot Guy 23 rue Antoine Lavolette 69003 Lyon
- DP 069 381 21 00692 déposée le 26 mars 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 3 A rue des Capucins Lyon 1er Superficie du terrain : 211 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Alaphilippe Morgan 3 A rue des Capucins 69001 Lyon
- DP 069 381 21 00693 déposée le 26 mars 2021 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 43 rue René Leynaud Lyon 1er Superficie du terrain : 304 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cabinet Bruno E.U.R.L 65 rue Paul Cazeneuve 69008 Lyon - Mandataire : M. Bruno Jean-François
- DP 069 389 21 00694 déposée le 26 mars 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 34 quai Jaÿr Lyon 9ème Superficie du terrain : 258 m<sup>2</sup> - Demandeur : Phileas World Lyon 10 rue de la Navarre 69350 La Mulatiere - Mandataire : Mme Thomann Véronique
- DP 069 382 21 00695 déposée le 26 mars 2021 - Projet : Réhabilitation - Terrain : 28 rue Henri Germain Lyon 2ème Superficie du terrain : 107 m<sup>2</sup> - Demandeur : Rph Rénovation Patrimoine Historique 10 avenue du Maréchal Foch 69006 Lyon - Mandataire : M. Coquerel Christophe
- DP 069 389 21 00696 déposée le 26 mars 2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 19 chemin du Petit Montessuy Lyon 9ème Superficie du terrain : 958 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Manzano Bay Caroline 19 chemin du Petit Montessuy 69009 Lyon
- DP 069 383 21 00697 déposée le 26 mars 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 112 cours du Docteur Long Lyon 3ème Superficie du terrain : 230 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Sirisack Kevin 11 impasse des Airelles 38230 Charvieu Chavagneux
- DP 069 385 21 00698 déposée le 26 mars 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 38 rue du Docteur Edmond Locard Lyon 5ème Superficie du terrain : 1180 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cff Centrale Française de Façades 64 route de Sablons 38150 Roussillon - Mandataire : M. Kabak Mehmet
- DP 069 385 21 00699 déposée le 26 mars 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 18 quai Bondy Lyon 5ème Superficie du terrain : 1712 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ville de Lyon Dgth 69205 Lyon cedex 01 - Mandataire : M. Godinot Sylvain
- DP 069 385 21 00700 déposée le 26 mars 2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 18 bis rue Roger Radisson Lyon 5ème Superficie du terrain : 6205 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Magnin Vital 7 St Stephen's Crescent W2565 London- Royaume-Uni
- DP 069 387 21 00701 déposée le 26 mars 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 17 rue Pierre Bourdeix Lyon 7ème Superficie du terrain : 1957 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Perichon Franck 17 rue Pierre Bourdeix 69007 Lyon
- DP 069 385 21 00702 déposée le 26 mars 2021 - Projet : Création d'un mur de clôture - Terrain : 136 rue Pierre Valdo Lyon 5ème Superficie du terrain : 906 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Martin Fabrice 32 rue des Noyers 69005 Lyon
- DP 069 384 21 00703 déposée le 26 mars 2021 - Projet : Changement de menuiseries et modification de toiture - Terrain : 15 rue Gigodot Lyon 4ème Superficie du terrain : 344 m<sup>2</sup> - Demandeur : EcoConfiance Rénovation 83 rue Pierre Corneille 69003 Lyon - Mandataire : M. Verot Aubin
- DP 069 383 21 00704 déposée le 26 mars 2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 17 rue Dunois Lyon 3ème Superficie du terrain : 1740 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Freismuth Emilie 17 rue Dunois 69003 Lyon
- DP 069 385 21 00705 déposée le 26 mars 2021 - Projet : Modification de clôture - Terrain : 143 -145 avenue Barthélémy Buyer Lyon 5ème Superficie du terrain : 11647 m<sup>2</sup> - Demandeur : ARES 2266 avenue de l'Europe 69140 Rillieux La Pape - Mandataire : M. Dalmasso Irène

DP 069 386 21 00706 déposée le 26 mars 2021 - Projet : Création d'une mezzanine - Surface créée : 12 m<sup>2</sup> - Terrain : 12 rue Baraban Lyon 6ème Superficie du terrain : 442 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Viviani Florent 12 rue Baraban 69006 Lyon

DP 069 382 21 00713 déposée le 26 mars 2021 - Projet : Installation d'un site de compostage - Terrain : Place Gensoul Lyon 2ème Superficie du terrain : 254 m<sup>2</sup> - Demandeur : Metropole De Lyon 20 Rue du Lac 69003 Lyon - Mandataire : M. Le Président

---

### **Permis de construire déposés à la Ville de Lyon Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué pendant la période du 22 au 26 mars 2021**

---

PC 069 388 11 00233 M01 déposé le 23 mars 2021 Modificatif - Projet : Changement de destination d'un commerce en logement avec surélévation et démolition partielle de la construction existante - Surface créée : 147 m<sup>2</sup> - Terrain : 31 rue Seignemartin Lyon 8ème Superficie du terrain : 303 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Michaut Nicolas 31 rue Seignemartin 69008 Lyon

PC 069 387 16 00383 M03 déposé le 23 mars 2021 Modificatif - Projet : Construction d'un bâtiment de 102 logements, de 3 commerces et création de 98 aires de stationnement. - Surface créée : 7729 m<sup>2</sup> - Terrain : rue des Girondins Lyon 7ème Superficie du terrain : 12844 m<sup>2</sup> - Demandeur : Sci Lyon Rue Des Girondins 19 rue de Vienne 75801 Paris Cedex 08 - Mandataire : M. Bugnon Guillaume - Auteur : Brenac-Gonzalez & Associes 36 rue des Jeuneurs 75002 Paris

PC 069 381 16 00402 M03 déposé le 23 mars 2021 Modificatif - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 17 logements et création de 21 aires de stationnement - Surface créée : 1007 m<sup>2</sup> - Terrain : Rue Philippe Gonnard Lyon 1er Superficie du terrain : 1309 m<sup>2</sup> - Demandeur : Sccv Des Pentès 130 rue Pierre Corneille 69003 Lyon - Mandataire : M. Fornas Thibault - Auteur : Soho Atlas In Fine 30 Quai Perrache 69286 Lyon Cedex 02

PC 069 387 17 00442 T03 déposé le 23 mars 2021 Transfert - Projet : Construction de deux immeubles de 103 logements d'un commerce avec création de 43 aires de stationnement - Surface créée : 4976 m<sup>2</sup> - Terrain : 24 rue Renan Lyon 7ème Superficie du terrain : 1524 m<sup>2</sup> - Demandeur : Sci Villa Cornélie 62 Rue de Bonnel 69003 Lyon - Mandataire : M. Mougnot Vincent - Auteur : Okho Architectures 2 rue Claude Farrère 69003 Lyon

PC 069 384 18 00114 M02 déposé le 22 mars 2021 Modificatif - Projet : Rénovation d'une maison individuelle - Terrain : 11 rue Henri Ferré Lyon 4ème Superficie du terrain : 409 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Godard Nelly 11 rue Henri Ferré 69004 Lyon - Auteur : M. Payen Jérôme 4 cours Aristide Briand 69300 Caluire-Et-Cuire

PC 069 383 18 00197 M03 déposé le 22 mars 2021 Modificatif - Projet : Construction d'un immeuble de 17 logements et d'un local à destination de bureaux avec création de 22 aires de stationnement - Surface créée : 1488 m<sup>2</sup> - Terrain : 92 cours Richard Vitton Lyon 3ème Superficie du terrain : 1097 m<sup>2</sup> - Demandeur : Sci Utei 92 Cours Richard Vitton 62 rue de Bonnel 69448 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Mougnot Vincent - Auteur : De Parisot Et Piegay Vincent et Xavier 3 rue Amédée Bonnet 69006 Lyon

PC 069 388 19 00176 M01 déposé le 25 mars 2021 Modificatif - Projet : Démolition de 3 maisons et d'un entrepôt, construction d'un ensemble immobilier de 42 logements et création de 41 aires de stationnement - Surface créée : 2724 m<sup>2</sup> - Terrain : 248-264 boulevard Pinel Lyon 8ème Superficie du terrain : 1681 m<sup>2</sup> - Demandeur : Sci Rhone 22 rue Bellevue 92100 Boulogne Billancourt - Mandataire : M. Barry Romain - Auteur : Agrega Architectes 13 rue Général de Miribel 69007 Lyon

PC 069 388 19 00368 T01 déposé le 26 mars 2021 Transfert - Projet : Changement de destination de bureaux en 6 logements et construction d'un immeuble de 4 logements. - Surface créée : 656 m<sup>2</sup> - Terrain : 109 rue Bataille Lyon 8ème Superficie du terrain : 757 m<sup>2</sup> - Demandeur : Snc Alliance 20 B rue Julien 69003 Lyon - Mandataire : M. FARKAS Patrick - Auteur : Silvy-Leligois Mathieu 145 rue de l'Ollagnière 42410 St Michel Sur Rhone

PC 069 385 20 00161 M01 déposé le 23 mars 2021 Modificatif - Projet : Construction d'une maison individuelle - Surface créée : 133 m<sup>2</sup> - Terrain : 3 Rue Jean Louis Vincent Lyon 5ème Superficie du terrain : 747 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Robert Sébastien 3 Rue Jean Louis Vincent 69005 Lyon

PC 069 385 21 00081 déposé le 24 mars 2021 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en bureaux et logement, modification de façade et de toiture - Surface créée : 413 m<sup>2</sup> - Terrain : 35 rue des Farges Lyon 5ème Superficie du terrain : 635 m<sup>2</sup> - Demandeur : SAS RAC 180 montée de Choulans 69005 Lyon - Mandataire : M. DURAND Adrien - Auteur : Mme BREVEt Claire 28 rue servient 69003 Lyon

PC 069 382 21 00082 déposé le 24 mars 2021 - Projet : Modification de toiture - Surface créée : 29 m<sup>2</sup> - Terrain : 16 Cours Charlemagne Lyon 2ème Superficie du terrain : 164 m<sup>2</sup> - Demandeur : Sas Udb Jean Moulin 7 Chemin des Herminères 69340 Francheville - Mandataire : M. PLANCHE Thibaut - Auteur : Societe Grattard Architecte 20 Place Valmy 69009 Lyon

PC 069 383 21 00083 déposé le 24 mars 2021 - Projet : Construction de 2 maisons individuelles - Surface créée : 230 m<sup>2</sup> - Terrain : 12 Rue de l'Est Lot B1 Lyon 3ème Superficie du terrain : 1003 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Bompard Pierre 12 Rue de l'Est 69003 Lyon - Auteur : M. MARMOL Eric Rue du Pont 74130 Bonneville

PC 069 389 21 00084 déposé le 24 mars 2021 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en 2 logements et modification de façade - Surface créée : 107 m<sup>2</sup> - Terrain : 4 Place Maurice Bariod Lyon 9ème Superficie du terrain : 406 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. ZEHRI Abdelmajid 131 Avenue Roger Salengro 69120 Vaulx-En-Velin

PC 069 383 21 00085 déposé le 25 mars 2021 - Projet : Extension d'une construction sur cour, et changement de destination d'un commerce en logement. - Surface créée : 28 m<sup>2</sup> - Terrain : 13 Boulevard Pinel Lyon 3ème Superficie du terrain : 337 m<sup>2</sup> - Demandeur : Foch Investissements 39 Rue Thomassin 69002 Lyon - Mandataire : M. Cortes Pierre - Auteur : Mme Grisan-Baille Véronique 5 Clos du Verger 69380 Les Cheres

PC 069 387 21 00086 déposé le 25 mars 2021 - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 81 logements, de 3 locaux d'artisanat et création de 78 aires de stationnement - Surface créée : 6343 m<sup>2</sup> - Terrain : 35 Rue Paul Duvié Lyon 7ème Superficie du terrain : 9503 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCCV Lyon Duvié 2 123 Rue du Château 92100 Boulogne Billancourt - Mandataire : Revel Martin - Auteur : Archigroup 411 Allée des Noisetiers 69773 Limonest Cedex

PC 069 383 21 00087 déposé le 24 mars 2021 - Projet : Extension d'une maison individuelle et ravalement de façade - Surface créée : 54 m<sup>2</sup> - Terrain : 34 rue Alfred de Musset Lyon 3ème Superficie du terrain : 1135 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Herve Loïc 31 rue Alfred de Musset 69003 Lyon - Auteur : Max Et Archi M. Charlin Maxime La Botte 01330 Birieux

PC 069 387 21 00088 déposé le 25 mars 2021 - Projet : Extension d'un logement - Surface créée : 38 m<sup>2</sup> - Terrain : 121 Rue de Gerland Lyon 7ème Superficie du terrain : 1243 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Thierry Corinne 121 Rue de Gerland 69007 Lyon - Auteur : Mme KLEIN Julie- BASA Architecture 26 Rue Lanterne 69001 Lyon

PC 069 387 21 00089 déposé le 26 mars 2021 - Projet : Construction d'un centre de production de froid - Surface créée : 1190 m<sup>2</sup> - Terrain : rue Jean Pierre Chevrot Lyon 7ème Superficie du terrain : 9855 m<sup>2</sup> - Demandeur : Elm 184 cours La Fayette 69441 Lyon 3ème - Mandataire : M. Campbell-Robertson Gerald - Auteur : Soho Atlas In Fine 30 quai Perrache 69002 Lyon

PC 069 383 21 00090 déposé le 26 mars 2021 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en habitation et changement de menuiseries - Surface créée : 72 m<sup>2</sup> - Terrain : 247 rue Paul Bert Lyon 3ème Superficie du terrain : 784 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCI SOLEO 247 rue Paul Bert 69003 Lyon - Mandataire : M. Ermin Saban - Auteur : Eurl Atelier d'Architecture Miwa 4 rue Victor Lagrange 69007 Lyon

PC 069 383 21 00091 déposé le 26 mars 2021 - Projet : Transformation d'un garage en logement, création d'un jardin et d'un abris - Surface créée : 113 m<sup>2</sup> - Terrain : 1 rue Antoine Laviolette Lyon 3ème Superficie du terrain : 507 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Tisseur Elizabeth 1 rue Antoine Laviolette 69003 Lyon - Auteur : Chassagneux Anne 8 avenue de St Etienne 42160 Andrezieux Boutheon

PC 069 387 21 00092 déposé le 26 mars 2021 - Projet : Changement de destination d'un local en habitation et changement de menuiseries - Surface créée : 35 m<sup>2</sup> - Terrain : 71 rue Montesquieu Lyon 7ème Superficie du terrain : 146 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Tokaev Ibrahim 15 chemin des Bruyères 69140 Rillieux

---

### Permis de démolir déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué pendant la période du 22 au 26 mars 2021

---

PD 069 387 21 00007 déposé le 22 mars 2021 - Projet : Démolition de toiture - Terrain : 11 Rue Grillet Lyon 7ème Superficie du terrain : 503 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ap Invest 4 Cours Aristide Briand 69300 Caluire-Et-Cuire - Mandataire : Mme Mercoyrol De Beaulieu Clémence

PD 069 385 21 00008 déposé le 23 mars 2021 - Projet : Démolition d'un restaurant universitaire - Terrain : 2 Rue Soeur Bouvier Lyon 5ème Superficie du terrain : 58830 m<sup>2</sup> - Demandeur : Crous De Lyon 59 Rue de la Madeleine 69007 Lyon - Mandataire : M. CHAZAL Christian

PD 069 385 21 00009 déposé le 24 mars 2021 - Projet : Démolition d'une maison - Terrain : 28 Rue des Granges Lyon 5ème Superficie du terrain : 3115 m<sup>2</sup> - Demandeur : La Metropole De Lyon - DPMG - UD DP 20 Rue du Lac 69505 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Le Président

PD 069 389 21 00010 déposé le 25 mars 2021 - Projet : Démolition d'une véranda - Terrain : 3 rue Frère Benoît Lyon 9ème Superficie du terrain : 593 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme DELNATTE née DUVAL Marie 22 rue Roger Salengro 69009 Lyon

---

### Changement d'usage déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué pendant la période du 22 au 26 mars 2021

---

US 069 382 21 00069 déposé le 23 mars 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 98 m<sup>2</sup> en cabinet d'avocat - Terrain : 30 rue du Plat Lyon 2ème Superficie du terrain : 470 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Le Marchand Marion 34 bis route d'Ecully 69570 Dardilly - Auteur : Citya Vendome Lumiere 107 rue Servient 69003 Lyon

US 069 383 21 00070 déposé le 23 mars 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 80,19 m<sup>2</sup> en cabinet d'avocat - Terrain : 49 cours Gambetta Lyon 3ème Superficie du terrain : 373 m<sup>2</sup> - Demandeur : Aarpi Saxe Avocats 86 avenue Maréchal de Saxe 69003 Lyon - Mandataire : M. Cottin Stéphane - Auteur : Quadral Immobilier 17 quai Gillet 69004 Lyon

US 069 383 21 00072 déposé le 25 mars 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 52 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 32 rue d'Arménie Lyon 3ème Superficie du terrain : 970 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Froidurot Bernard 48 avenue du Général Leclerc 78470 Saint-Remy-Les-Chevreuse - Auteur : Foncia Lyon 140 rue Garibaldi 69006 Lyon

US 069 389 21 00073 déposé le 24 mars 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 73,80 m<sup>2</sup> en cabinet médical - Terrain : 51 Ter rue Sergent Michel Berthet Lyon 9ème Superficie du terrain : 4179 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. ZHU Yue Ping 4 bis rue de la Gare de Cuire 69300 Caluire-Et-Cuire

US 069 383 21 00074 déposé le 25 mars 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 36 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 157 rue de Créqui Lyon 3ème Superficie du terrain : 528 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Chancel Jérémy 9 rue du Ferraguet 69330 PUSIGNAN - Auteur : FONCIA 209 rue Duguesclin 69003 Lyon

US 069 383 21 00075 déposé le 26 mars 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 41 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 157 rue de Créqui Lyon 3ème Superficie du terrain : 265 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme et M. POUZAT Edith et Jean-Louis 12 rue de Maupa 63130 ROYAT - Auteur : Oralia Régie de l'Opéra 50 cours La Fayette 69003 Lyon

US 069 386 21 00076 déposé le 26 mars 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 77,48 m<sup>2</sup> en cabinet d'avocats - Terrain : 192 rue Cuvier Lyon 6ème Superficie du terrain : 1070 m<sup>2</sup> - Demandeur : Selarl Lc Avocats 192 rue Cuvier 69006 Lyon - Mandataire : Mme Callamard Laurence - Auteur : Espace Immobilier LyonNAIS 103 avenue Maréchal de Saxe 69003 Lyon

US 069 388 21 00043 - Arrêté du 22 mars 2021 à Mme Botmi Sarah 178 route de Chassignol 42120 Commelle Vernay - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 70,26 m<sup>2</sup> en cabinet d'orthophonie - Terrain : 17 rue Saint Nestor Lyon 8ème 19

---

### Déclarations préalables délivrées par la Ville de Lyon - Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué pendant la période du 22 au 26 mars 2021

---

DP 069 388 19 00730 Décision du 22 mars 2021 à Sdc Les Castors 5 -12 rue des Roses 69008 Lyon - Projet : Installation d'une clôture, de portails et de portillons - Terrain : 5-12 rue des Roses Lyon 8ème

DP 069 381 20 01834 Décision du 23 mars 2021 à M. Curtat Arthur 7 Rue Royale 69001 Lyon - Projet : Création d'une mezzanine - Surface créée : 22 m<sup>2</sup> - Terrain : 7 Rue Royale Lyon 1er

DP 069 382 20 01954 Décision du 23 mars 2021 À Slpib Sas 83 Rue Paul Teste 69120 Vaulx-En-Velin - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 16 Rue d'Enghien Lyon 2ème

DP 069 389 20 01990 Décision du 23 mars 2021 à M. Roux Philippe 24 Rue Jean-Baptiste Chopin 69009 Lyon - Projet : Modification et ravalement de façade, création d'une terrasse, extension - Surface créée : 10 m<sup>2</sup> - Terrain : 24 Rue Jean-Baptiste Chopin Lyon 9ème

DP 069 386 20 02066 Décision du 23 mars 2021 à Roche Et Cie 25 Rue Georges Marrane 69200 Venissieux - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 38 Rue Bugeaud Lyon 6ème

DP 069 381 20 02183 Décision du 23 mars 2021 à Ville De Lyon - Direction De La Construction 1 place de la Comédie 69205 Lyon Cedex 01 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 8 bis Quai Saint-Vincent Les Subsistances Lyon 1er

DP 069 386 20 02191 Décision du 23 mars 2021 à Slpib 83 Rue Paul Teste 69120 Vaulx-En-Velin - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 46 - 48 Cours Franklin Roosevelt Lyon 6ème

DP 069 386 20 02200 Décision du 23 mars 2021 À Plenitude 63 avenue Roger Salengro 69100 VILLEURBANNE - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 55 cours Franklin Roosevelt Lyon 6ème

DP 069 386 20 02233 Décision du 23 mars 2021 À Jean Riviere SAS 5 Allée des Erables 69200 Venissieux - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 56 Cours Franklin Roosevelt Lyon 6ème

DP 069 382 20 02326 Décision du 23 mars 2021 À Hospices Civils De Lyon 3, quai des Célestins 69229 Lyon Cedex 02 - Projet : Changement de menuiseries et modification de façade - Terrain : 2 rue Vaubecour Lyon 2ème

rDP 069 382 20 02341 Décision du 23 mars 2021 à SCI 8 Comte 17 rue Hector Berlioz 01100 Oyonnax - Projet : Changement de menuiseries et modification de façade - Terrain : 8 rue Auguste Comte Lyon 2ème

DP 069 381 20 02344 Décision du 23 mars 2021 À Toitures Barski 2 Bd Jean Monnet- Zi du Moulin 69490 Vindry Sur Turdine - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 3 place Meissonnier Lyon 1er



DP 069 382 20 02376 Décision du 23 mars 2021 à Slpib 83 rue Paul Teste 69120 Vaulx-En-Velin - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 35 rue Sainte Hélène Lyon 2ème

DP 069 381 20 02384 Décision du 23 mars 2021 à Sci Ecns 36 boulevard de la Croix-Rousse 69001 Lyon - Projet : Modification de façade et création d'une mezzanine - Surface créée : 25 m<sup>2</sup> - Terrain : 36 boulevard de la Croix-Rousse Lyon 1er

DP 069 382 20 02421 Décision du 23 mars 2021 à Mme Chainot Diane 12 Rue Franklin 69002 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 12 Rue Franklin Lyon 2ème

DP 069 382 21 00043 Décision du 23 mars 2021 à Credit Mutuel Enseignant Sud Est 3 Rue Antoine de Saint Exupéry 69002 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 3 Rue Antoine de Saint-Exupéry Lyon 2ème

DP 069 381 21 00062 Décision du 23 mars 2021 à Mme Pignero Danielle 30 bis Rue Burdeau 69001 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 17 Rue René Leynaud Lyon 1er

DP 069 386 21 00065 Décision du 23 mars 2021 à ARBAT 10 Petite Rue de la Viabert 69006 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 10 Petite rue de la Viabert Lyon 6ème

DP 069 389 21 00084 Décision du 23 mars 2021 à 32 Rue Germain Sci 94 Rue Bechevelin 69007 Lyon - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 5 Quai Arloing Lyon 9ème

DP 069 389 21 00124 Décision du 23 mars 2021 à CIC Lyonnaise De Banque 8 Rue de la République 69001 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 2 Grande Rue de Vaise Lyon 9ème

DP 069 385 21 00129 Décision du 23 mars 2021 à M. Dutrievoz Eric 1190 Route des Pierres Dorées 69380 Saint-Jean-Des-Vignes - Projet : Réhabilitation d'un logement - Terrain : 5 Montée du Gourguillon Lyon 5ème

DP 069 384 21 00134 Décision du 23 mars 2021 à M. Rigotard Thibaud 9 Rue Louis Pize 69004 Lyon - Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 9 Rue Louis Pize Lyon 4ème

DP 069 382 21 00138 Décision du 23 mars 2021 à M. Clerget De Saint Leger Dominique 38 Quai du Docteur Gaillon 69002 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 38 Quai du Docteur Gaillon Lyon 2ème

DP 069 385 21 00140 Décision du 23 mars 2021 à M. Crehalet Emmanuel 23 Rue des Noyers 69005 Lyon - Projet : Modification de façade et création de - Surface de plancher - Surface créée : 22 m<sup>2</sup> - Terrain : 23 Rue des Noyers Lyon 5ème

DP 069 382 21 00150 Décision du 23 mars 2021 À Sarl Frigo De L'établi 22 Rue des Remparts d'Ainay 69002 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 22 Rue des Remparts d'Ainay Lyon 2ème

DP 069 389 21 00152 Décision du 23 mars 2021 à M. Faysse Jean Marc 8 Chemin du Plain Vallon 69300 Caluire-Et-Cuire - Projet : Modification de toiture - Terrain : 1 Rue Ernest Fabrègue Lyon 9ème

DP 069 382 21 00159 Décision du 23 mars 2021 à Mme Simon Virginie 33 Chemin de la Pomme 69160 Tassin-La-Demi-Lune - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 29 Rue des Remparts d'Ainay Lyon 2ème

DP 069 384 21 00171 Décision du 23 mars 2021 à M. Canaud Matthieu 5 chemin du Vallon 69004 Lyon - Projet : Modification de clôture - Terrain : 5 chemin du Vallon Lyon 4ème

DP 069 385 21 00180 Décision du 23 mars 2021 À Sdc Les Minimés 119 Avenue de Saxe 69003 Lyon - Projet : Abattage et plantation d'arbres - Terrain : 154 Chemin de Choulans Lyon 5ème

DP 069 386 21 00185 Décision du 23 mars 2021 À Cabinet Berne 11 Quai Clémenceau 69300 Caluire-Et-Cuire - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 31 Boulevard des Belges Lyon 6ème

DP 069 387 21 00190 Décision du 22 mars 2021 à Boehringer Ingelheim Animal Health France 29 Avenue Tony Garnier 69007 Lyon - Projet : Modification de clôture - Terrain : 254 Rue Marcel Merieux Lyon 7ème

DP 069 382 21 00198 Décision du 23 mars 2021 à Cabinet D.P.S 574 Chemin Wette Fays 69300 Caluire-Et-Cuire - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 29 rue Jarente Lyon 2ème

DP 069 387 21 00200 Décision du 22 mars 2021 à Mme Talichet Constance 9 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon - Projet : Modification de façade et réfection de toiture - Terrain : 9 avenue Jean Jaurès Lyon 7ème

DP 069 382 21 00211 Décision du 23 mars 2021 à Regie Mitanchet 2 Rue Sainte Hélène 69002 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 22 Rue du Plat Lyon 2ème

DP 069 388 21 00230 Décision du 22 mars 2021 à M. Chebil Majdi 45 Rue Victor et Roger Thomas 69008 Lyon - Projet : Changement de menuiseries, modification de façade, réfection de toiture et installation d'un portillon - Terrain : 45 Rue Victor et Roger Thomas Lyon 8ème

DP 069 388 21 00303 Décision du 22 mars 2021 à Immavin SAS 30 Rue du 35ème Régiment d'Aviation 69500 Bron - Projet : Ravalement et modification de façade - Terrain : 2 Rue Laurent Carle Lyon 8ème

DP 069 385 21 00333 Décision du 23 mars 2021 à ARES SAS 2266 Avenue de l'Europe 69140 Rillieux La Pape - Projet : Installation d'un portail - Terrain : 98 - 100 Rue Edmond Locard Lyon 5ème

DP 069 383 21 00401 Décision du 22 mars 2021 à ARES 2266 Avenue de l'Europe 69140 Rillieux La Pape - Projet : Installation d'un portail - Terrain : 157 Cours du Docteur Long Lyon 3ème

DP 069 385 21 00416 Décision du 23 mars 2021 à Association Clos Du Bois Fleuri 14 Rue Sœur Janin 69005 Lyon - Projet : Installation d'un portail - Terrain : 2 - 16 Rue Sœur Janin Lyon 5ème

DP 069 381 21 00419 Décision du 23 mars 2021 À Societe Maillet 29 rue Saint Jean de Dieu 69007 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 25 rue du Bât d'argent Lyon 1er

DP 069 387 21 00433 Décision du 22 mars 2021 à M. Charles Thibaut 11 rue Claude Boyer 69007 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 11 rue Claude Boyer Lyon 7ème

---

### **Permis de construire délivrés par la Ville de Lyon - Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué - pendant la période du 22 au 26 mars 2021**

---

PC 069 389 15 00237 M01 - Arrêté du 22 mars 2021 Modificatif à M. Maria-Sube Cédric 55 i Chemin des Charbottes 69009 Lyon - Projet : Construction d'une maison individuelle et création d'une piscine - Surface créée : 114 m<sup>2</sup> - Terrain : 55 i chemin des Charbottes Lotissement «Les Jardins de Saint-Cyr» - Lot 9 Lyon 9ème

PC 069 384 16 00190 T01 - Arrêté du 22 mars 2021 Transfert à M. Fillon Christophe Lieu dit Beptenaz 38460 Cremieu - Projet : Changement de destination d'un local industriel en logement - Surface créée : 58 m<sup>2</sup> - Terrain : 7 rue Janin Lyon 4ème

PC 069 385 18 00144 M02 - Arrêté du 22 mars 2021 Modificatif À Snc Les Jardins De Fourviere 2017 63 rue de Créqui 69006 Lyon - Projet : Réhabilitation d'un ensemble immobilier, extension d'un bâtiment d'habitation et création de 5 aires de stationnement - Surface créée : 116 m<sup>2</sup> - Terrain : 1 rue Pauline Jaricot Lyon 5ème

PC 069 386 19 00232 T01 - Arrêté du 22 mars 2021 Transfert À Sccv Viabert 110 Rue Du Chat Botté 01700 Beynost - Projet : Construction d'un immeuble de 9 logements, d'un local commercial et création de 13 aires de stationnement - Surface créée : 807 m<sup>2</sup> - Terrain : 28 rue de la Viabert Lyon 6ème

PC 069 389 20 00275 - Arrêté du 22 mars 2021 à Mme Gaschereau Cindy 2 rue De Fargues 69001 Lyon - Projet : Changement de destination de bureau en habitation et changement des menuiseries - Surface créée : 47 m<sup>2</sup> - Terrain : 36 Quai Pierre Scize Lyon 9ème

PC 069 381 20 00299 - Arrêté du 22 mars 2021 à M. Duby Guillaume 21 Rue des Capucins 69001 Lyon - Projet : Changement de destination



d'un entrepôt en logement et modification de façade - Surface créée : 29 m<sup>2</sup> - Terrain : 3 et 4 Place Louis Chazette Lyon 1er

PC 069 385 20 00314 - Arrêté du 22 mars 2021 à Sarl Sub Saint Jean 2 Rue André Delorme 42300 Roanne - Projet : Aménagement intérieur d'un restaurant et modification de façade - Terrain : 3 Rue Saint Jean Lyon 5ème

PC 069 386 20 00324 - Arrêté du 22 mars 2021 à M. Guyenard Hervé 17 Rue de Monetroi 01800 Charnoz Sur Ain - Projet : Surélévation d'un immeuble de logements et ravalement de façade - Surface créée : 64 m<sup>2</sup> - Terrain : 96 Rue Louis Blanc Lyon 6ème

PC 069 385 20 00327 - Arrêté du 22 mars 2021 à M. Rollier Vincent 35 Rue de Tourvielle 69005 Lyon - Projet : Extension d'une maison individuelle et modification de façade - Surface créée : 71 m<sup>2</sup> - Terrain : 35 Rue de Tourvielle Lyon 5ème

---

### Permis de démolir délivrés par la Ville de Lyon - Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué - pendant la période du 22 au 26 mars 2021

---

PD 069 387 20 00042 - Arrêté du 23 mars 2021 à Lyon Metropole Habitat 194 Rue Duguesclin 69003 Lyon - Projet : Démolition totale - Terrain : 3 Rue Clair Tisseur Lyon 7ème Ville De Lyon Changement d'Usage délivrés pendant la période du 22 au 26 mars 2021

---

### Déclarations préalables déposées pendant la période du 29/03/2021 au 02/04/2021

---

DP 069 389 19 02603 T01 déposée le 30/03/2021 Transfert Projet : Division parcellaire terrain : 40 rue Tissot Lyon 9ème Superficie du terrain : 1690 m<sup>2</sup> Demandeur : SNC Kaufman & Broad Promotion 5 19 Rue Domer 69007 Lyon Mandataire: Monsieur Moskofidis Vincent

DP 069 387 21 00707 déposée le 29/03/2021 Projet : Modification de façade terrain : 8 quai Claude Bernard Lyon 7ème Superficie du terrain : 15331 m<sup>2</sup> Demandeur : Ville De Lyon dgtb 69205 Lyon Cedex 01 Mandataire: Monsieur le Maire

DP 069 384 21 00708 déposée le 29/03/2021 Projet : Ravalement de façade terrain : 54 grande rue de la Croix-Rousse Lyon 4ème Superficie du terrain : 174 m<sup>2</sup> Demandeur : Lapierre SarL 8 rue Perrod 69004 Lyon Mandataire: Monsieur Lapierre Sébastien

DP 069 388 21 00709 déposée le 29/03/2021 Projet : Réfection de devanture terrain : 6 avenue Paul Santy Lyon 8ème Superficie du terrain : 891 m<sup>2</sup> Demandeur : Sarl Fleur Et Sens 6 avenue Paul Santy 69008 Lyon Mandataire: Monsieur Perrotin Guy

DP 069 386 21 00710 déposée le 29/03/2021 Projet : Modification de façade terrain : 119 rue Garibaldi Lyon 6ème Superficie du terrain : 3051 m<sup>2</sup> Demandeur : Lebhar & Leroy 7 B cours Albert Thomas 69003 Lyon Mandataire: Monsieur Leroy Kévin

DP 069 387 21 00711 déposée le 29/03/2021 Projet : Changement de destination d'un bureau en logement terrain : 74 rue Béchevelin Lyon 7ème Superficie du terrain : 280 m<sup>2</sup> Demandeur : Naledi 29 cours Vitton 69006 Lyon Mandataire: Madame Belin Fanny Mélanie

DP 069 388 21 00712 déposée le 29/03/2021 Projet : Réalisation d'une fresque murale terrain : 28 rue Edouard Rochet Lyon 8ème Superficie du terrain : 6293 m<sup>2</sup> Demandeur : Kaligraff 6 rue Saint-Jérôme 69007 Lyon Mandataire: Monsieur Lambert Pascal

DP 069 389 21 00714 déposée le 30/03/2021 Projet : Changement de menuiseries et modification de façade terrain : 11 - 13 Rue des Deux Amants Lyon 9ème Superficie du terrain : 3547 m<sup>2</sup> Demandeur : Grand Lyon Habitat 2 Place de Francfort 69444 Lyon Cedex 03 Mandataire: Monsieur DAKESSIAN Olivier

DP 069 388 21 00715 déposée le 30/03/2021 Projet : Changement de destination d'un local commercial et d'un logement en local de service public terrain : 33 - 35 - 37 Rue Edouard Nieuport Lyon 8ème Superficie du terrain : 2893 m<sup>2</sup> Demandeur : SNC 71 Avenue Mermoz Lyon 2016 1 Rue de l'Eglise 39290 Rainans Mandataire: Monsieur Devillers Michel

DP 069 385 21 00716 déposée le 30/03/2021 Projet : Réfection d'un mur terrain : 23 Montée des Epies Lyon 5ème Superficie du terrain : 633 m<sup>2</sup> Demandeur : Ville De Lyon Direction Gestion Technique des Bâtiments 69205 Lyon Cedex 01 Mandataire: Monsieur le Maire

DP 069 388 21 00717 déposée le 30/03/2021 Projet : Installation de panneaux photovoltaïques terrain : 53 Rue Antoine Lumière Lyon 8ème Superficie du terrain : 291 m<sup>2</sup> Demandeur : Edf Enr 12 Chemin des Gorges 69570 Dardilly Mandataire: Monsieur Declas Benjamin

DP 069 388 21 00718 déposée le 30/03/2021 Projet : Installation de panneaux photovoltaïques terrain : 6 Rue de la Concorde Lyon 8ème Superficie du terrain : 472 m<sup>2</sup> Demandeur : Edf Enr 12 Chemin des Gorges 69570 Dardilly Mandataire: Monsieur Declas Benjamin

DP 069 385 21 00719 déposée le 30/03/2021 Projet : Installation de portails terrain : 151 - 171 Rue Joliot Curie Lyon 5ème Superficie du terrain : 42923 m<sup>2</sup> Demandeur : Agesca Identification 19 Rue du 35ème Régiment d'Aviation 69500 Bron Mandataire: Monsieur Bernard Olivier

DP 069 389 21 00720 déposée le 30/03/2021 Projet : Réfection de toiture terrain : Impasse Saint-Louis Lyon 9ème Superficie du terrain : 55 m<sup>2</sup> Demandeur : Entreprise Bouvard 49 Avenue Lefèvre 69120 Vaulx-En-Velin Mandataire: Monsieur Bouvard Eric

DP 069 387 21 00721 déposée le 30/03/2021 Projet : Réfection de devanture terrain : 45 Grande Rue de la Guillotière Lyon 7ème Superficie du terrain : 3340 m<sup>2</sup> Demandeur : Clamora 45 Grande Rue de la Guillotière 69007 Lyon Mandataire: Monsieur Ben Hassen Mohamed

DP 069 382 21 00722 déposée le 30/03/2021 Projet : Construction d'une mezzanine Surface créée : 22 m<sup>2</sup> terrain : 5 Quai Antoine Riboud Lyon 2ème Superficie du terrain : 1875 m<sup>2</sup> Demandeur : Sarl Le Saint-Trop 5 Quai Antoine Riboud 69002 Lyon Mandataire: Monsieur Mahjour Seyhan

DP 069 383 21 00723 déposée le 30/03/2021 Projet : Modification de façade terrain : 177 Cours du Docteur Long Lyon 3ème Superficie du terrain : 857 m<sup>2</sup> Demandeur : Madame Hazzan Catherine 17 Cours du Docteur Long 69003 Lyon

DP 069 384 21 00724 déposée le 30/03/2021 Projet : Modification de façade terrain : 11 Rue Artaud Lyon 4ème Superficie du terrain : 1061 m<sup>2</sup> Demandeur : Monsieur Durnerin Jean-Claude 11 Rue Artaud 69004 Lyon

DP 069 381 21 00725 déposée le 30/03/2021 Projet : Ravalement de façades terrain : 58 Rue Pierre Dupont Lyon 1er Superficie du terrain : 20321 m<sup>2</sup> Demandeur : Institution Des Chartreux 58 Rue Pierre Dupont 69001 Lyon

DP 069 387 21 00726 déposée le 30/03/2021 Projet : Modification de façade terrain : 21 Rue Cavenne Lyon 7ème Superficie du terrain : 1596 m<sup>2</sup> Demandeur : Ville De Lyon Direction Gestion Technique des Bâtiments 69205 Lyon Cedex 01 Mandataire: Monsieur Le Maire

DP 069 388 21 00727 déposée le 30/03/2021 Projet : Modification de toiture terrain : 90 B Rue Croix-Barret Lyon 8ème Superficie du terrain : 338 m<sup>2</sup> Demandeur : Madame Bassot Tiphaine 282 Rue du Stade 38080 Saint-Marcel-Bel-Accueil

DP 069 386 21 00728 déposée le 30/03/2021 Projet : Changement de destination d'un logement en cabinet dentaire, et changement de menuiseries terrain : 107 Rue Sully Lyon 6ème Superficie du terrain : 764 m<sup>2</sup> Demandeur : Monsieur Merlin Frédéric 107 Rue Sully 69006 LYON

DP 069 381 21 00729 déposée le 31/03/2021 Projet : Réfection de devanture terrain : 1 Rue Lanterne Lyon 1er Superficie du terrain : 444 m<sup>2</sup> Demandeur : Element Store 1 Rue Lanterne 69001 Lyon Mandataire: Monsieur Bailly Yann

- DP 069 389 21 00730 déposée le 31/03/2021 Projet : Construction d'une piscine terrain : 5 Rue Jean-Baptiste Couty Lyon 9ème Superficie du terrain : 1979 m<sup>2</sup> Demandeur : Madame Reynaud Nathalie Claire 5 Rue Jean-Baptiste Couty 69009 Lyon
- DP 069 386 21 00731 déposée le 31/03/2021 Projet : Remise en peinture de devanture terrain : 70 Cours Vitton Lyon 6ème Superficie du terrain : 218 m<sup>2</sup> Demandeur : L'aromatheque 70 Cours Vitton 69006 Lyon Mandataire: Madame Palayer Clotilde
- DP 069 382 21 00732 déposée le 31/03/2021 Projet : Réfection de devanture terrain : 2 Rue Ferrandière Lyon 2ème Superficie du terrain : 420 m<sup>2</sup> Demandeur : Rg Holding 15 Rue De La Gaité 75014 Paris Mandataire: Monsieur Guenaire Rudy
- DP 069 384 21 00733 déposée le 31/03/2021 Projet : Modification de façade terrain : 169 Boulevard de la Croix-Rousse Lyon 4ème Superficie du terrain : 1765 m<sup>2</sup> Demandeur : Ville De Lyon Directon Gestion Technique des Bâtiments 69205 Lyon Cedex 01 Mandataire: Monsieur Le Maire
- DP 069 384 21 00734 déposée le 31/03/2021 Projet : Abattage d'arbres terrain : 3 Impasse Dubois Lyon 4ème Superficie du terrain : 374 m<sup>2</sup> Demandeur : Sdc 3 Impasse Dubois 3 Grande Rue de la Croix-Rousse 69004 Lyon Mandataire: Monsieur Lancel Philippe
- DP 069 385 21 00735 déposée le 31/03/2021 Projet : Modification de façades et construction d'une terrasse terrain : 4 Avenue du Point du Jour Lyon 5ème Superficie du terrain : 1435 m<sup>2</sup> Demandeur : Madame MORIN Claire 4 Avenue du Point du Jour 69005 Lyon
- DP 069 388 21 00736 déposée le 31/03/2021 Projet : Modification de façade terrain : 137 ter E Rue de Montagny Lyon 8ème Superficie du terrain : 2089 m<sup>2</sup> Demandeur : Monsieur Fracasso Gilles 137 ter E Rue de Montagny 69008 Lyon
- DP 069 388 21 00737 déposée le 31/03/2021 Projet : Installation d'une pergola terrain : 4 Rue Xavier Privas Lyon 8ème Superficie du terrain : 2501 m<sup>2</sup> Demandeur : Monsieur Estienne Gilles 4 Rue Xavier Privas 69008 Lyon
- DP 069 389 21 00738 déposée le 31/03/2021 Projet : Modification de toiture terrain : 19 Rue du Docteur Rafin Lyon 9ème Superficie du terrain : 156 m<sup>2</sup> Demandeur : Monsieur Grillet Philippe 19 Rue du Docteur Rafin 69009 Lyon
- DP 069 387 21 00739 déposée le 31/03/2021 Projet : Réfection de toiture et modification de façade Surface créée : 11 m<sup>2</sup> terrain : 56 Rue Salomon Reinach Lyon 7ème Superficie du terrain : 297 m<sup>2</sup> Demandeur : Adamia 5 Avenue de Poumeyrol 69300 Caluire-Et-Cuire Mandataire: Monsieur Teboul Patrick
- DP 069 385 21 00740 déposée le 31/03/2021 Projet : Construction d'un mur de clôture et ravalement de façade terrain : 10 Impasse du Général de Luzy Lyon 5ème Superficie du terrain : 706 m<sup>2</sup> Demandeur : Monsieur Paquier Clément 10 Impasse du Général de Luzy 69005 Lyon
- DP 069 387 21 00741 déposée le 31/03/2021 Projet : Modification de façade terrain : 50 A Rue André Bollier Lyon 7ème Superficie du terrain : 3915 m<sup>2</sup> Demandeur : Monsieur Lepingard Anthony 50 A Rue André Bollier 69007 Lyon
- DP 069 382 21 00742 déposée le 31/03/2021 Projet : Remise en peinture de devanture terrain : 26 Rue Victor Hugo Lyon 2ème Superficie du terrain : 363 m<sup>2</sup> Demandeur : Sas Bublestop 26 Rue Victor Hugo 69002 Lyon Mandataire: Monsieur De Roo Yoann
- DP 069 383 21 00743 déposée le 31/03/2021 Projet : Modification de toiture terrain : 27 Cours Docteur Long Lyon 3ème Superficie du terrain : 301 m<sup>2</sup> Demandeur : Monsieur Briday Frédéric 27 Cours Docteur Long 69003 Lyon
- DP 069 384 21 00744 déposée le 31/03/2021 Projet : Réfection de toiture, modification de façade et changement de menuiseries terrain : 85 Quai Joseph Gillet Lyon 4ème Superficie du terrain : 21761 m<sup>2</sup> Demandeur : SAS Lyon Plage 84 Quai Joseph Gillet 69004 Lyon Mandataire: Monsieur Giorgi Eric
- DP 069 382 21 00745 déposée le 31/03/2021 Projet : Réfection de devanture et démolition d'une mezzanine terrain : 44 Place de la République Lyon 2ème Superficie du terrain : 706 m<sup>2</sup> Demandeur : SCI Lyon 1 91 93 Boulevard Pasteur 75015 PARIS Mandataire: Madame Toulot Florence
- DP 069 388 21 00746 déposée le 31/03/2021 Projet : Modification de façade terrain : 3 bis Rue Florent Lyon 8ème Superficie du terrain : 449 m<sup>2</sup> Demandeur : Monsieur Coudurier Bernard 3 bis Rue Florent 69008 Lyon
- DP 069 388 21 00747 déposée le 01/04/2021 Projet : Changement de destination d'un logement en cabinet de kinésithérapie terrain : 11 Rue Antoine Lumière Lyon 8ème Superficie du terrain : 17204 m<sup>2</sup> Demandeur : Madame Heberling Claire 8 Rue Grange Bruyère 69110 Sainte-Foy-Les-Lyon
- DP 069 382 21 00748 déposée le 01/04/2021 Projet : Réfection de devanture terrain : 14 Rue des Remparts d'Ainay Lyon 2ème Superficie du terrain : 344 m<sup>2</sup> Demandeur : Sas Restovigo 14 Rue des Remparts d'Ainay 69002 Lyon Mandataire: Monsieur Besson Romain
- DP 069 389 21 00749 déposée le 01/04/2021 Projet : Modification de façade et de toiture terrain : 97 Rue Pierre Audry Lyon 9ème Superficie du terrain : 1081 m<sup>2</sup> Demandeur : Madame Mahfoudi Vaissellet Virginie 29 Rue Saint Maximin 69003 Lyon
- DP 069 388 21 00750 déposée le 01/04/2021 Projet : Installation d'une clôture et d'un portail terrain : 9 Impasse Gaston Petiot Lyon 8ème Superficie du terrain : 144 m<sup>2</sup> Demandeur : Monsieur Fouillen Denis 9 Impasse Gaston Pitiot 69008 Lyon
- DP 069 387 21 00751 déposée le 01/04/2021 Projet : Réfection de devanture terrain : 32 Rue des Girondins Lyon 7ème Superficie du terrain : 348 m<sup>2</sup> Demandeur : SARL CEMA 32 Rue des Girondins 69007 Lyon Mandataire: Madame Celep Melissa
- DP 069 389 21 00752 déposée le 01/04/2021 Projet : Modification de toiture Surface créée : 12 m<sup>2</sup> terrain : 11 Rue Claude Debussy Lyon 9ème Superficie du terrain : 1032 m<sup>2</sup> Demandeur : Madame Gautheron Claire 11 Rue Claude Debussy 69009 Lyon
- DP 069 388 21 00753 déposée le 01/04/2021 Projet : Modification de clôture terrain : 6 - 8 Rue Saint-Nestor Lyon 8ème Superficie du terrain : 2050 m<sup>2</sup> Demandeur : Sdc Le Sainet - Syndic Oralia Sogelem 69 Boulevard des Canuts 69004 Lyon Mandataire: Madame Tieux Mélanie
- DP 069 381 21 00754 déposée le 01/04/2021 Projet : Changement de menuiseries terrain : 6 Rue Hyppolyte Flandrin Lyon 1er Superficie du terrain : 195 m<sup>2</sup> Demandeur : Sarl Len 1355 Route de Blanc 74300 Chatillon Sur Cluses Mandataire: Madame Buffet Aline
- DP 069 388 21 00755 déposée le 01/04/2021 Projet : Réfection de devanture terrain : 2 Rue Jules Valensaut Lyon 8ème Superficie du terrain : 843 m<sup>2</sup> Demandeur : L'atelier De Flo 4 Rue Frédéric Châtelus 69200 Venissieux Mandataire: Madame Perrin Florence
- DP 069 383 21 00756 déposée le 02/04/2021 Projet : Changement de destination d'un entrepôt en logement terrain : 111 Cours Richard-Vitton Lyon 3ème Superficie du terrain : 407 m<sup>2</sup> Demandeur : Monsieur Juste Olivier 111 Cours Richard Vitton 69003 Lyon
- DP 069 387 21 00757 déposée le 02/04/2021 Projet : Réfection de toiture terrain : 13 Rue Mazagran Lyon 7ème Superficie du terrain : 336 m<sup>2</sup> Demandeur : Zinguerie Du Rhone 270 Avenue des Frères Lumière 69730 Genay Mandataire: Monsieur Theuriaux Patrick
- DP 069 384 21 00758 déposée le 02/04/2021 Projet : Réfection de toiture terrain : 14 Rue Justin Godart Lyon 4ème Superficie du terrain : 420 m<sup>2</sup> Demandeur : Zinguerie Du Rhone 270 Avenue des Frères Lumière 69730 Genay Mandataire: Monsieur THEURIAUX Patrick
- DP 069 383 21 00759 déposée le 02/04/2021 Projet : Ravalement de façades terrain : 5 Cours Richard Vitton Lyon 3ème Superficie du terrain : 431 m<sup>2</sup> Demandeur : Entreprise Millidere 8 Rue de la ligne de l'Est 69100 Villeurbanne Mandataire: Monsieur Firat Ekrem
- DP 069 385 21 00760 déposée le 02/04/2021 Projet : Ravalement de façade et réfection de toiture terrain : 76 rue de Trion Lyon 5ème Superficie du terrain : 307 m<sup>2</sup> Demandeur : Monsieur Riviere Louis 76 rue de Trion 69005 Lyon
- DP 069 388 21 00761 déposée le 02/04/2021 Projet : Installation de panneaux photovoltaïques terrain : 64 Rue Seignemartin Lyon 8ème Superficie du terrain : 290 m<sup>2</sup> Demandeur : Edf Enr 12 Chemin des Gorges 69570 Dardilly Mandataire: Monsieur Declas Benjamin
- DP 069 383 21 00762 déposée le 02/04/2021 Projet : Modification de façade terrain : 236 Avenue Felix Faure Lyon 3ème Superficie du terrain : 330 m<sup>2</sup> Demandeur : Lyon Metropole Habitat 194 Rue Dguesclin - CS 43813 69003 Lyon Cedex 03 Mandataire: Monsieur Prade Bernard
- DP 069 389 21 00763 déposée le 02/04/2021 Projet : Modification de façade terrain : 37 Grande Rue de Vaise Lyon 9ème Superficie du terrain : 380 m<sup>2</sup> Demandeur : Monsieur Gerlaud Jean-Pierre 506 Rue du Jacquet 69480 Lucenay
- DP 069 386 21 00764 déposée le 02/04/2021 Projet : Ravalement de façades terrain : 3 Quai de Serbie Lyon 6ème Superficie du terrain : 323 m<sup>2</sup> Demandeur : Janin Sarl 49 Boulevard des Brotteaux 69006 Lyon Mandataire: Monsieur Thalabard
- DP 069 383 21 00765 déposée le 02/04/2021 Projet : Installation d'une clôture terrain : 21 - 23 Avenue Lacassagne Lyon 3ème Superficie du terrain : 3221 m<sup>2</sup> Demandeur : Regie Pozetto - Sdc 21/23 Avenue Lacassagne 106 Boulevard Des Belges 69006 Lyon
- DP 069 383 21 00766 déposée le 02/04/2021 Projet : Modification de toiture terrain : 119 Rue Corneille Lyon 3ème Superficie du terrain : 209 m<sup>2</sup> Demandeur : SCI 119 Corneille 131 Boulevard de la Bataille de Stalingrad 69100 Villeurbanne Mandataire: Monsieur Abattu Michel
- DP 069 383 21 00767 déposée le 02/04/2021 Projet : Ravalement de façade terrain : 24 Rue Paul Bert Lyon 3ème Superficie du terrain : 335

m<sup>2</sup> Demandeur : Alliade Habitat 173 Avenue Jean Jaurès 69007 Lyon Mandataire: Madame Aucourt Pigneau Elodie

DP 069 388 21 00768 déposée le 02/04/2021 Projet : Réfection de devanture et modification de façade terrain : 45 Avenue Jean Mermod Lyon 8ème Superficie du terrain : 824 m<sup>2</sup> Demandeur : Monsieur Toquet Fabien 25 Rue Eugène Fournière 69100 Villeurbanne

DP 069 387 21 00769 déposée le 02/04/2021 Projet : Installation d'une pergola terrain : 2 Rue des Bons Enfants Lyon 7ème Superficie du terrain : 999 m<sup>2</sup> Demandeur : Monsieur Godde Mickael 11 Rue Docteur Rebatel 69003 Lyon

DP 069 386 21 00770 déposée le 02/04/2021 Projet : Changement de menuiseries terrain : 7 Rue Fournet Lyon 6ème Superficie du terrain : 209 m<sup>2</sup> Demandeur : Monsieur Manin Bertrand 7 Rue Fournet 69006 Lyon

DP 069 389 21 00771 déposée le 02/04/2021 Projet : Changement de destination d'un local vélo en logement terrain : 212 à 224 Rue de Saint-Cyr Lyon 9ème Superficie du terrain : 10614 m<sup>2</sup> Demandeur : Cdc Habitat 5 Place Camille Georges 69285 Lyon Cedex 02 Mandataire: Monsieur Wojtenka Jean-Christophe

DP 069 386 21 00772 déposée le 02/04/2021 Projet : Installation d'une pergola terrain : 39 Rue de la Viabert Lyon 6ème Superficie du terrain : 2628 m<sup>2</sup> Demandeur : Monsieur Rhondali Ossam 39 Rue de la Viabert 69006 Lyon

DP 069 382 21 00773 déposée le 02/04/2021 Projet : Changement de menuiseries terrain : 2 Rue de la Poulaille Lyon 2ème Superficie du terrain : 414 m<sup>2</sup> Demandeur : Eric Prudent Renovation 1 Rue Pierre Valdo 69005 Lyon Mandataire: Monsieur Prudent Eric

DP 069 384 21 00774 déposée le 02/04/2021 Projet : Modification de façade terrain : 159 Boulevard de la Croix-Rousse Lyon 4ème Superficie du terrain : 597 m<sup>2</sup> Demandeur : Madame Berdu-gerkens Natacha 159 Boulevard de la Croix-Rousse 69004 Lyon

DP 069 381 21 00775 déposée le 02/04/2021 Projet : Construction d'une terrasse terrain : 6 Rue de l'Alma Lyon 1er Superficie du terrain : 360 m<sup>2</sup> Demandeur : Monsieur Azencot Thierry 6 Rue de l'Alma 69001 Lyon

DP 069 384 21 00776 déposée le 02/04/2021 Projet : Modification de toiture terrain : 3 Rue Grataloup Lyon 4ème Superficie du terrain : 535 m<sup>2</sup> Demandeur : Monsieur Deloupy Geoffroy 3 Rue Grataloup 69004 Lyon

DP 069 382 21 00777 déposée le 02/04/2021 Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement terrain : 16 Rue Emile Zola Lyon 2ème Superficie du terrain : 382 m<sup>2</sup> Demandeur : Sci Nino 1 16 Rue Emile Zola 69002 Lyon Mandataire: Monsieur Bruel Matthieu

DP 069 387 21 00778 déposée le 02/04/2021 Projet : Modification d'un mur de clôture terrain : 30 - 30 bis - 31 Avenue Leclerc Lyon 7ème Superficie du terrain : 3783 m<sup>2</sup> Demandeur : Regie Lescuyer Et Associes 81 Rue Montgolfier 69006 Lyon Mandataire: Monsieur Perrin Jérôme

DP 069 385 21 00779 déposée le 02/04/2021 Projet : Abattage d'arbres terrain : 95 Rue Joliot Curie Lyon 5ème Superficie du terrain : 3461 m<sup>2</sup> Demandeur : Indivision Doyen 13 Voie Romaine 69290 Craponne Mandataire: Monsieur Doyen Patrick

---

## Direction de l'aménagement urbain - Permis de construire déposés pendant la période du 29 mars 2021 au 2 avril 2021 - Service urbanisme appliqué

---

PC 069 383 14 00385 M06 déposé le 30/03/2021 Modificatif Projet : Réhabilitation de 2 immeubles de logements, extension d'un restaurant et changement de destination d'un commerce en salle de yoga. Démolition d'annexes sur cour. Surface créée : 214 m<sup>2</sup> terrain : 204 - 206 rue de Créqui Lyon 3ème Superficie du terrain : 279 m<sup>2</sup> Demandeur : Asl 204 206 Rue Crequi Cs 41022 33074 Bordeaux Cedex Mandataire: Madame Pepin Corinne Auteur : Idir Rania 11 Place Boivin 42000 Saint-Etienne

PC 069 382 15 00293 M01 déposé le 02/04/2021 Modificatif Projet : Construction d'un ensemble immobilier comprenant une résidence personnes âgées, une résidence étudiante, bureaux et création de 20 aires de stationnement Surface créée : 6868 m<sup>2</sup> terrain : 66 cours Suchet Lyon 2ème Superficie du terrain : 4266 m<sup>2</sup> Demandeur : SAHLMAS 171 Avenue Thiers 69006 Lyon Mandataire: Monsieur Rapatel Fabien

Auteurst : Vera & Associes Architectes 7 quai Général Sarrail 69006 Lyon Naud & Poux Architectes 81 rue Albert 75013 Paris

PC 069 384 16 00115 M03 déposé le 02/04/2021 Modificatif Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 73 logements et création de 117 aires de stationnement Surface créée : 4837 m<sup>2</sup> terrain : 1 Bis rue Aimé Boussange Lyon 4ème Superficie du terrain : 5126 m<sup>2</sup> Demandeur : Scv 25 Place De La Croix-Rousse 9 impasse de Borderouge 31200 Toulouse Mandataire: Monsieur Labrosse Cédric Auteur : Soho Architecture Et Urbanisme 30 quai Perrache 69286 Lyon Cedex 02

PC 069 385 17 00031 M04 déposé le 29/03/2021 Modificatif Projet : Démolition, construction d'un ensemble immobilier de 20 logements, de bureaux, d'un commerce et création de 37 aires de stationnement Surface créée : 1519 m<sup>2</sup> terrain : 60 impasse du Point du Jour Lyon 5ème Superficie du terrain : 895 m<sup>2</sup> Demandeur : SCI LE 60 26 avenue Table de Pierre 69340 Francheville Mandataire: Monsieur Siaux Alain Auteur : Benamran Albert 24 cours Aristide Briand 69300 Caluire-Et-Cuire

PC 069 387 17 00317 M01 déposé le 31/03/2021 Modificatif Projet : Démolition, construction d'un immeuble de 14 logements, d'une maison individuelle et création de 15 aires de stationnement Surface créée : 852 m<sup>2</sup> terrain : 11 rue Général de Miribel Lyon 7ème Superficie du terrain : 687 m<sup>2</sup> Demandeur : Scv Coeur Du 7 35 rue Malesherbes 69006 Lyon Mandataire: Monsieur Kartal Sedat Auteur : So Architectes 41 rue Malesherbes 69006 Lyon

PC 069 383 18 00338 T02 déposé le 01/04/2021 Transfert Projet : Démolition d'un bâtiment, construction d'un immeuble de 28 logements, 3 maisons individuelles et création de 39 aires de stationnement Surface créée : 2139 m<sup>2</sup> terrain : 5-9 rue Bonnefond Lyon 3ème Superficie du terrain : 1807 m<sup>2</sup> Demandeur : Snc Ip1R 18 Rue Général Mouton Duvernet 69487 Lyon Cedex 03 Auteur : Urban'spirit 38 avenue Leclerc 69007 Lyon

PC 069 389 19 00135 T01 déposé le 30/03/2021 Transfert Projet : Démolition d'un garage, construction d'un immeuble de 28 logements avec création de 28 aires de stationnement Surface créée : 1753 m<sup>2</sup> terrain : 40 rue Tissot Lyon 9ème Superficie du terrain : 1690 m<sup>2</sup> Demandeur : Kaufman & Broad Promotion 5 19 Rue Domer 69007 Lyon Mandataire: Monsieur Moskofidis Vincent Auteur : Insolites Architectures 60 Rue Chaponnay 69003 Lyon

PC 069 389 19 00136 T02 déposé le 30/03/2021 Transfert Projet : Démolition de 2 maisons individuelles, construction d'un immeuble de 25 logements avec création de 15 aires de stationnement puis affectation de 7 aires de stationnement. Surface créée : 1565 m<sup>2</sup> terrain : 14-16 rue du Souvenir Lyon 9ème Superficie du terrain : 605 m<sup>2</sup> Demandeur : Kaufman & Broad Promotion 5 19 Rue Domer 69007 Lyon Mandataire: Monsieur Moskofidis Vincent Auteur : Insolites Architectures 60 rue Chaponnay 69003 LYON

PC 069 385 19 00137 M01 déposé le 31/03/2021 Modificatif Projet : Démolition, construction d'un immeuble de 10 logements et création de 11 aires de stationnement Surface créée : 670 m<sup>2</sup> terrain : 92 bis rue Commandant Charcot Lyon 5ème Superficie du terrain : 1099 m<sup>2</sup> Demandeur : Urban Home Helios 13 quai Général Sarrail 69006 Lyon Mandataire: Monsieur Dessales Aurélien Auteur : Monsieur Paris Alain 21 rue Bouteille 69001 Lyon

PC 069 383 19 00168 M02 déposé le 30/03/2021 Modificatif Projet : Démolition, construction d'un immeuble de 8 logements et création de 9 aires de stationnement Surface créée : 683 m<sup>2</sup> terrain : 11 rue Bonnard Lyon 3ème Superficie du terrain : 434 m<sup>2</sup> Demandeur : Orkidee 80 Cours du Docteur Long 69003 Lyon Mandataire: Monsieur ARBEY Jean-Philippe Auteur : Agrega Architectes 13 rue Général de Miribel 69007 Lyon

PC 069 383 19 00205 T02 déposé le 29/03/2021 Transfert Projet : Construction d'une maison individuelle Surface créée : 106 m<sup>2</sup> terrain : 15 rue Chambovet Lyon 3ème Superficie du terrain : 833 m<sup>2</sup> Demandeur : Rhone Saone Investissement 11 cours du Docteur Long 69003 Lyon Mandataire: Monsieur Bessenay Nicolas Auteur : Monsieur SILVY-LELIGOIS Mathieu 76 cours Charlemagne 69002 LYON

PC 069 388 19 00368 M02 déposé le 31/03/2021 Modificatif Projet : Changement de destination de bureaux en 6 logements et construction d'un immeuble de 4 logements. Surface créée : 656 m<sup>2</sup> terrain : 109 rue Bataille Lyon 8ème Superficie du terrain : 757 m<sup>2</sup> Demandeur : SNC Alliance 20 B rue Julien 69003 Lyon Mandataire: Monsieur FARKAS Patrick Auteur : Silvy-Leligois Mathieu 145 rue de l'Ollagnière 42410 Saint-Michel Sur Rhone

PC 069 388 21 00093 déposé le 29/03/2021 Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 26 logements et création de 27 aires de stationnement Surface créée : 1647 m<sup>2</sup> terrain : 214 - 216 route de Vienne Lyon 8ème Superficie du terrain : 999 m<sup>2</sup> Demandeur : Fornas Promotion 130 rue Pierre Corneille 69003 Lyon Mandataire: Monsieur FORNAS Thibault Auteur : Soho - Atlas 30 Quai Perrache 69002 Lyon CEDEX 02



PC 069 382 21 00094 déposé le 30/03/2021 Projet : Ravalement de façade et réfection de toiture terrain : 7 Rue Saint Exupéry Lyon 2ème Superficie du terrain : 898 m<sup>2</sup> Demandeur : Régie Bari 14 Rue Tronchet 69006 Lyon Mandataire: Monsieur Reynaud Jérémie Auteur : Monsieur De Gournay Lionel 6 Allée Cazot 69230 Saint-Genis-Laval

PC 069 383 21 00095 déposé le 30/03/2021 Projet : Extension d'un logement, changement de destination d'un garage en logement et modification de façade Surface crééet : 20 m<sup>2</sup> terrain : 347 Rue Paul Bert Lyon 3ème Superficie du terrain : 564 m<sup>2</sup> Demandeur : Monsieur Roborel Pascal 6 Chemin du Puits 69370 Saint-Didier-Au-Mont-D Or Auteur : Monsieur TarbourieCH Michel 28 Boulevard de l'Europe 69310 Pierre-Benite

PC 069 387 21 00096 déposé le 30/03/2021 Projet : Extension par surélévation d'un bâtiment de 13 logements et de commerces, avec création de 12 logements Surface crééet : 856 m<sup>2</sup> terrain : 5 Rue Pasteur Lyon 7ème Superficie du terrain : 550 m<sup>2</sup> Demandeur : Scv Lp05 12 Rue Dominique Vincent 69410 Champagne-Au-Mont-D Or Mandataire: Monsieur Fontanel Gerald Auteur : Arcade Studio Rhone-Alpes 38 Place Aphrodite 69560 Saint-Romain-En-Gal

PC 069 387 21 00097 déposé le 30/03/2021 Projet : Démolition d'un immeuble, construction d'un ensemble immobilier de logements et bureaux avec création de 63 aires de stationnement Surface crééet : 6505 m<sup>2</sup> terrain : 267 Rue Marcel Mérieux Lyon 7ème Superficie du terrain : 1917 m<sup>2</sup> Demandeur : Pvh Sas 45 Chemin du Moulin Carron 69570 Dardilly Mandataire: Monsieur Fouque Régis Auteur : Z Architecture 13 Bis Quai Rambaud 69002 Lyon

PC 069 389 21 00098 déposé le 30/03/2021 Projet : Restructuration de bâtiments d'hébergement terrain : 11 Impasse des Jardins Lyon 9ème Superficie du terrain : 7795 m<sup>2</sup> Demandeur : Association Irsam 1 Rue Vauvenargues 13007 Marseille Mandataire: Monsieur Arnaud Ambroise Auteur : Aa Group 20 A Boulevard Eugène Deruelle 69003 Lyon

PC 069 388 21 00099 déposé le 31/03/2021 Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 49 logements et création de 62 aires de stationnement Surface crééet : 3305 m<sup>2</sup> terrain : 7 à 17 Rue Jean Chevailler Lyon 8ème Superficie du terrain : 2758 m<sup>2</sup> Demandeur : Les Balcons De Chloe 44 Cours Gambetta 69007 Lyon Auteur : Agrega Architectures 13 Rue Général de Miribel 69007 Lyon

PC 069 383 21 00100 déposé le 31/03/2021 Projet : Réhabilitation, surélévation d'un immeuble de bureaux et création de 16 aires de stationnement Surface crééet : 1108 m<sup>2</sup> terrain : 113 - 115 Cours Albert Thomas Lyon 3ème Superficie du terrain : 871 m<sup>2</sup> Demandeur : A12 Albert Thomas 120 Rue Masséna 69006 Lyon Mandataire: Monsieur Gautier Charles-Henri Auteur : Monsieur Joly Julien 40 Boulevard de Balmont 69009 Lyon

PC 069 382 21 00101 déposé le 01/04/2021 Projet : Construction d'un immeuble de 5 logements et d'un entrepôt Surface crééet : 352 m<sup>2</sup> terrain : 23 Rue Seguin Lyon 2ème Superficie du terrain : 335 m<sup>2</sup> Demandeur : SCI RS23 50 Rue Sala 69002 Lyon Mandataire: Monsieur Faure Edouard Auteur : Monsieur Ressay Thibault 36 Rue Victorien Sardou 69007 Lyon

PC 069 384 21 00102 déposé le 01/04/2021 Projet : Surélévation d'un bâtiment de bureaux Surface crééet : 50 m<sup>2</sup> terrain : 1 Rue Hermann Sabran Lyon 4ème Superficie du terrain : 3664 m<sup>2</sup> Demandeur : Sci Olisaro 1 Rue Hermann Sabran 69004 Lyon Mandataire: Monsieur Jacqueline Olivier Auteur : Monsieur Rinuccini Marc 104 Rue du Commandant Charcot 69005 Lyon

PC 069 385 21 00103 déposé le 01/04/2021 Projet : Réhabilitation partielle d'un immeuble et modification de façade terrain : 3 Place du Change Lyon 5ème Superficie du terrain : 408 m<sup>2</sup> Demandeur : Cesar Et Brutus Syndic 57 Place de la République 69002 Lyon Mandataire: Monsieur Blondet Olivier Auteur : Monsieur Bermond Olivier 5 Rue de Larvaux 69210 L Arbresle

PC 069 385 21 00104 déposé le 02/04/2021 Projet : Réhabilitation d'un immeuble de logements, modification de façades, toitures et changement de menuiseries Surface crééet : 13 m<sup>2</sup> terrain : 29 Rue du Boeuf Lyon 5ème Superficie du terrain : 353 m<sup>2</sup> Demandeur : Sci Les Vignes-Vitry 1566 Route de Varennes 69430 Quincie En Beaujolais Mandataire: Madame Darson Barbara Auteur : Nc2b Architecture 22 Rue Chevreul 69007 Lyon

---

#### **Direction de l'aménagement urbain - Permis de démolir déposés pendant la période du 29 mars 2021 au 2 avril 2021 - Service urbanisme appliqué**

---

PD 069 389 21 00011 déposé le 30/03/2021 Projet : Démolition d'un immeuble et des annexes terrain : 11 Impasse des Jardins Lyon 9ème Superficie du terrain : 7795 m<sup>2</sup> Demandeur : Association Irsam 1 Rue Vauvenargues 13007 Marseille Mandataire: Monsieur Arnaud Ambroise

PD 069 383 21 00012 déposé le 01/04/2021 Projet : Démolition d'une extension, d'un mur de clôture, et d'une terrasse. terrain : 19 Rue Girii Lyon 3ème Superficie du terrain : 241 m<sup>2</sup> Demandeur : Madame Perona épouse Fournet Mélanie Gaëlle Béatrice 15 Rue Decres 75014 Paris

---

#### **Direction de l'aménagement urbain - Changements d'usage déposés pendant la période du 29 mars 2021 au 2 avril 2021 - Service urbanisme appliqué**

---

US 069 382 21 00077 déposé le 29/03/2021 Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 41,50 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée terrain : 9 passage Panama Lyon 2ème Superficie du terrain : 1812 m<sup>2</sup> Demandeur : Madame Perrot Monnet Michèle 1555 route de la Forteresse 38590 Saint Michel De Saint Geoirs Auteur : Groupe Evotion 11 place Bellecour 69002 Lyon

US 069 389 21 00078 déposé le 29/03/2021 Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 78 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée terrain : 45 rue de Saint Cyr Lyon 9ème Superficie du terrain : 1745 m<sup>2</sup> Demandeur : Madame Roue-Lecuyer Florence 1593 route du Puy d'Or 69760 Limonest Auteur : CogeriL 3 rue e la Claire 69009 Lyon

US 069 383 21 00079 déposé le 29/03/2021 Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 49 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée terrain : 70 rue du Pensionnat Lyon 3ème Superficie du terrain : 427 m<sup>2</sup> Demandeur : Monsieur Fernandes Adrien 37 avenue Albert Raimond 42270 Saint-Priest En Jarez Auteur : Nexity 87 rue Garibaldi 69451 Lyon Cedex 06

US 069 388 21 00080 déposé le 01/04/2021 Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 71,99 m<sup>2</sup> en cabinet de kinésithérapie terrain : 11 rue Antoine Lumière Lyon 8ème Superficie du terrain : 17204 m<sup>2</sup> Demandeur : Madame Heberling Claire 8 rue Grange Bruyère 69110 Sainte-Foy Les Lyon Auteur : Foncia 140 rue Garibaldi 69451 Lyon Cedex 06

---

#### **Direction de l'aménagement urbain - Déclarations préalables délivrées pendant la période du 29 mars 2021 au 2 avril 2021 - Service urbanisme appliqué**

---

DP 069 388 20 01906 Décision du 29/03/2021 à Sarl Strawberry Wim 134 rue de Dauphiné 69003 Lyon Projet : Changement de destination d'un local commercial en établissement d'enseignement terrain : 31 rue des Tuilliers Lyon 8ème

DP 069 381 20 01931 Décision du 29/03/2021 à Monsieur Duby Guillaume 21 Rue des Capucins 69001 Lyon Projet : Modification de façade Surface crééet : 19 m<sup>2</sup> terrain : 3 et 4 Place Louis Chazette Lyon 1er

DP 069 386 20 01992 Décision du 30/03/2021 à Lyon Pont Lafayette 12 Rue Rougemont 75009 PARIS Projet : Modification de façade terrain : 14 Quai Général Sarrail - angle 2 et 4 rue Vauban Lyon 6ème

DP 069 385 20 01995 Décision du 30/03/2021 à Edf Enr 150 Allée des Noisetiers 69760 Limonest Projet : Installation de panneaux photovoltaïques terrain : 116 Montée de Choulans Lyon 5ème

DP 069 384 20 02205 Décision du 30/03/2021 à Madame Louison Isabelle 17 Passage Dumont 69004 Lyon Projet : Ravalement de façade et réfection et modification de façade terrain : 17 Passage Dumont Lyon 4ème

DP 069 381 20 02254 Décision du 29/03/2021 à Monsieur Meric Jean-Paul 10 rue des Alouettes 69340 Francheville Projet : Construction d'un abri de jardin Surface crééet : 8 m<sup>2</sup> terrain : 23 rue des Chartreux Lyon 1er

DP 069 382 20 02264 Décision du 29/03/2021 à Association Grenelle Immobiliere 20 Rue Sala 69002 Lyon Projet : Ravalement de façade et

réfection de toiture terrain : 20 Rue Sala Lyon 2ème

DP 069 386 20 02280 Décision du 30/03/2021 à Cabinet Berne 11 Quai Clémenceau 69300 Caluire-Et-Cuire Projet : Ravalement de façade terrain : 3 Général Sarrail Lyon 6ème

DP 069 386 20 02336 Décision du 30/03/2021 à Certa Toiture 409 petit chemin de Bordelan 69400 Villefranche-Sur-Saone Projet : Réfection et modification de toiture terrain : 31 boulevard des Belges Lyon 6ème

DP 069 389 20 02366 Décision du 30/03/2021 À Ville De Lyon Direction des Sports 69205 Lyon cedex 01 Projet : Construction d'une aire de sport terrain : terrain de Porcher rue Charles Porcher Lyon 9ème

DP 069 385 20 02374 Décision du 30/03/2021 à Plenetude 63 avenue Roger Salengro 69100 VilleurbanE Projet : Réfection de toiture terrain : 25 quai de Bondy Lyon 5ème

DP 069 382 20 02392 Décision du 29/03/2021 à Monsieur Poisson Guy 53 rue de la Charité 69002 Lyon Projet : Changement de menuiseries terrain : 53 rue de la Charité Lyon 2ème

DP 069 386 21 00006 Décision du 30/03/2021 à Monsieur Ulrich Jean 123 Rue Garibaldi 69006 Lyon Projet : Changement de menuiseries terrain : 123 Rue Garibaldi Lyon 6ème

DP 069 381 21 00018 Décision du 31/03/2021 à Societe anonyme de construction de la Ville de Lyon 36 Quai Fulchiron 69005 Lyon Projet : Réfection de devanture terrain : 13 Rue Sainte-Catherine Lyon 1er

DP 069 386 21 00023 Décision du 30/03/2021 à Snc Des Brotteaux 115 Avenue Pasteur 69370 Saint-Didier-Au-Mont-D'or Projet : Changement de menuiseries terrain : 38 Rue Waldeck Rousseau Lyon 6ème

DP 069 385 21 00035 Décision du 30/03/2021 à Monsieur Poillot Julien 4 Place Neuve Saint Jean 69005 Lyon Projet : Changement de menuiseries terrain : 4 Place Neuve Saint Jean Lyon 5ème

DP 069 382 21 00078 Décision du 29/03/2021 à Les Petites Familles 14 Cours Franklin Roosevelt 69006 Lyon Projet : Réfection de devanture terrain : 8 Rue Henri IV Lyon 2ème

DP 069 381 21 00094 Décision du 29/03/2021 à Ag Invest 6 Rue de l'Alma 69001 Lyon Projet : Modification de toiture terrain : 32 Rue de Crimée Lyon 1er

DP 069 382 21 00096 Décision du 29/03/2021 à Societe Des Magasins Louis Vuitton France 2 Rue du Pont Neuf

75001 Paris Projet : Ravalement de façade terrain : 94 Rue du Président Edouard Herriot Lyon 2ème

DP 069 386 21 00097 Décision du 30/03/2021 à Marionnaud Lafayette 115 Rue Réaumur 75002 Paris Projet : Réfection de devanture terrain : 56 Cours Franklin Roosevelt Lyon 6ème

DP 069 381 21 00102 Décision du 29/03/2021 à Sdc 14 Rue Bouteille Chez Favre De Fos 33 Place Bellecour 69002 Lyon Projet : Modification de façade terrain : 14 Rue Bouteille Lyon 1er

DP 069 386 21 00109 Décision du 30/03/2021 à Adl Association Diocesaine De Lyon 6 Rue Adolphe Max 69006 Lyon Projet : Modification de façade terrain : 57 / 59 Rue d'Inkermann Lyon 6ème

DP 069 389 21 00110 Décision du 30/03/2021 à Agesca Identification 19 Rue du 35ème Régiment d'Aviation 69500 BRON Projet : Modification de façade terrain : 29 - 30 Quai Arloing Lyon 9ème

DP 069 386 21 00112 Décision du 30/03/2021 à Asf Toitures Sarl Avenue de la Gare 69380 Marcilly-D'azergues Projet : Réfection de toiture terrain : 8 Rue Malesherbes Lyon 6ème

DP 069 382 21 00119 Décision du 29/03/2021 à Madame Michallon Françoise 35 bis Rue de Condé 69002 Lyon Projet : Changement de destination d'un entrepôt en bureaux terrain : 57 Rue Franklin Lyon 2ème

DP 069 385 21 00136 Décision du 30/03/2021 à Sas Alain Le Ny 3 Chemin de Bois Longe - RN 6 69574 Dardilly Cedex Projet : Réfection de toiture terrain : 7 Place Saint-Paul Lyon 5ème

DP 069 384 21 00137 Décision du 30/03/2021 à Plenetude Sas 63 Avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne Projet : Ravalement de façade terrain : 36 Cours d'Herbouville Lyon 4ème

DP 069 384 21 00144 Décision du 30/03/2021 à Jacadl 162 Boulevard de Fourmies 59061 Roubaix Cedex Projet : Réfection de devanture terrain : 12 Grande Rue de la Croix-Rousse Lyon 4ème

DP 069 382 21 00145 Décision du 29/03/2021 à Office Du Tourisme De La Metropole De Lyon Place Bellecour 69002 Lyon Projet : Modification de toiture terrain : Place Bellecour Lyon 2ème

DP 069 385 21 00162 Décision du 30/03/2021 à Regie Lescuyer Et Associes 81 Rue Montgolfier 69006 Lyon Projet : Abattage de trois arbres (2 érables et 1 frêne) terrain : 10 Bis Rue du Fort de Saint Irénée Lyon 5ème

DP 069 389 21 00181 Décision du 30/03/2021 à Bayer 14 Impasse Pierre Baizet 69009 Lyon Projet : Modification de façade terrain : 14 Impasse Pierre Baizet Lyon 9ème

DP 069 388 21 00194 Décision du 29/03/2021 à Esc Dijon Bourgogne 29 rue Sambin 21000 Dijon Projet : Changement de menuiseries terrain : 37 rue Saint-Romain Lyon 8ème

DP 069 388 21 00196 Décision du 29/03/2021 à In'li Aura 101 rue Denfert-Rochereau 69004 Lyon Projet : Ravalement de façades avec lte, changement de menuiseries et création d'abris vélos terrain : 34 et 36 rue Saint-Maurice Lyon 8ème

DP 069 386 21 00217 Décision du 30/03/2021 à Plenetude Sarl 63 Avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne Projet : Installation d'une clôture terrain : 137 à 145 Rue Duguesclin Lyon 6ème

DP 069 387 21 00219 Décision du 29/03/2021 à Bruno Eurl 65 Rue Paul Cazeneuve 69008 Lyon Projet : Ravalement de façades terrain : 60 Rue Jaboulay Carré Jean Macé Lyon 7ème

DP 069 386 21 00228 Décision du 30/03/2021 à Madame Menage Marie-Ange 72 Rue Duguesclin 69006 Lyon Projet : Changement de menuiseries terrain : 72 Rue Duguesclin Lyon 6ème

DP 069 384 21 00232 Décision du 30/03/2021 à Ville de Lyon Direction Gestion Technique des Bâtiments Secteur 1-2-4 69205 Lyon Cedex 01 Projet : Modification de façade et changement de menuiseries terrain : 65 Rue Philippe de Lassalle Lyon 4ème

DP 069 381 21 00233 Décision du 29/03/2021 à Monsieur Azencot Thierry 6 8 Rue de l'Alma 69001 Lyon Projet : Ravalement de façade terrain : 6 Rue de l'Alma Lyon 1er

DP 069 383 21 00234 Décision du 29/03/2021 à Plenetude Sarl 63 Avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne Projet : Ravalement de façades terrain : 265 Rue Vendôme Lyon 3ème

DP 069 382 21 00239 Décision du 29/03/2021 à Sci Hibi K 9 Chemin de la Croix Pivort 69110 Sainte-Foy-Les-Lyon Projet : Réfection de devanture terrain : 10 Rue Duhamel Lyon 2ème

DP 069 388 21 00241 Décision du 29/03/2021 à Sas Cc Lyon 871 Avenue des Frères Lumière 69008 Lyon Projet : Réfection de devanture terrain : 71 Avenue des Frères Lumière Lyon 8ème

DP 069 386 21 00242 Décision du 30/03/2021 à Regie Bari 14 Rue Tronchet 69006 Lyon Projet : Réfection de toiture terrain : 19 Boulevard des Belges Lyon 6ème

DP 069 381 21 00244 Décision du 29/03/2021 à Monsieur Etienne Jeremy 45 Rue du Bon Pasteur 69001 Lyon Projet : Changement de menuiseries terrain : 45 Rue du Bon Pasteur Lyon 1er

DP 069 381 21 00256 Décision du 29/03/2021 à Monsieur Briggs Michael 14 Quai de la Pêcherie 69001 Lyon Projet : Changement de menuiseries et modification de façade terrain : 14 Quai de la Pêcherie Lyon 1er

DP 069 383 21 00258 Décision du 29/03/2021 à Cdc Habitat Social 5 place Camille Georges 69285 Lyon Cedex 02 Projet : Modification de façade terrain : 35 rue Viala Lyon 3ème

DP 069 381 21 00265 Décision du 29/03/2021 à Madame JUD Caroline 11 Rue Parmentier 69110 Sainte-Foy Les Lyon Projet : Changement de menuiseries terrain : 3 Montée des Carmélites Lyon 1er

DP 069 385 21 00266 Décision du 30/03/2021 à Cabinet Bois 4 Place Amédée Bonnet 69002 Lyon Projet : Ravalement de façades terrain : 81 Rue de Trion Lyon 5ème

DP 069 381 21 00281 Décision du 29/03/2021 à Sarl Abcr Neowi 9 Place Raspail 69007 Lyon Projet : Réfection de toiture terrain : 4 Rue Crimée Lyon 1er

DP 069 384 21 00287 Décision du 30/03/2021 à Sci Jibea 28 Rue Victor Hugo  
45680 Dordives Projet : Changement de menuiseries terrain : 14 Rue Jacquard Lyon 4ème

DP 069 381 21 00288 Décision du 29/03/2021 à Fertoret Immobilier 69 Boulevard des Canuts 69004 Lyon Projet : Réfection de toiture terrain : 1 Place d'Albon Lyon 1er

DP 069 383 21 00291 Décision du 01/04/2021 à Cellnex France 1 Avenue de la Cristallerie 92310 Sevres Projet : Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile terrain : 35 Boulevard Vivier Merle Lyon 3ème

DP 069 386 21 00310 Décision du 30/03/2021 à Regie Simonneau 50 Cours Franklin Roosevelt 69006 Lyon Projet : Réfection et modification de toiture terrain : 2 place Jules Ferry Lyon 6ème

DP 069 383 21 00315 Décision du 29/03/2021 à Monsieur Emin Emmanuel 21 Rue Antoinette 69003 Lyon Projet : Modification de toiture terrain : 21 Rue Antoinette Lyon 3ème

DP 069 388 21 00343 Décision du 29/03/2021 à Monsieur Schmitz Clément 56 Rue Villon 69008 Lyon Projet : Modification de façade terrain : 56 Rue Villon Lyon 8ème DP 069 381 21 00346 Décision du 29/03/2021 à PITAYA Lyon République 4 Rue Condé  
33000 Bordeaux Projet : Réfection de devanture terrain : 4 Rue de la République Lyon 1er

DP 069 386 21 00351 Décision du 30/03/2021 à Cabinet Berne 11 Quai Clémenceau 69300 Caluire-Et-Cuire Projet : Ravalement de façade terrain : 27 Rue de Sèze Lyon 6ème

DP 069 381 21 00375 Décision du 29/03/2021 à Sarl Gourmix 22 rue Platière 69001 Lyon Projet : Réfection de devanture + modification de façade terrain : 22 rue Platière Lyon 1er

DP 069 387 21 00379 Décision du 02/04/2021 à Monsieur Morel Quentin 58 Rue Pré Gaudry 69007 Lyon Projet : Modification de façade terrain : 58 Rue Pré Gaudry Lyon 7ème

DP 069 382 21 00388 Décision du 29/03/2021 à Cabinet Berne 11 Quai Clémenceau 69300 Caluire Et Cuire Projet : Ravalement de façades terrain : 53 Rue Delandine Lyon 2ème

DP 069 382 21 00396 Décision du 29/03/2021 à Cabinet D.PS 574 Chemin de Wette Fays 69300 Caluire-Et-Cuire Projet : Ravalement de façade terrain : 38 Rue de la Charité Lyon 2ème

DP 069 383 21 00398 Décision du 29/03/2021 à Monsieur Rushforth Anthony Robert 34 Route de Genas 69003 Lyon Projet : Changement de menuiseries terrain : 34 Route de Genas Lyon 3ème

DP 069 388 21 00469 Décision du 29/03/2021 à Regie Pedrini 62 rue de Bonnel 69003 Lyon Projet : Ravalement de façade terrain : 66 rue de Villon Lyon 8ème

DP 069 388 21 00521 Décision du 29/03/2021 à Monsieur Maistre Pierre-Alban 58 Rue Seignemartin 69008 Lyon Projet : Réfection et modification de toiture terrain : 58 Rue Seignemartin Lyon 8ème

DP 069 383 21 00532 Décision du 29/03/2021 à Monsieur Pietropaoli Pascal 20 Rue Bonnand 69003 Lyon Projet : Modification de façade terrain : 20 Rue Bonnand Lyon 3ème

DP 069 383 21 00540 Décision du 29/03/2021 à Monsieur Abbou Albert 34 bis Rue Sainte Marie 69003 Lyon Projet : Extension d'une maison individuelle Surface créée : 11 m<sup>2</sup> terrain : 34 bis Rue Sainte-Marie Lyon 3ème

---

**Direction de l'aménagement urbain - Permis de construire délivrés pendant la période du 29 mars 2021 au 2 avril 2021 - Service urbanisme appliqué**

---

PC 069 383 16 00005 M01 Arrêté du 29/03/2021 Modificatif à SDC 26 Rue Moncey Co Neowi Lyon 7 / ABCR 9 place Raspail 69007 Lyon Projet : Réhabilitation d'un bâtiment (changement et création de menuiseries). terrain : 26 rue Moncey Lyon 3ème

PC 069 387 16 00108 M01 Arrêté du 29/03/2021 Modificatif à SCI Jean JaureS 2011 45 chemin du Moulin Carron 69570 Dardilly Projet : Construction d'une résidence étudiante de 59 chambres, 12 logements et de 12 aires de stationnement. Surface créée : 1990 m<sup>2</sup> terrain : 4 rue Georges Gouy Lyon 7ème

PC 069 383 17 00046 M04 Arrêté du 29/03/2021 Modificatif à Scv To Lyon 59 rue Yves Kermen 92100 Boulogne Billancourt Projet : Construction d'un ensemble immobilier de bureaux, hôtel, commerces, parc de stationnement et d'une place basse Surface créée : 82872 m<sup>2</sup> terrain : 45 boulevard Marius Vivier Merle Lyon 3ème

PC 069 385 17 00315 M03 Arrêté du 29/03/2021 Modificatif à SAS Lyon 05 Joliot Curie 58 60 avenue Edouard Vaillant 92100 Boulogne Billancourt Projet : Démolition d'un bâtiment, réhabilitation d'un immeuble avec création de 16 logements par changement de destination et construction de 15 logements, d'un local d'activité avec création de 38 aires de stationnement Surface créée : 2054 m<sup>2</sup> terrain : 15b-17-19 rue Joliot Curie Lyon 5ème

PC 069 387 18 00255 M02 Arrêté du 29/03/2021 Modificatif à Eglise Evangelique De Pentecote 99 107 Rue Robert 69006 Lyon Projet : Démolition partielle et construction d'un EPIC Surface créée : 1990 m<sup>2</sup> terrain : 45 rue Paul Duvivier Lyon 7ème

PC 069 383 19 00345 T02 Arrêté du 29/03/2021 Transfert à IMMAG 75 bis rue de Sèze 69006 Lyon Projet : Démolition d'un appentis et d'une remise. Rénovation d'une maison. Construction d'un immeuble de 4 logements avec création de 9 aires de stationnement (dont 4 en accès double et 1 existante) Surface créée : 472 m<sup>2</sup> terrain : 28 rue Ferdinand Buisson Lyon 3ème

---

PC 069 389 20 00175 Arrêté du 29/03/2021 à Scv Ilot 35 12 Rue Dominique Vincent 69542 Champagne Au Mont D'or Cedex Projet : Construction d'un immeuble de bureaux avec locaux commerciaux et une crèche et création de 126 places de stationnement Surface créée : 6028 m<sup>2</sup> terrain : Angle Avenue Rosa Parks et Avenue Ben Gourion Lyon 9ème

PC 069 383 20 00216 Arrêté du 29/03/2021 à SLC 92 cours Vitton 69006 Lyon Projet : Construction d'un bâtiment de 26 logements et de 27 aires de stationnement Surface créée : 1997 m<sup>2</sup> terrain : 99 à 105 Cours Richard Vitton Lyon 3ème

PC 069 384 20 00217 M01 Arrêté du 29/03/2021 Modificatif à Regie Simonneau 50 Cours Franklin Roosevelt 69006 Lyon Projet : Réhabilitation d'un bâtiment terrain : 5 - 7 Montée Bonafous Lyon 4ème

---

**Direction de l'aménagement urbain - Changement d'usage délivrés pendant la période du 29 mars 2021 au 2 avril 2021 - Service urbanisme appliqué**

---

US 069 389 21 00038 Arrêté du 29/03/2021 à Noetic Bees 16 grande rue de Saint Rambert 69009 Lyon Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 51,63 m<sup>2</sup> en cabinet de conseil aux entreprises, de formation et de coaching terrain : 16 grande rue de Saint Rambert Lyon 9ème